



Procès-Verbal

De l'Assemblée Générale Ordinaire

Fédération Française du Sport Universitaire

23 mars 2024 - Paris / Visioconférence

(Modèle hybride)

Ordre du Jour

OUVERTURE	Propos introductifs
1. APPROBATION DES COMPTES-RENDUS	Approbation des comptes-rendus des AG du 25 mars 2023 et du 6 juin 2023
2. ALLOCUTIONS	
3. PÔLE FINANCIER	Comptes annuels 2023 Lecture du commissaire aux comptes Affectation du résultat Renouvellement du mandat du commissaire aux comptes Approbation des budgets prévisionnels 2024 et 2025
4. PÔLE INSTITUTIONNEL	Modifications des statuts Modifications du règlement intérieur Modifications des statuts-types des Ligues Création du CDSU des Côtes d'Armor
5. ÉLECTIONS	Places vacantes Comité Directeur Fédéral, Collège étudiant (mandature 2020-2024)
6. RAPPORT D'ACTIVITÉ	Les chiffres clés Les licences Activité nationale Formation Activité internationale Partenariats
7. REMISE DES PRIX	Challenges Nationaux des AS FF SPORT U- MAIF 2023 Trophées du Sport Universitaire 2023 1 ^{er} Trophées FFSU-MAIF Sport Planète de l'initiative éco-responsable 2023 Remise de la médaille d'honneur de

la Fédération

8. QUESTIONS DIVERSES

9. CLÔTURE

PARTICIPANTS

Délégués : 92 délégués présents ou représentés (cf. liste des délégués en annexe)

Membres de droit : A. RIDDE - Représentant du ministère des Sports, B. AMSALEM - Représentant du CNOSF, H. SADOK - Représentant de la Conférence des Présidents d'Université.

Invités : B. AMSALEM - CNOSF, L. RAFFIN-MARCHETTI - GNDS, P. LADOUCE - Lauréat Trophée du Sport Universitaire, J-B. LUREAU - Lauréat Trophée du Sport Universitaire, A. ROBBE - Lauréate Trophée du Sport Universitaire, S. ORY - Lauréate Trophée du Sport Universitaire, A. MICHEL - Lauréat Challenge des AS, W. BUCHS - Lauréat Challenge des AS, S. BLONDEL - Lauréat Challenge des AS, J-F. STRZYKALA, membre de la CSOE, T. FONDEUR, membre de la CSOE, R. PRUNIER - Commissaire aux comptes, Comité Directeur, Direction Nationale, Directeurs Régionaux du Sport Universitaire.

Excusés : A-S. BARTHEZ - Représentante du ministère de l'Enseignement Supérieur, et de la Recherche

Secrétariat de séance : D. BARDOT - projections, J-P. DOS PRAZERES - gestion de la visioconférence, C. ROUX - projections, L. TICO - rédactrice

QUORUM : L'Assemblée Générale est composée de 117 délégués avec un quorum fixé statutairement à 59 voix exprimées.

63 voix sont représentées à l'ouverture de l'Assemblée Générale (dont 27 procurations). Le quorum est atteint et l'Assemblée Générale peut régulièrement délibérer.

OUVERTURE DE L'ASSEMBLÉE GÉNÉRALE

C. TERRET : Bonjour à toutes et tous et bienvenue à l'assemblée générale fédérale de la Fédération Française du Sport Universitaire. Cette assemblée générale est en mode hybride avec des délégués en présentiel et en visioconférence. Le prestataire choisi pour les votes est VOTEBOXE. L'ensemble des délégués a reçu un lien avec leurs identifiants de connexion pour les votes à venir.

1. APPROBATION DU COMPTES-RENDUS DES AG 2023

(cf. Annexes et PPT).

C. TERRET : Il n'y a pas de question sur les comptes-rendus, nous pouvons procéder au vote.

1.1. Approbation du compte-rendu de l'Assemblée Générale Fédérale du 25 mars 2023

VOTE 1 - Approbation du compte-rendu de l'Assemblée Générale Fédérale du 25 mars 2023 tel qu'il vous a été présenté (Approbation à la majorité simple)

VOTE 1 Approbation du compte-rendu	POUR	88
	CONTRE	0
	ABSTENTION	3

VOTE 1 : Le compte-rendu de l'Assemblée Générale Fédérale du 25 mars 2023 est approuvé à la majorité absolue.

1.2. Approbation du compte-rendu de l'Assemblée Générale Fédérale du 6 juin 2023

VOTE 2 - Approbation du compte-rendu de l'Assemblée Générale Fédérale du 6 juin 2023 tel qu'il vous a été présenté (Approbation à la majorité simple)

VOTE 2 Approbation du compte-rendu	POUR	88
	CONTRE	0
	ABSTENTION	3

VOTE 2 : Le compte-rendu de l'Assemblée Générale Fédérale du 6 juin 2023 est approuvé à la majorité absolue.

2. ALLOCUTIONS

C. TERRET : Nous allons commencer cette Assemblée Générale par l'allocution de nos membres de droit que je remercie pour leur présence et leur soutien dans nos collaborations.

Dans un premier temps, nous allons projeter une vidéo de S. BRACONNIER, Président de l'Université Paris Panthéon-Assas, qui nous accueille aujourd'hui dans ces locaux.

Je laisserai ensuite la parole à Monsieur A. RIDDE représentant de Madame A. OUDEA-CASTERA ministre des Sports qui nous fait l'honneur d'être présent aujourd'hui.

Nous projetterons par la suite une vidéo de Madame A-S. BARTHEZ, représentante de Madame S. RETAILLEAU ministre de l'Enseignement Supérieur et de la Recherche.

Je passerai par la suite la parole à Monsieur B. AMSALEM, représentant du CNOSF.

La parole sera après à Madame E. VALMIER-ROCHEBLAVE première vice-présidente étudiante et je conclurai par la suite les discours d'ouverture de cette assemblée générale.

J'en profite également pour saluer nos partenaires institutionnels le GNDS, l'APS-CGE, la C3D et enfin l'ANESTAPS.

S. BRACONNIER : Bonjour à tous et bonjour à toutes. En tant que président de l'université Paris Panthéon-Assas, je suis très heureux d'accueillir aujourd'hui l'Assemblée générale de la Fédération Française du Sport Universitaire. Je tenais à vous souhaiter à toutes et à tous la bienvenue et en particulier la bienvenue à votre président C. TERRET. Vous savez quelle importance j'attache à la pratique du sport à l'université, combien je considère que la pratique d'un sport par nos étudiants est absolument essentielle à la réussite de leurs études et je sais la place, le rôle que joue la FF Sport U dans le développement du sport à l'université depuis de très longues années. Je sais le rôle important et le dynamisme de la FF Sport U dans l'organisation du sport à l'université, dans l'organisation des compétitions sportives et je voulais donc vous adresser tout simplement un message d'amitié et d'encouragement au moment d'ouvrir votre assemblée générale. Le sport est une chance pour l'université. L'université est une chance pour le sport. Alors bon courage, bonne assemblée générale et longue vie à la FF Sport U.

2.1. Monsieur Alexis RIDDE, Chef du bureau de l'élaboration des politiques publiques du sport - ministère des Sports

Cf. annexe et PPT.

A. RIDDE : Bonjour à toutes et à tous, je suis très heureux d'être avec vous aujourd'hui pour cette assemblée générale. J'étais déjà avec vous l'année dernière, la veille de la signature d'une feuille de route. Cette feuille de route, a été signée avec le ministère de l'enseignement supérieur et les représentants des universités et des écoles pour le développement du sport étudiant.

C'était pour nous une étape importante dans la construction de l'héritage des Jeux de Paris 2024 que d'avoir une action spécifique sur le public étudiant, car, comme le démontre de nombreuses études, c'est un public qui est à la fois très actif et très sportif, et je pense que l'engagement des étudiants dans la FF Sport U le montre, mais c'est aussi par la nature même de son activité un public très sédentaire.

Il y avait donc un certain nombre d'actions à mettre en place pour encourager la pratique d'activités physiques et sportives pour les étudiants.

Un certain nombre d'actions ont été mises en route, les chantiers sont en cours, d'autres sont bien avancés. Je pense notamment à tout le travail qu'on a fait sur le sport santé avec la DGESIP, mais aussi un sujet qui était important pour nous, l'inscription des établissements d'enseignement supérieur comme structures éligibles au plan 5000 équipements de l'ANS. Plus symbolique, mais importante aussi, nous pouvons citer l'organisation de Villages Sport à la rentrée. Nous avons effectué un premier test à la rentrée 2023. Nous espérons en 2024 pouvoir généraliser cette initiative qui vise à faire connaître le sportif d'un territoire, mais aussi à rapprocher les acteurs. Et puis, évidemment, je ne peux pas ne pas citer la préparation du Challenge étudiant qui se tiendra dans deux mois maintenant à Vichy, qui est une initiative forte de la ministre. Nous sommes impatients d'y être et d'assister à la réalisation de ce challenge. J'en profite pour saluer ici l'engagement du Président de la Fédération sur ce projet et bien sûr le travail remarquable de la direction nationale et des équipes de la fédération pour l'organisation de cet événement. Je crois que cet événement illustre le partenariat entre le ministère et

la fédération. Je tiens à vous rappeler aussi, à travers ma présence, l'engagement du ministère et bien sûr son soutien continu, que ce soit via notre action en direct sur les projets concrets, mais aussi via le soutien de l'Agence nationale du sport. Je vous remercie.

2.2. Madame Anne-Sophie BARTHEZ, Directrice Générale de l'enseignement supérieur et de l'insertion professionnelle - ministère de l'Enseignement Supérieur et de la Recherche

A-S. BARTHEZ : Monsieur le Président, cher Cédric, Monsieur le Directeur national, cher Xavier, je suis très heureuse d'être parmi vous aujourd'hui pour cette Assemblée Générale de la FF Sport U, à distance malheureusement. Je souhaitais par ma présence en vidéo, la présence de la Direction générale de l'enseignement supérieur et de l'insertion professionnelle, vous témoigner de notre attachement à ce que vous faites, à vos actions, et vous redire combien le ministère de l'Enseignement supérieur et de la Recherche prendra toute sa part dans les actions qui sont les vôtres. Le ministère prendra toute sa part, au fond, dans cette habitude santé qui doit démarrer évidemment à l'école primaire, mais se poursuivre jusqu'à l'entrée dans le monde professionnel.

Bravo pour tous les événements à venir, le Challenge 2024 étudiant à Vichy au mois de mai prochain et puis le championnat de rugby Sevens, à Aix-en-Provence. Évidemment ce sont des événements forts, des événements qui rassemblent. Merci aux étudiants d'y participer, merci aux établissements évidemment et à la Fédération de permettre que des événements aussi fédérateurs, aussi importants, aussi emblématiques de cette cause qui nous tient à cœur, de l'organiser.

Vous savez combien l'action du ministère de l'Enseignement supérieur est forte sur la question de la pratique sportive des étudiants et évidemment il est ici question de santé publique. Nous connaissons la stratégie ministérielle qui a été co-signée par les deux ministres, mesdames RETAILLEAU et OUDEA-CASTERA, avec les conférences d'établissement, France Université et la CGE. Ces actions démontrent l'engagement des établissements sans lesquels nous ne pourrions pas porter plus loin cette question de la pratique sportive des étudiants.

Trois axes sont développés dans cette stratégie ministérielle. En premier lieu, le développement de l'offre sportive proposée aux étudiants. Les établissements sont en train de simplifier les emplois du temps, le temps d'études pour laisser le temps à l'activité sportive. Il y a également la question dans cette feuille de route ministérielle de valorisation de la pratique sportive, c'est évidemment très important. Nous développons des connaissances, des compétences via la pratique sportive. Ces connaissances et compétences, il est nécessaire de pouvoir les valoriser et les reconnaître. Et enfin, un encouragement à renforcer les moyens dédiés à la pratique sportive des étudiants et une forte place dans les stratégies d'établissement de cette question sportive.

Il me semblait important de rappeler ces engagements et de réitérer la présence du ministère de l'Enseignement supérieur et de la Recherche à vos côtés en ce jour

particulier et évidemment pour les mois et années qui viennent.

Je souhaitais également vous redire combien les équipes de la DGESIP étaient à votre disposition, étaient en soutien et elles sont présentes aujourd'hui. Nos équipes seront là pour être des relais utiles toutes les fois que ce sera pertinent.

Nous nous tiendrons informés des conclusions, des discussions de cette Assemblée Générale qui doit continuer à nourrir nos politiques publiques en faveur de la pratique sportive des étudiants. Merci beaucoup à toutes et à tous.

2.3. Monsieur Bernard AMSALEM, Représentant du CNOSEF

Cf. annexe et PPT.

B. AMSALEM : Bonjour à tous et à toutes. Je représente effectivement le comité olympique au sein de la FF Sport U. J'en suis très heureux car j'ai été désigné représentant auprès de la FF Sport U depuis peu de temps et découvre le travail qui est fait au sein de cette fédération, un travail extrêmement intéressant, utile pour les étudiants.

Je note aussi qu'il y a de bons résultats sur les grands événements sportifs. Je pense en particulier aux Jeux Mondiaux Universitaires d'hiver de l'année dernière où le record de médailles a été battu. S'agissant des Jeux Mondiaux Universitaires d'été, nous n'avons pas battu le record, mais pouvons constater de bons résultats.

Je salue également l'initiative qui vient d'être citée de l'organisation de ce rendez-vous sportif à Vichy au mois de mai dans le cadre de la grande cause nationale du sport qui réunira une douzaine d'universités et 8 grandes écoles. C'est une bonne initiative.

Cela me fait penser à une initiative que j'avais prise en 2009. À l'époque, j'étais Président de la Fédération Française d'Athlétisme et j'avais créé au Stade Charléty un championnat du monde des grandes écoles. L'idée était de réunir les athlètes à travers une douzaine d'épreuves, et en même temps, proposer aux athlètes et surtout aux entreprises de venir pré-recruter. Le Challenge 2024 pourrait s'inscrire dans cette continuité.

Je voudrais faire une remarque en présence du ministère des Sports. Cela fait des années que je me bats pour qu'il y ait un vrai statut de l'athlète de haut niveau. Je n'y arrive pas. Lorsque j'observe certains types d'études en université, c'est parfois difficile de construire et concilier le haut niveau et des études. Je pense, par exemple, à des études de médecine qui sont très longues et où la double excellence est parfois extrêmement compliquée. J'ai connu dans ma fédération des athlètes de haut niveau qui ont arrêté le haut niveau parce que leur pratique sportive n'était plus compatible avec leur poursuite d'études. Il n'y a pas d'aménagement du temps de travail pour ces athlètes de haut niveau. Ce serait bien qu'un jour, il y ait la création d'un statut. Comme vous avez parlé d'héritage, peut-être qu'il faudrait ajouter ce point à un héritage. Après tout, à quoi sert un athlète de haut niveau ? Un athlète de haut niveau, il fait du spectacle, du spectacle sportif. Or, l'intermittence du spectacle existe pour la culture mais n'existe pas pour le sport. Si demain, il y existait une intermittence du spectacle sportif, cela permettrait aux athlètes d'avoir un statut,

d'avoir une priorité sociale. Ce n'est pas aujourd'hui le cas. Lorsque l'on pratique un sport individuel il existe plus de difficultés que pour les sports d'équipe où souvent les athlètes sont professionnels ou semi-professionnels. Ce n'est pas le cas dans les sports individuels et il faut de grands moyens financiers pour y arriver. Même si, à l'approche des Jeux, il y a eu des efforts de faits pour accompagner les athlètes, ce n'est pas suffisant.

Je terminerai sur les Jeux Olympiques nous avons une chance extraordinaire d'avoir réussi à obtenir l'organisation des Jeux. Nous allons assister à un grand spectacle, une grande manifestation, très utile pour la société française, même si on voit aujourd'hui beaucoup de critiques. Moi, je ne comprends pas ces critiques. Nous avons une opportunité qui ne se représentera peut-être jamais dans notre vie, celle d'avoir les Jeux olympiques dans notre pays. Je pense que les Français à domicile brilleront et nous améliorerons les résultats obtenus au cours des précédentes éditions. Je pense que le record de médailles peut être battu.

C'est un événement important pour la société française, pour le mouvement sportif, pour le mouvement associatif car cela démontre qu'au travers du réseau associatif du sport on anime les territoires. Il y a 16 millions de licenciés dans les clubs de France, 300 000 dirigeants qui s'engagent toute l'année et qui font du lien social et le sport. C'est un excellent élément pour créer ce lien social et favoriser l'ascenseur social pour certains jeunes issus de quartiers difficiles ou de familles modestes pour réussir dans des activités sportives. Nous pouvons le constater dans toutes les équipes de France et c'est une très bonne chose. Je vous remercie de votre accueil et je vous souhaite une bonne Assemblée générale.

C. TERRET : Merci beaucoup pour ces mots.

2.4. Monsieur Cédric TERRET - Président FF Sport U

Cf. annexe et PPT.

C. TERRET : Chères toutes et tous, chères étudiantes, chers étudiants, chers collègues, chers directeurs, chers partenaires, cher Alexis, merci de votre présence, cher Bernard également. Bonjour et bienvenue à cette Assemblée Générale 2024.

Cette AG a une particularité, c'est la dernière Assemblée Générale ordinaire de cette mandature. Comme les deux dernières éditions précédentes, elle se déroule en format hybride. Je salue également les délégués qui sont en ligne et qui, j'espère, nous entendent correctement et pourront suivre cette Assemblée Générale. C'est un format qui a vraiment l'avantage, et on le voit depuis deux ans, d'augmenter le taux de participation à cette Assemblée Générale, à ce moment institutionnel fort. Nous en sommes vraiment ravis. Cela pose malgré tout quelques contraintes techniques de temps en temps, et nécessite un gros travail en amont de préparation de nos équipes. En effet, les équipes de la FF Sport U travaillent en arrière-plan sur cette AG et je voulais vraiment les remercier aujourd'hui pour ce travail en amont, puisque c'est un travail de longue haleine que de préparer ce temps institutionnel ô combien important.

Je souhaitais aussi remercier dans mes propos introductifs très chaleureusement l'université de Paris Panthéon-Assas et particulièrement son Président, le professeur S. BRACONNIER, que vous avez entendu tout à l'heure, qui est un président un petit peu particulier puisqu'il s'intéresse vraiment à la cause sportive. Il a produit il y a peu, normalement vous en avez toutes et tous pris connaissance, un rapport sur le sport qui propose des pistes relativement intéressantes et dont j'espère que l'ensemble des acteurs du mouvement sportif et du mouvement de l'enseignement supérieur s'empareront.

Un grand merci également à notre ami J-F FROUSTEY, qui est le local de l'étape, qui est également le trésorier de la Fédération et qui est le directeur du SUAPS de cette université. C'est grâce à lui que nous sommes présents ici aujourd'hui dans ce lieu chargé de sens et c'est important qu'une Assemblée générale de la FF Sport U puisse de temps en temps se tenir dans un lieu universitaire. Il y a deux ans, l'AG avait eu lieu au CNOSF, donc le mouvement sportif. Cette année, notre présence au sein d'une université est porteuse de sens et nous permet de boucler la boucle dans l'organisation de ces assemblées générales.

Un grand merci à A. RIDDE aussi pour votre présence. Vous représentez madame la ministre, madame Amélie OUDEA-CASTERA, qui est très investie et qui engage de forts moyens pour le mouvement sportif étudiant en ce moment. C'est précieux pour nous.

Merci à A-S. BARTHEZ, qui nous a fait le plaisir de nous faire un beau discours tout à l'heure.

Merci B. AMSALEM, qui représente le Président du CNOSF D. LAPPARTIENT.

Je vous l'ai dit aujourd'hui cette Assemblée Générale est la dernière de cette mandature, et contrairement aux éditions précédentes où j'avais l'habitude de parler un petit peu longuement en introduction, j'ai fait le choix de laisser l'introduction de fin. La clôture des discours sera tout à l'heure à É. VALMIER-ROCHEBLAVE, première vice-présidente de la Fédération. Je me permettrai de revenir en fin d'Assemblée générale pour clôturer cette AG avec un discours un petit peu plus long qu'à l'accoutumée et quelques perspectives.

Alors simplement en introduction, je voudrais souligner que cette assemblée générale annuelle, au-delà de son caractère très institutionnel et très formel, présente toujours de gros enjeux qui vous appartiennent à vous, délégués, puisque vous aurez des choix proposés aujourd'hui. Des choix par exemple sur les modèles financiers, et vous verrez, nous sommes ravis que le nouveau modèle financier, que vous avez adopté l'an dernier à l'unanimité de lors de la précédente AG, commence à faire ses preuves et nous en sommes ravis. Vous aurez donc des éléments à ce sujet.

Un deuxième sujet de fond sur la réforme statutaire vous sera proposé. C'est une réforme de grande ampleur qui permettra d'adopter un nouveau fonctionnement démocratique pour notre fédération pour les années à venir.

Cet après-midi, vous aurez aussi l'occasion d'entendre le rapport de la Direction nationale, rapport que vous avez déjà consulté dans les documents qui vous ont été transmis en amont de cette AG. Ce rapport, ce sera l'occasion de rappeler nos valeurs, les valeurs de la FF Sport U et notamment notre engagement vers un sport éthique et responsable. Ce rapport que vous entendrez de la part de X. DUNG et des directeurs nationaux adjoints traduit notre conception du sport de compétition à la FF Sport U comme avant tout un moyen d'enrichir les étudiants en favorisant le bien-être, le plaisir et les échanges durant tout le temps d'étude. Un sport de compétition qui a pour ambition de placer les étudiantes et les étudiants au sein du projet qui fait de notre fédération universitaire la fédération des 3 U, que je vous rappelle, slogan actuel de notre fédération, une fédération qui est Utile, une fédération qui est Unique, une fédération qui est Universelle et qui est entièrement dédiée à ces principes.

J'espère que cette année olympique contribuera à faire aussi rayonner et parler du sport étudiant et universitaire de compétition. Nous avons un très bel événement à venir, le Challenge 2024, qui préfigure cet événement. Un grand merci au ministère des Sports, puisqu'il y a vraiment un très fort soutien de la part du ministère pour cet événement, qui rassemblera 1 100 étudiants. Ce soutien témoigne de l'attachement du ministère à nos valeurs.

Je laisse la parole maintenant à ma collègue É. VALMIER-ROCHEBLAVE qui clôturera les discours d'introduction. Merci à toutes et tous encore pour votre présence ce matin et puis je vous souhaite une très bonne AG.

2.5. Madame Émilie VALMIER-ROCHEBLAVE - 1^{ère} Vice-Présidente étudiante FF Sport U

Cf. annexe et PPT.

É. VALMIER-ROCHEBLAVE : Bonjour à tous, chers élus, chers partenaires, chers collaborateurs de la FF Sport U. Je suis très heureuse de prononcer ce discours d'ouverture pour la dernière Assemblée générale de ce mandat.

Nous avons eu à cœur tout au long de ces quatre années d'œuvrer pour les étudiants, au service de la pratique, en cherchant à favoriser et à valoriser une double excellence, à la fois sportive et académique. Les projets qui ont été portés par le comité directeur sont allés dans ce sens, dans le respect de la volonté étudiante avec une implication systématique forte des étudiants à tous les échelons.

Le fonctionnement paritaire de la FF Sport U a été encouragé afin que les étudiants puissent avoir les moyens de se saisir d'une certaine forme de pouvoir en son sein et cela passe non seulement par une écoute effective de la voix étudiante mais aussi un processus démocratique concret et de nombreuses autres actions. Nous avons

eu à cœur de permettre aux étudiants de comprendre mieux le système institutionnel de la FF Sport U pour qu'ils puissent prendre part aux instances décisionnaires, de donner du poids à leur voix, de leur permettre de s'engager, de faire bouger les choses.

Nous avons eu à cœur en particulier de nous placer au plus près des volontés étudiantes, de favoriser l'inclusion, notamment sur le plan du handicap et de la transidentité, mais de favoriser aussi l'émergence de nouveaux sports plébiscités par les étudiants et de valoriser les initiatives étudiantes en général.

Les réformes statutaires que nous avons proposées tout au long de ce mandat ont été guidées par l'intérêt des étudiants et du sport dans le respect de ces valeurs.

Nous nous sommes engagés contre toutes les formes de discrimination. Nous avons cherché à ouvrir des voies au-delà de ce que les fédérations sportives partenaires peuvent proposer aujourd'hui. Nous avons conscience que si nous sommes une fédération sportive, si nous prônons la performance, nous avons un public étudiant en construction. Nous savons que la Fédération Française du Sport Universitaire a aussi un rôle à jouer dans le bien-être étudiant, au-delà de pure considération sportive. Nous savons être une fédération tournée non pas uniquement vers la pratique compétitive, mais avec un rayonnement sous-jacent impactant pour le quotidien des étudiants.

Le sport est une école de vie et c'est pourquoi nous avons voulu que la FF Sport U soit le symbole d'un sport propre, au sein duquel l'éthique, la déontologie et le fair-play ont une place centrale. Cela a pu se manifester notamment par la mise en place de prix du fair-play sur les CFU et les CFE. Cela se manifeste aujourd'hui encore par les délibérations qui vous seront proposées aujourd'hui.

Au-delà de ces considérations, nous avons œuvré pour aller dans le sens du changement, de l'ouverture d'esprit et d'une modernisation, en prenant systématiquement en compte les évolutions réglementaires et législatives, les rapports parlementaires et de façon plus large, en prenant appui auprès de spécialistes pour réfléchir de façon éclairée à l'avenir de la FF Sport U.

J'encourage les étudiants dans leur ensemble à saisir l'opportunité qu'offre la FF Sport U de leur permettre de mener des actions concrètes et de s'engager de façon effective pour leur fédération. Je crois véritablement que c'est une fédération qui leur appartient.

3. PÔLE FINANCIER

3.1. Présentation des comptes annuels 2023

Cf. annexe et PPT.

J-F. FROUSTEY : Bonjour à toutes et tous.

Vous avez reçu deux documents concernant 2023 :

- La plaquette des comptes annuels 2023 qui comprend le bilan, le compte de résultat et les annexes. C'est la présentation faite selon les règles de l'Autorité des Normes Comptables.
- Le document 1 - Compte de résultat réalisé 2023. C'est une présentation sous forme analytique par action, par bloc d'activité. C'est celui-ci que nous allons commenter.

Document 1 - Compte de résultat 2023 (Réalisé)

Le résultat vous est présenté sous forme analytique par bloc d'activité :

1 - Les recettes non fléchées

		BP 2023 AG 25/03/23	Réalisé 2023	écart avec BP		BP 2023 AG 25/03/23	Réalisé 2023	écart avec BP
1 - RECETTES NON FLECHÉES								
PRODUITS		2 733 823	2 662 876	-70 948	CHARGES	0	0	0
RESULTAT PREVISIONNEL						2 733 823	Ecart BP/Réalisé	
RESULTAT REALISE						2 662 876	-70 948	
RESSOURCES PROPRES		1 651 533	1 580 586	-70 948				
1.1.1	Affiliations	39 000	40 750	1 750				
1.1.2	Licences	1 612 533	1 539 836	-72 698				
SUBVENTIONS		1 082 290	1 082 290	0				
2.1.1	MESR subvention	1 082 290	1 082 290	0				
					Licences + Affiliations 1 580 586 € 59 %		MESR subvention 1 082 290 € 41 %	

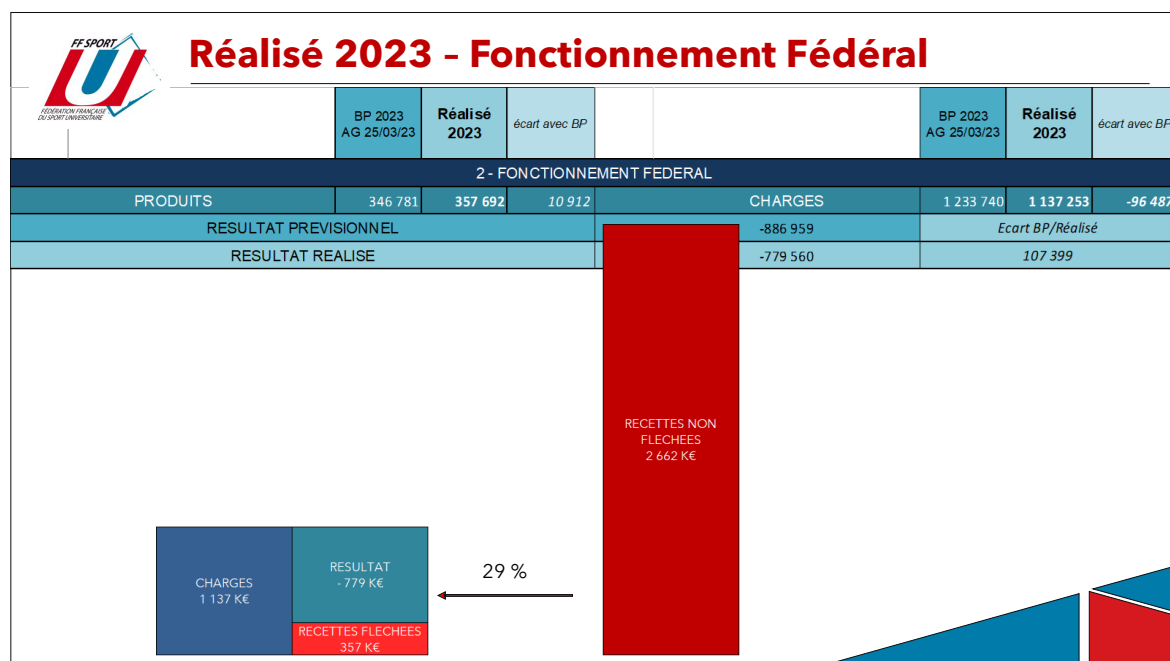
Il s'agit des recettes qui ne sont pas directement affectées à des actions :

- Les licences et les affiliations pour 1 million 580 k€

- La subvention du MESR (non affectée aux personnels détachés) pour 1 million 82 k€

Le montant total de ces recettes est de 2 millions 662 k€, elles vont financer toutes les activités de la Fédération.

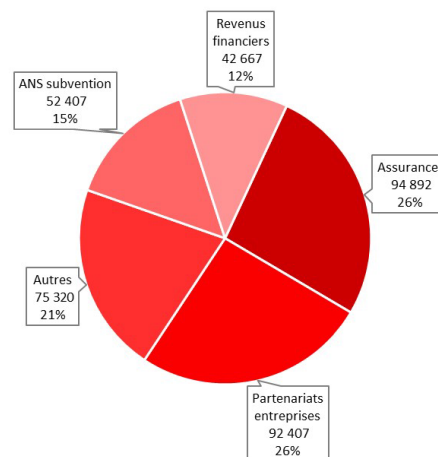
2 - Le fonctionnement fédéral



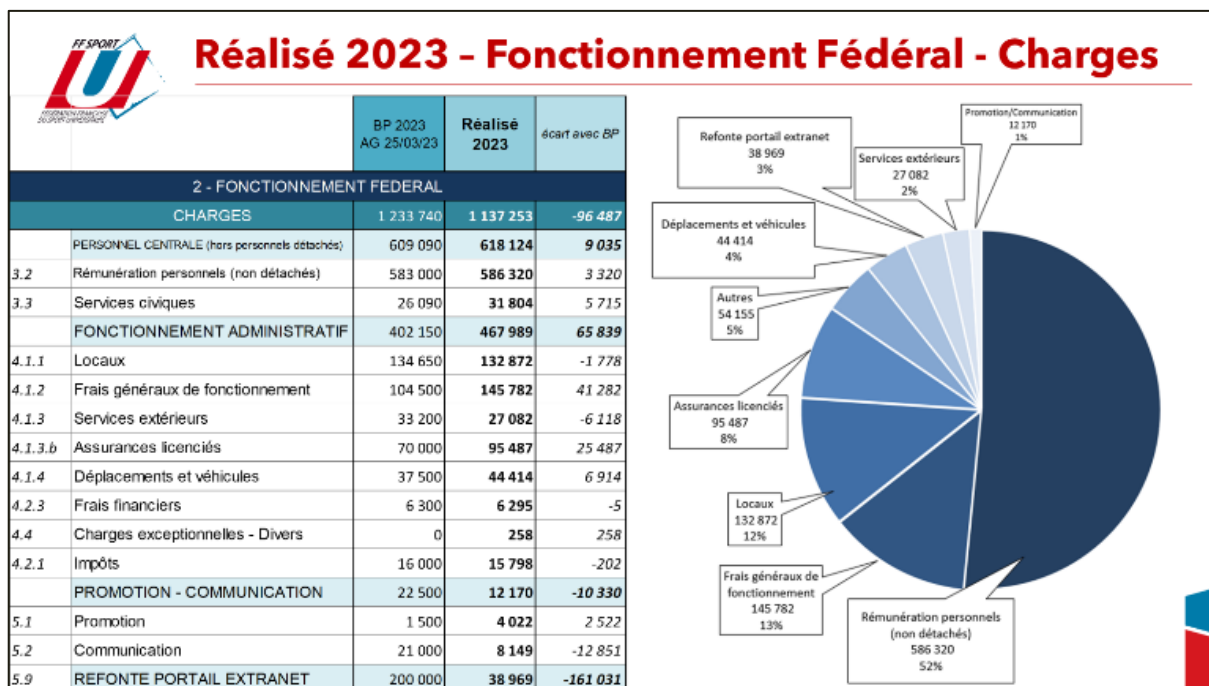
Un total des charges de 1 million 137 k€ pour des recettes fléchées de 357 k€ soit un résultat négatif de 779 k€ (représentant 29 % des recettes non fléchées vu précédemment).

Les montants significatifs sont :

		BP 2023 AG 25/03/23	Réalisé 2023	écart avec BP
2 - FONCTIONNEMENT FEDERAL				
PRODUITS		346 781	357 692	10 912
RESSOURCES PROPRES		207 373	293 878	86 504
1.1.3	Assurances	70 000	94 892	24 892
1.2.1	Partenariat entreprises	81 333	85 667	4 333
1.2.2	Partenariat materiel et prestations	5 700	6 740	1 040
1.2.3	Partenariat fédérations	0	0	0
1.2.5	Autres produits	46 340	58 719	12 379
1.2.6	Revenus financiers	4 000	42 667	38 667
1.2.7	Produits exceptionnels	0	5 193	5 193
SUBVENTIONS		139 407	63 815	-75 593
2.2.1	ANS subvention 2023	30 000	30 000	0
2.2.1	ANS Fonds dédiés 2020 - Report refonte extranet	100 000	22 407	-77 593
2.3.2	Autres subventions	2 000	4 000	2 000
2.3.3	FNDS quote part virée au compte de résultat	7 407	7 407	0

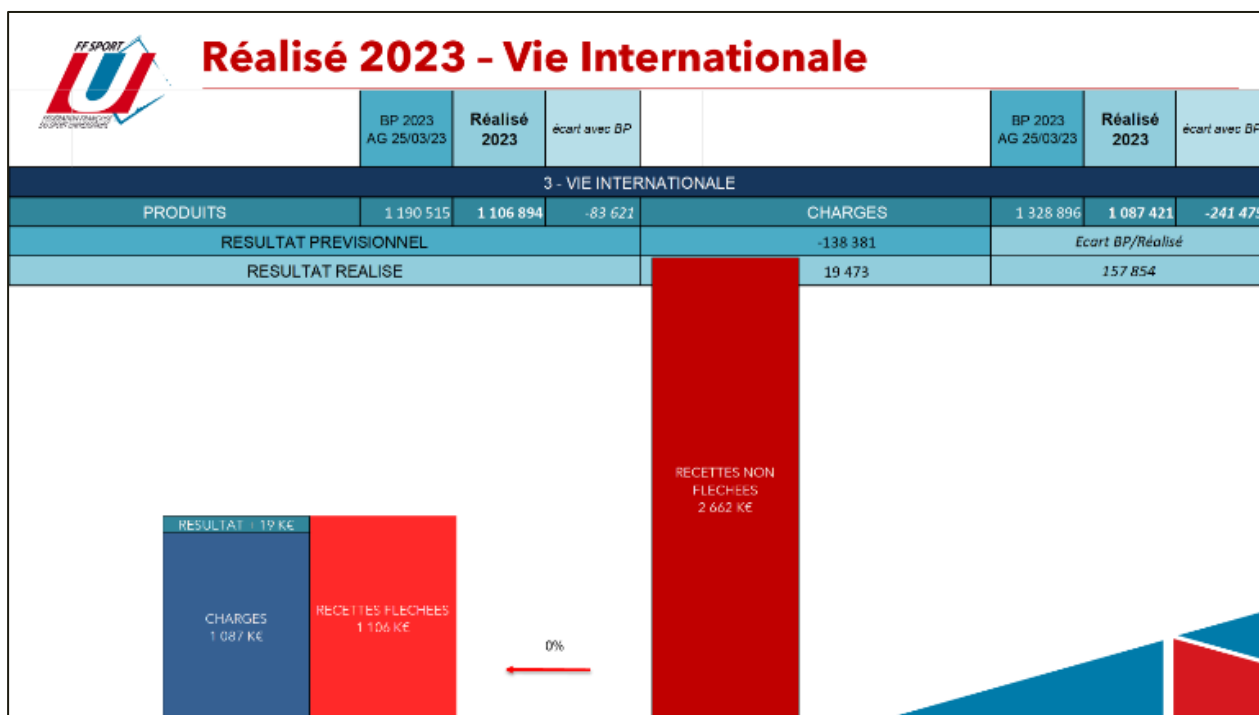


- Dans les produits :
 - Les assurances des licenciés pour 94 k€ (qu'on retrouve à l'identique dans les charges)
 - Les partenariats entreprises non fléchés pour 92 k€
 - Les autres produits et autres subventions pour 75 k€
 - La subvention ANS pour 52 ke
 - Les revenus financiers pour 42 k€

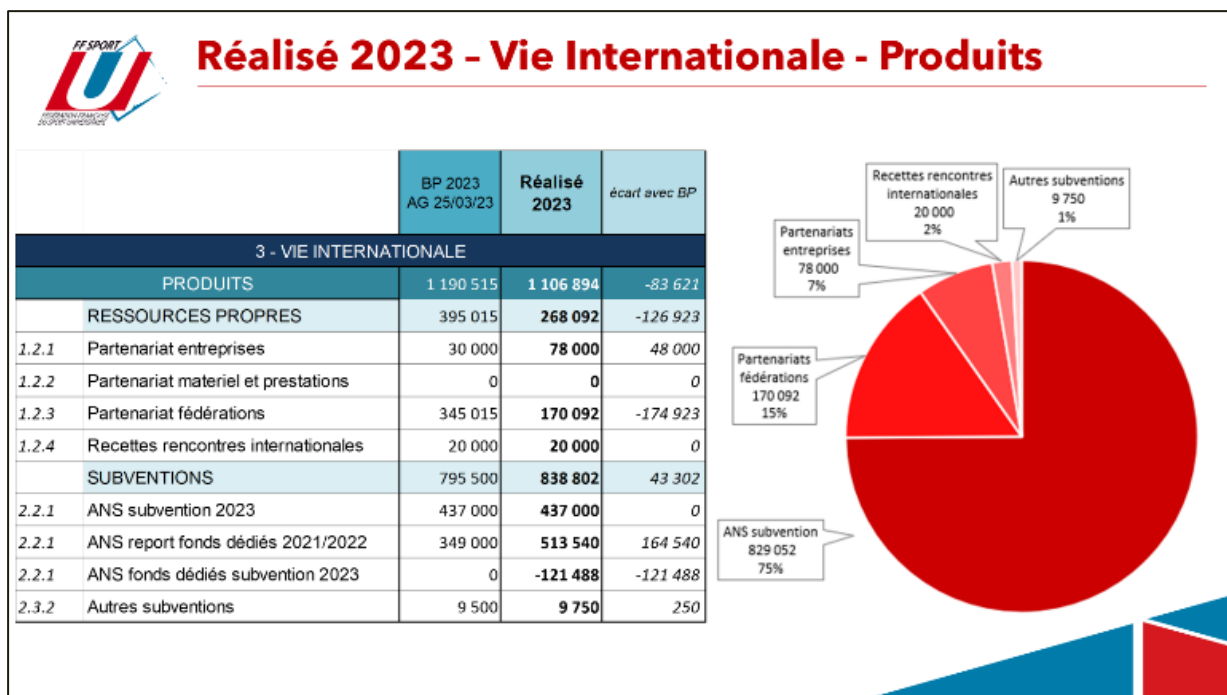


- Dans les charges :
 - Les personnels non détachés pour 586 k€ (52% du fonctionnement fédéral soit 6% du total des charges)
 - Les frais généraux de fonctionnement pour 145 k€ dont 37 k€ de dépenses exceptionnelles de migration et sécurisation de l'ensemble des sites internet (nationaux et régionaux faisant suite à une attaque de hackers (ces 145 k€ représentent 12% du fonctionnement fédéral et 1,6% du total des charges)
 - Les coûts liés aux locaux pour 132 k€
 - Le coût de l'appel d'offre pour la refonte du portail extranet 38 k€ financés pour partie par des fonds dédiés ANS 2020

3 - La vie internationale

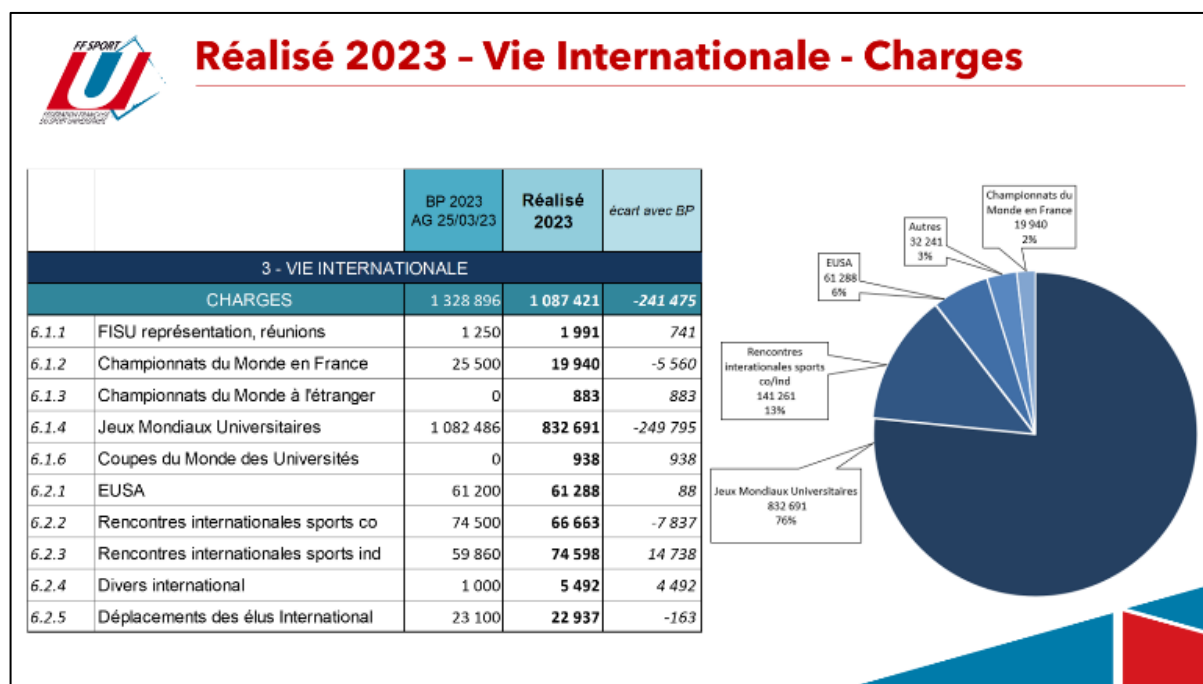


Un total des charges de 1 million 087 k€ pour des recettes fléchées de 1 million 106 k€ soit un résultat positif de 19 k€.



La Vie internationale est entièrement financée par des recettes fléchées :

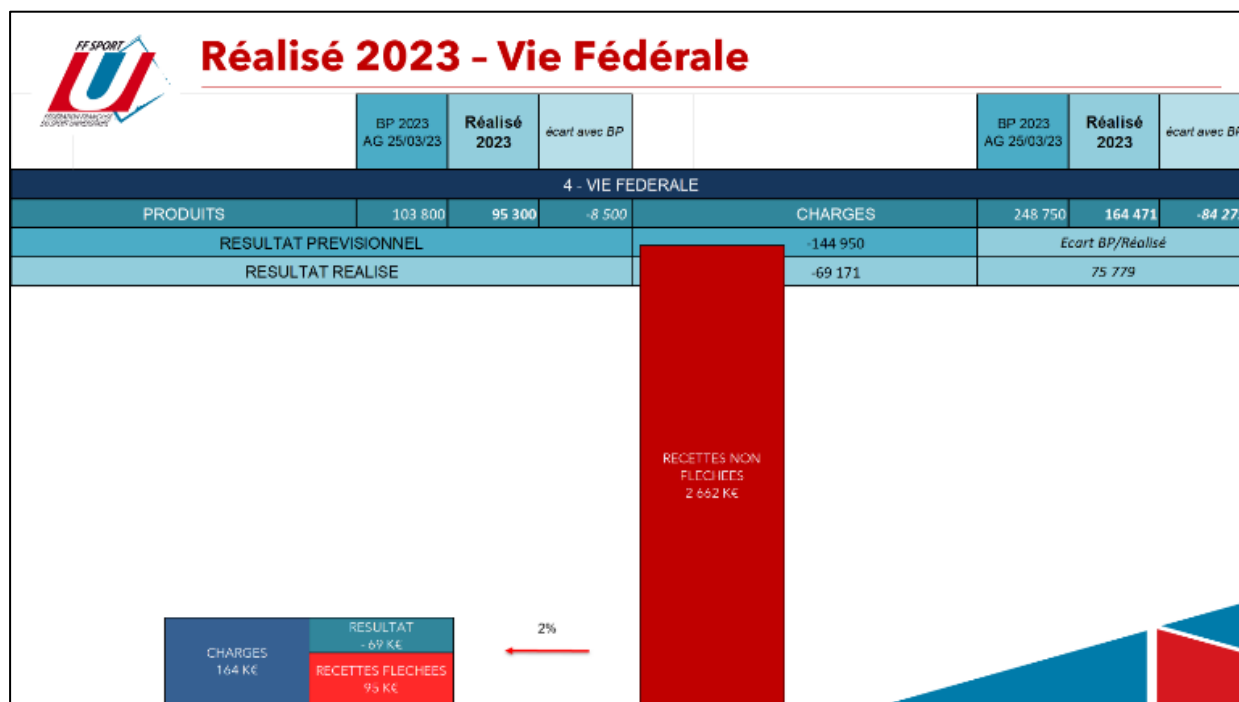
principalement la subvention ANS pour 829 k€ (dont 513 k€ de fonds dédiés) et les partenariats Fédérations et entreprises pour 248 k€.



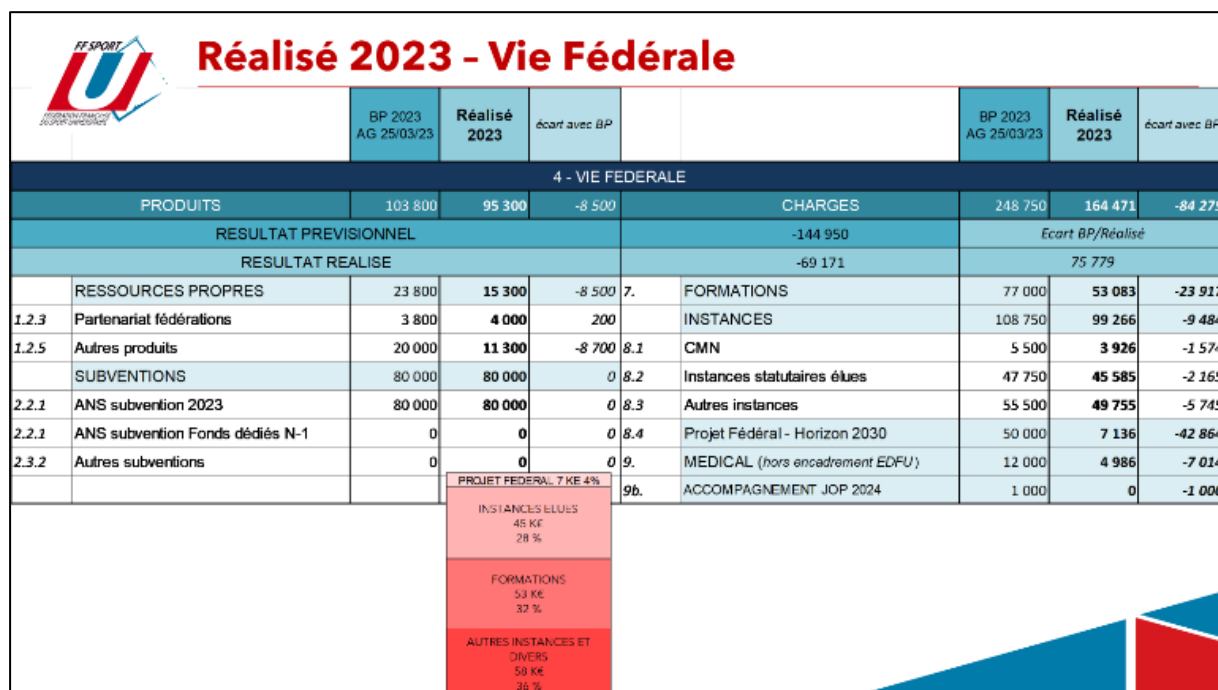
La Vie Internationale, c'est :

- La participation aux Jeux Mondiaux Universitaires d'hiver de Lake Placid (Etats Unis) en janvier 2023 et aux Jeux Mondiaux Universitaires d'été de Chengdu (Chine) en juillet 2023
- L'organisation de la 16^{ème} édition du Master U BNP Paribas en décembre 2023 à Honfleur
- Le rugby à XV international avec 2 matchs : 1 contre l'Angleterre à Terrasson et 1 contre l'Irlande à Cork
- Le soutien financier aux AS participant aux Championnats d'Europe EUSA
- La candidature et l'obtention de l'organisation des Championnats du Monde Universitaire de Rugby Sevens qui se dérouleront en 2024 à Aix en Provence

4 - La vie fédérale



Un total des charges de 164 k€ pour des recettes fléchées de 95 k€ soit un résultat négatif de 69 k€ (représentant 2 % des recettes non fléchées)



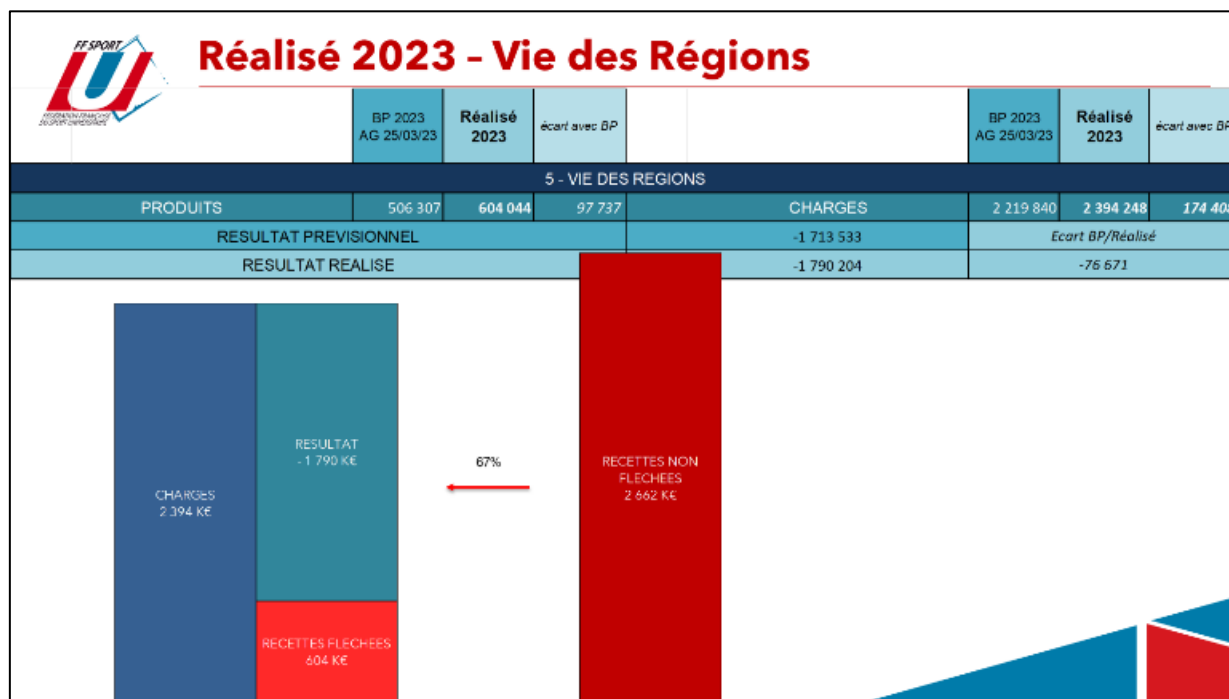
Réalisé 2023 - Vie Fédérale

	BP 2023 AG 25/03/23	Réalisé 2023	écart avec BP		BP 2023 AG 25/03/23	Réalisé 2023	écart avec BP
4 - VIE FEDERALE							
PRODUITS	103 800	95 300	-8 500		CHARGES	248 750	164 471
RESULTAT PREVISIONNEL					-144 950		Ecart BP/Réalisé
RESULTAT REALISE					-69 171		75 779
RESSOURCES PROPRES	23 800	15 300	-8 500	7.	FORMATIONS	77 000	53 083
1.2.3 Partenariat fédérations	3 800	4 000	200		INSTANCES	108 750	99 266
1.2.5 Autres produits	20 000	11 300	-8 700	8.1	CMN	5 500	3 926
SUBVENTIONS	80 000	80 000	0	8.2	Instances statutaires élues	47 750	45 585
2.2.1 ANS subvention 2023	80 000	80 000	0	8.3	Autres instances	55 500	49 755
2.2.1 ANS subvention Fonds dédiés N-1	0	0	0	8.4	Projet Fédéral - Horizon 2030	50 000	7 136
2.3.2 Autres subventions	0	0	0	9.	MEDICAL (hors encadrement EDFU)	12 000	4 986
				9b.	ACCOMPAGNEMENT JOP 2024	1 000	0
		PROJET FEDERAL 7 KE 4%					
		INSTANCES ELUES 45 K€ 28 %					
		FORMATIONS 53 K€ 32 %					
		AUTRES INSTANCES ET DIVERS 59 K€ 36 %					

Nous trouvons dans ce bloc les formations pour les licenciés (arbitres, dirigeants ou encadrants), pour les salariés, les coûts liés aux différentes réunions (Assemblée

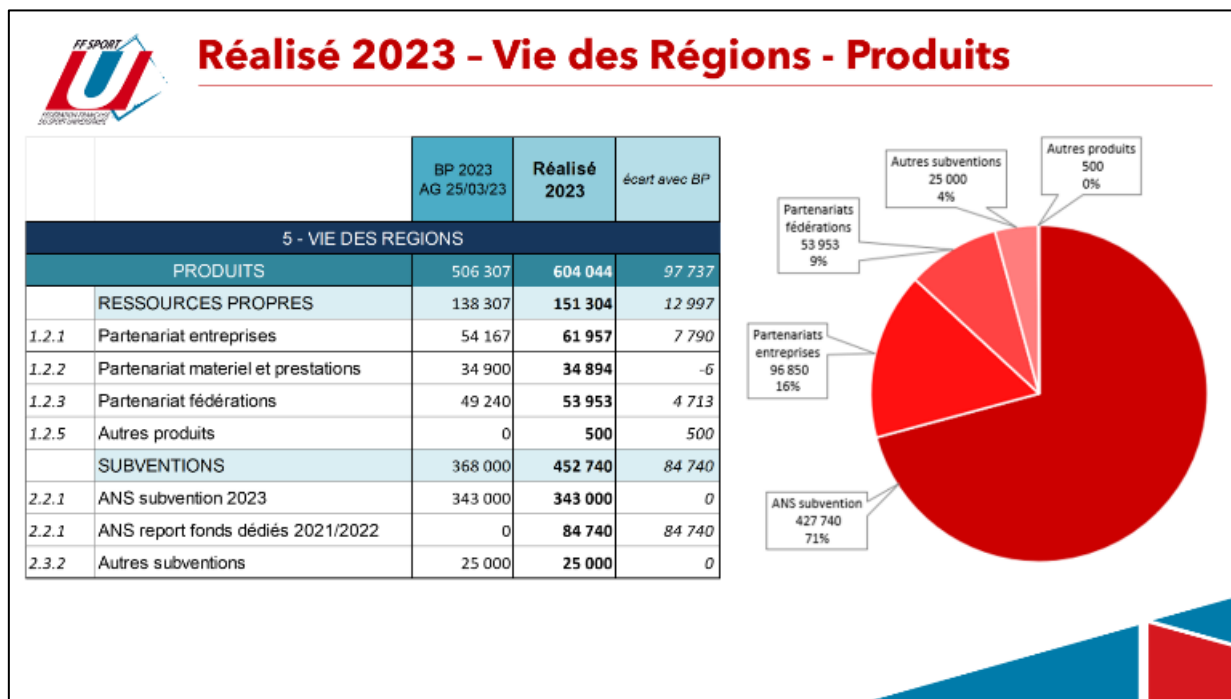
Générale, Comité Directeur Fédéral, séminaires, commissions ...) et le budget attribué au Projet fédéral Horizon 2030.

5 - La vie des régions



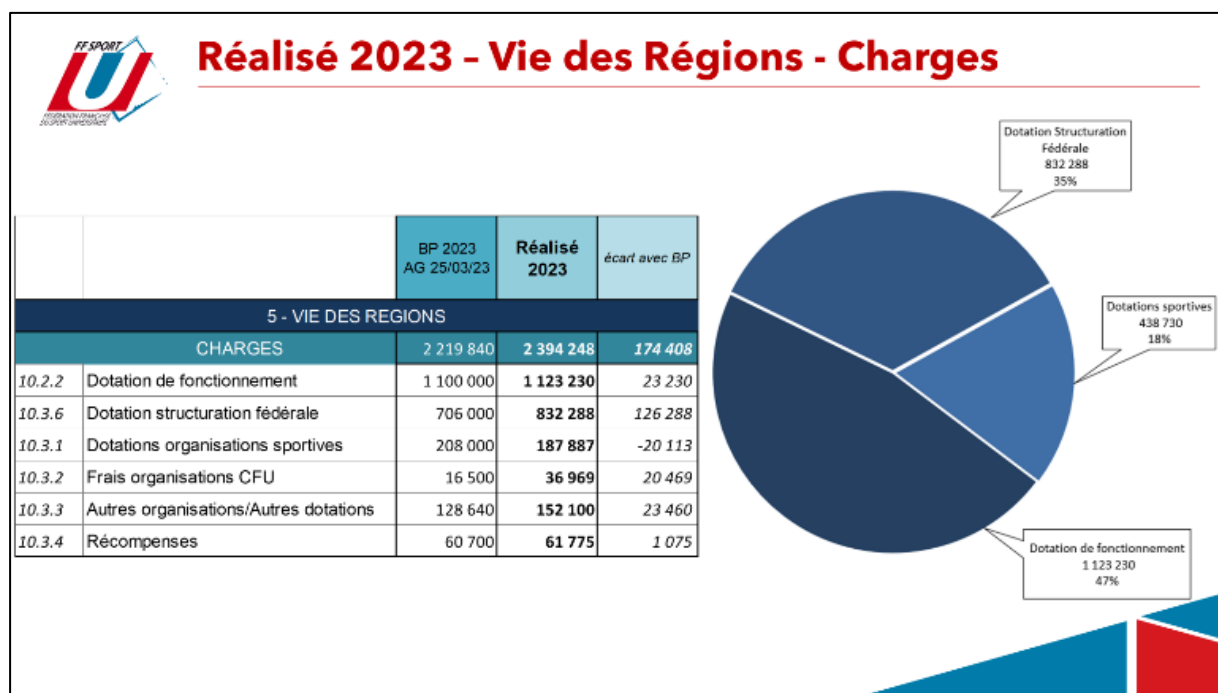
Un total des charges de 2 millions 394 k€ pour des recettes fléchées de 604 k€ soit un résultat négatif de 1 million 790 k€ (représentant 67 % des recettes non fléchées)

Il s'agit du financement du fonctionnement des Ligues (personnels oxygénés, dotation de structuration fédérale, organisation des compétitions ...)

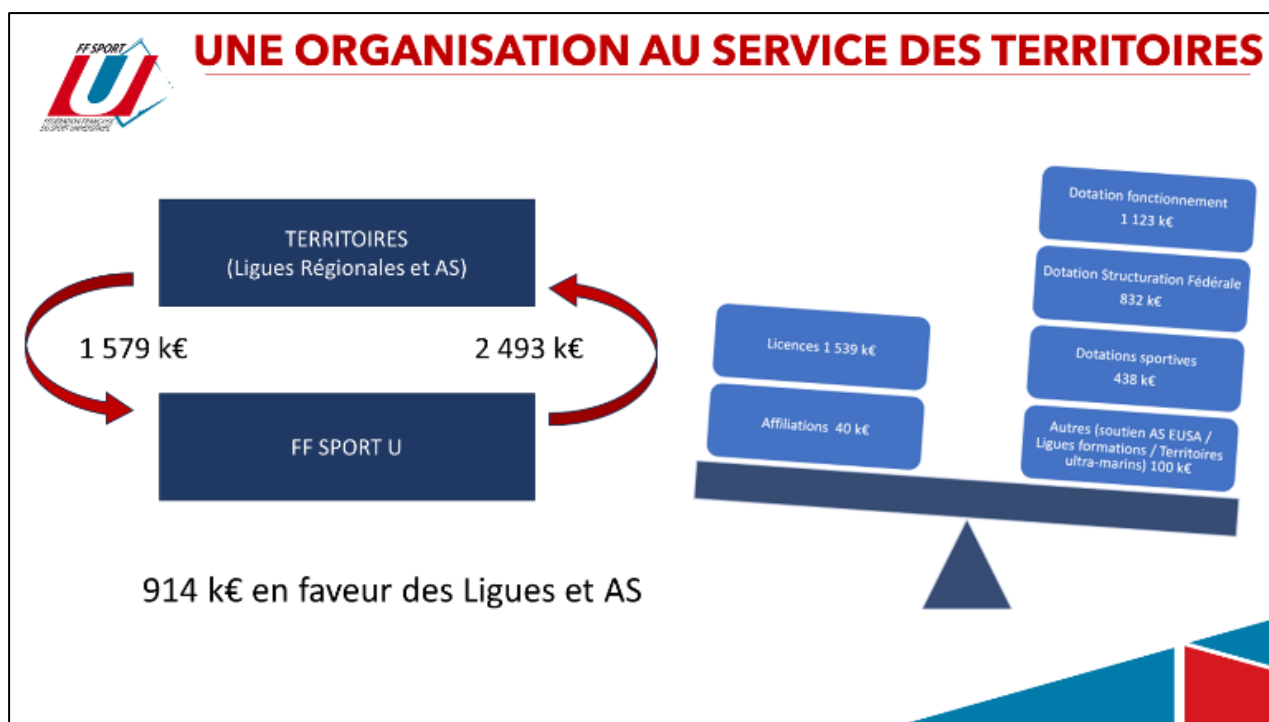


On y trouve :

- Dans les produits :
 - La subvention ANS pour 427 k€ (dont 84 k€ de fonds dédiés) - (soit 71 % des recettes fléchées)
 - Les partenariats entreprises (financier et matériel) pour 96 k€
 - Les partenariats fédérations pour 53 k€



- Dans les charges :
 - La dotation de fonctionnement (pour les personnels des Ligues oxygénés) 1 million 123 k€ (47 % de la vie des régions soit 12% du total des charges)
 - La dotation de Structuration Fédérale pour 832 k€ Les dotations, frais d'organisations et récompenses pour les organisations sportives nationales pour 438 k€



Arrêtons-nous quelques instants pour évoquer les flux financiers entre la Fédération et les territoires.

Territoires au sens large : les licenciés, les AS et les Ligues Régionales.

1 million 579 k€ sont versés à la Fédération en provenance des territoires ; en contrepartie, 2 millions 493 k€ sont versés par la Fédération vers les territoires. La balance est de 914 k€ en faveur des territoires.

6 - Le Challenge 2024 - Vichy

		BP 2023 AG 25/03/23	Réalisé 2023	écart avec BP			BP 2023 AG 25/03/23	Réalisé 2023	écart avec BP
6 - LE CHALLENGE 2024 - VICHY									
PRODUITS		0	0	0	CHARGES		0	511	511
RESULTAT PREVISIONNEL							0		Ecart BP/Réalisé
RESULTAT REALISE							-511		-511
				01	Visites et réunions préparatoires		0	511	511

Le Challenge 2024 fait son apparition dans nos comptes en 2023 pour un montant non significatif.

Je vous en reparle un peu plus lorsque je vais évoquer le BP 2024 ;

7 - Les personnels détachés

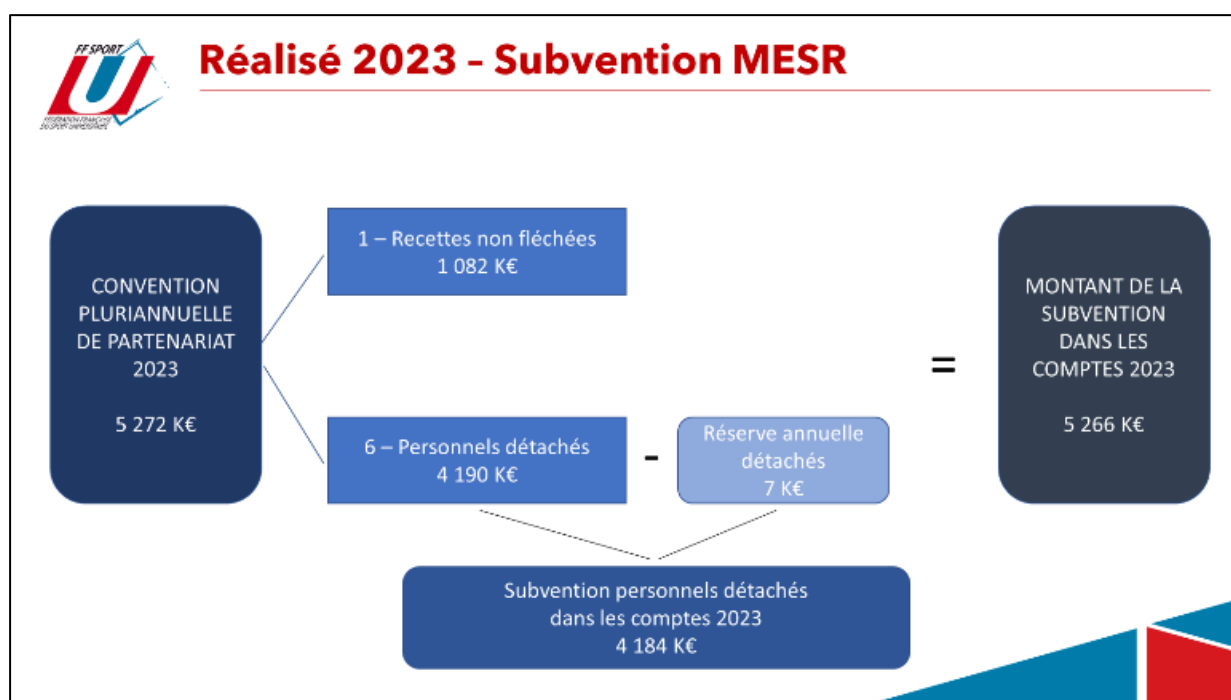
		BP 2023 AG 25/03/23	Réalisé 2023	écart avec BP			BP 2023 AG 25/03/23	Réalisé 2023	écart avec BP
7 - PERSONNELS DETACHES									
PRODUITS		4 342 800	4 183 607	-159 193	CHARGES		4 342 800	4 183 607	-159 193
RESULTAT PREVISIONNEL							0		Ecart BP/Réalisé
RESULTAT REALISE							0		0
2.1.1	MESR subvention	4 190 590	4 190 590	0	10.4	Salaires personnels détachés	4 342 800	4 183 607	-159 193
2.1.1	MESR réserve annuelle	152 210	-6 983	-159 193					

Il s'agit des 37 directeurs (6 nationaux et 31 régionaux) détachés par le MESR auprès de la Fédération.

Leur coût (un peu plus de 4 millions d'€) est intégralement financé par la subvention du MESR fléchée.

En complément des informations données précédemment, je vais vous présenter une rapide vue d'ensemble de nos subventions et de nos partenariats qui sont répartis dans les différents blocs. J'en profite pour remercier nos ministères de tutelle et nos différents partenaires.

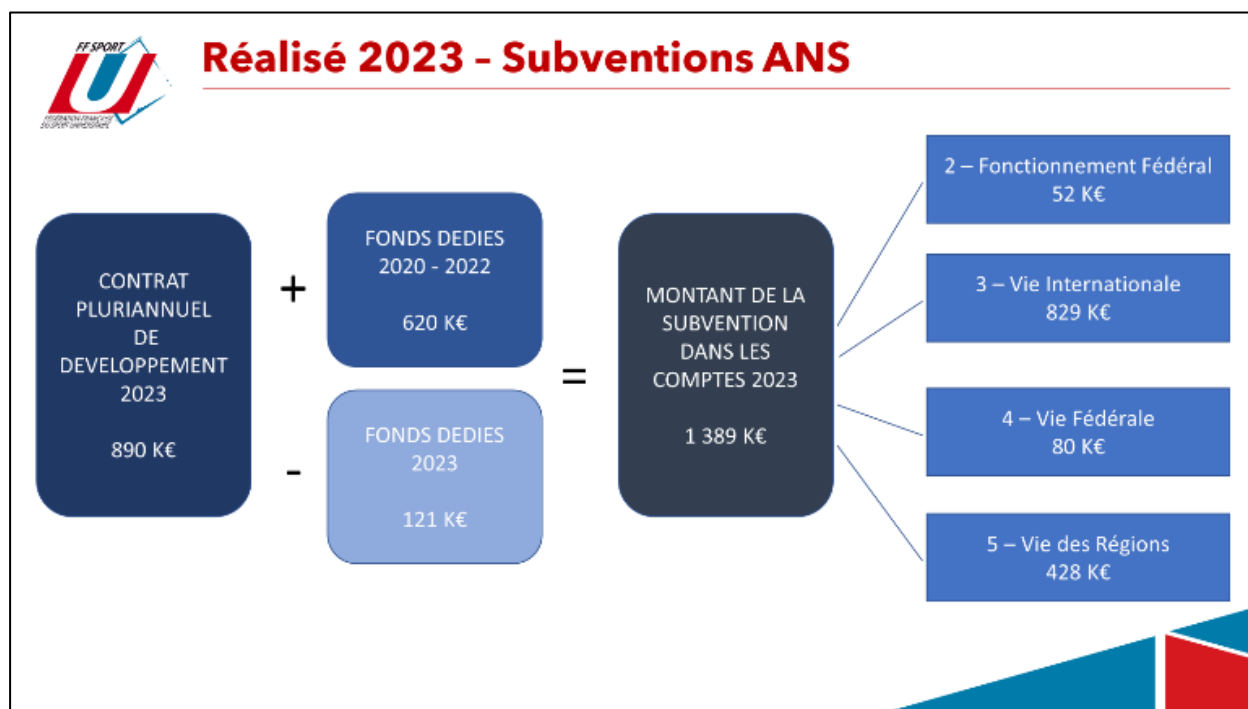
Le MESR



Dans le cadre de notre convention pluriannuelle de partenariat, le ministère de l'Enseignement Supérieur et de la Recherche nous a attribué une subvention de 5 millions 272 k€ : 1 million 82 k€ pour le fonctionnement, non fléché, et 4 millions 190 k€ pour les personnels détachés.

Compte tenu de la réserve annuelle constatée sur la part détachés le montant de la subvention MESR dans les comptes est de 5 millions 266 k€ soit 58 % du total de nos ressources.

L'ANS



Dans le cadre de notre contrat pluriannuel de développement, l'ANS nous a attribué une subvention de 890 k€ pour 2023.

Compte tenu des fonds dédiés 2020, 2021 et 2022 (+ 620 k€) et des fonds dédiés estimés pour 2023 (- 121 k€), le montant de la subvention ANS dans les comptes est de 1 389 k€, fléchés dans les différents blocs vus précédemment, soit 15% du total de nos ressources.

Les Partenaires

Nous avons différents types de partenariats :

- Les partenaires financiers pour 226 k€ : MAIF, BNP Paribas, Société Générale, Prixtel et Casden
- Les partenaires matériels et prestations pour 42 k€ : Casal Sport et Prixtel
- Les autres partenaires matériels et prestations, qui ne sont pas valorisés comptablement mais qui sont estimés à 290 k€ : Le Coq Sportif, Société Générale, Wilson, Gerflor, Gymnova et BSN médical.

8 - Le total

FFSPORT		Compte de résultat - Réalisé 2023			
	BP 2023 AG 25/03/23	Réalisé 2023	écart avec BP		
	BP 2023 AG 25/03/23	Réalisé 2023	écart avec BP		
8 - TOTAL					
TOTAL DES PRODUITS	9 224 026	9 010 413	-213 613	TOTAL DES CHARGES	9 374 026
					8 967 511
					-406 515
RESULTAT PREVISIONNEL				-150 000	Écart BP/Réalisé
RESULTAT REALISE				42 902	192 902
		① RECETTES NON FLECHÉES 2 662 K€	② FONCTIONNEMENT FEDERAL - 779 K€		
		③ VIE INTERNATIONALE + 19 K€	④ VIE FEDERALE - 69 K€		
			⑤ VIE DES REGIONS - 1 790 K€		
			EXCÉDENT + 42 K€		

Le total des blocs présentés précédemment nous amène à constater un résultat excédentaire de 42 902 € soit 0.4 % du total des recettes.

Pour rappel le budget prévisionnel avait été annoncé comme déficitaire de 150 k€. Le résultat est supérieur de 192 k€ à ce qui avait été annoncé, cela s'explique principalement par :

- Des produits en plus pour 114 k€ (partenariats, produits financiers, produits divers)
- Des économies globales à l'international pour 69 k€
- Des fonds dédiés ANS en plus pour 127 k€
- Le développement du portail extranet qui ne démarre qu'en 2024 et qui sera immobilisé : impact +83k€
- Un impact comptable de - 195 k€ dû au changement de comptabilisation des licences et de la Dotation de Structuration Fédérale

Des questions ???

Nous allons maintenant laisser la parole à Rémi PRUNIER, Directeur de mission d'ORCOM AUDIT, Commissaire aux comptes de la FF Sport U.

3.2. Lecture des rapports du commissaire aux comptes

Cf. annexe et PPT.

R. PRUNIER : Bonjour à toutes et tous. Nous allons ensemble vérifier l'authenticité et la sincérité des comptes présentés par votre trésorier.

Je vais repréciser, comme chaque année, quel est le rôle du commissaire aux comptes. Le rôle du commissaire aux comptes, son objectif, c'est d'obtenir une assurance raisonnable que ce qui vient de vous être présenté ne comporte pas d'anomalies significatives dans les comptes. Un commissaire aux comptes peut donc certifier les comptes, il peut les certifier en émettant des réserves ou refuser de les certifier.

Pour mettre fin au suspense, nous certifions les comptes sans aucune réserve de la Fédération en 2023. Les comptes sont sincères, fidèles, nous n'avons détecté aucun écart, aucune anomalie.

Après analyse et en tant que commissaire aux comptes, je constate une bonne année pour la fédération sur le plan comptable et financier. Une bonne année déjà parce nous constatons qu'en 2023 tous les indices, que ce soit en termes de nombre de licenciés ou de budget sont au vert. Un résultat à l'équilibre, alors à l'équilibre plus, mais effectivement, c'est l'objectif d'une association de pouvoir réaliser ses activités.

Nous avons une très bonne présentation très complète et exhaustive de votre trésorerie sur les comptes. Je ne suis pas sûr que tout le monde maîtrise parfaitement la notion de fonds dédiés. C'est pourtant très important parce que les fonds dédiés, c'est l'ensemble des financements que vous percevez fléchés sur des actions pour lesquelles, au 31 décembre, parce qu'il faut qu'on s'arrête pour vous présenter les comptes sur une date, toutes les dépenses ne sont pas engagées. Vous pouvez constater 500 000 euros de dépenses de fonds dédiés en décembre 2023. Nous, en tant que commissaire au compte, sommes très vigilants sur les fonds dédiés parce qu'il est important pour nous que les fonds dédiés puissent être consommés. Et c'est bien le cas. Ces fonds dédiés sont fléchés, seront consommés.

C'est important dans le cadre de votre analyse de pouvoir appréhender la trésorerie qui est affichée et les fonds propres, puisque je rappelle que les fonds propres, c'est l'accumulation depuis la création de la fédération de l'ensemble de ces excédents.

En termes de trésorerie, si vous prenez la trésorerie qui est affichée, que vous en déduisez les fameux produits constatés d'avance, c'est-à-dire ce qu'on encaissait du ministère au titre du personnel détaché, mais fléché sur l'exercice suivant, il reste à peu près 650 000, plus les fonds dédiés de 500 000 euros qui sont bien des financements qu'on a sur le compte bancaire, mais pour lesquels on n'a pas encore engagé toutes les dépenses.

En réalité, la trésorerie correspond, si vous voulez neutraliser, au fonds propre de la fédération et ça correspond à trois mois le budget de fonctionnement de la Fédération. Pour nous, c'est vraiment le signe d'une bonne santé financière. Il est important d'avoir ce matelas de sécurité de trois mois. Vous les avez, il faut garder ce cap et cette vigilance que vous avez au quotidien. Tout va bien pour la Fédération. Les comptes sont certifiés.

Nous avons un deuxième rapport qui s'appelle le rapport spécial sur les conventions réglementées. Une convention réglementée en France, c'est une convention autorisée par la loi pour laquelle il pourrait y avoir des flux entre des dirigeants en commun, des dirigeants de la fédération et des différents acteurs avec lesquels elle travaille. Les dirigeants dans une association, ce sont les membres de son conseil, qui sont les dirigeants de droit. Le commissaire au compte doit préciser les nouvelles conventions chaque année. Nous n'avons pas de nouvelles conventions à vous présenter, mais c'est un rapport qui doit être quand même soumis à l'Assemblée.

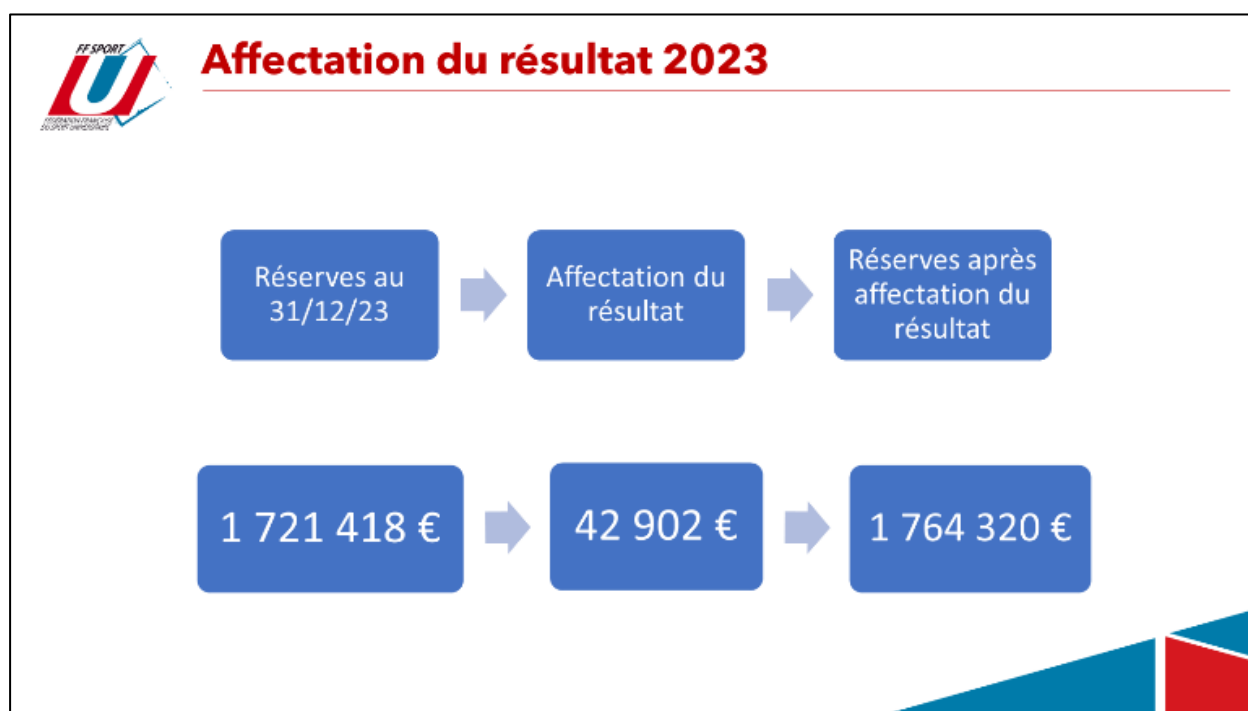
Enfin, je tiens à souligner la présentation très claire du trésorier et les schémas présentés. Je remercie évidemment votre directeur national et puis G. PERY-KASZA pour tout le travail qui a été fait, puisque c'est l'une de nos premières assemblées générales cette année. Cela montre aussi la qualité de l'organisation comptable et financière de la fédération, parce que quand le mois de mars n'est pas terminé, et que les comptes sont déjà certifiés, c'est bon signe.

3.3. Approbation des comptes annuels 2023

Cf. annexe et PPT.

J-F. FROUSTEY : Le vote sur l'approbation des comptes 2023 se fera après en même temps que celui sur l'affectation du résultat.

Vous serez également appelé à voter sur le renouvellement du mandat d'ORCOM AUDIT, commissaire aux comptes titulaire représenté par Bruno Rouillé, pour une durée de 6 exercices.



Des questions ???

Nous allons maintenant procéder aux votes :

- De l'approbation des comptes
- De l'affectation du résultat 2023
- Et du renouvellement du mandat du commissaire aux comptes

VOTE 3 - Approbation des comptes annuels 2023 tels qu'ils vous ont été présentés avec un résultat excédentaire de 42 902€ € (Approbation à la majorité simple).

VOTE 3 Approbation des comptes annuels 2023	POUR	94
	CONTRE	0
	ABSTENTION	2

VOTE 3 : Les comptes annuels 2023 présentés avec un résultat excédentaire de 42 902€ sont approuvés à la majorité absolue.

3.4. Approbation de l'affectation du résultat

Cf. annexe et PPT.



J-F. FROUSTEY : Le résultat excédentaire de 2023 sera affecté au compte « Autres réserves » et va donc venir renforcer les réserves de la Fédération pour les porter à 1 764 321 €.

Ce montant représente 2 mois d'activité fédérale en moyenne.
 Pour faire un parallèle, les Ligues Régionales ont des réserves moyennes de 332 k€, équivalentes à 8 mois d'activité.

J-F. FROUSTEY : Nous allons maintenant procéder au vote de l'affectation du résultat 2023.

VOTE 4 - Approbation de l'affectation du résultat excédentaire de 42 902 € au compte « Autres réserves » (Approbation à la majorité simple).

VOTE 4 Approbation de l'affectation du résultat	POUR	92
	CONTRE	1
	ABSTENTION	3

VOTE 4 : L'affectation du résultat excédentaire de 42 902€ au compte « Autres réserves » est approuvé à la majorité des voix exprimées.

C. TERRET : Nous remercions l'Assemblée Générale pour sa confiance.

3.5. Approbation du renouvellement du mandat commissaire aux comptes

Cf. annexe et PPT.

VOTE 5 - Approbation du renouvellement du mandat d'ORCOM AUDIT, commissaire aux comptes titulaire représenté par Bruno ROUILLE, pour une durée de six exercices prenant fin à l'issue de l'Assemblée Générale Annuelle statuant sur les comptes de l'exercice clos le 31 décembre 2029.

VOTE 5 Approbation du renouvellement du mandat	POUR	93
	CONTRE	0
	ABSTENTION	3

VOTE 5 : Le renouvellement du mandat d'ORCOM AUDIT, commissaire aux comptes titulaire représenté par Bruno ROUILLE, pour une durée de six exercices prenant fin à l'issue de l'Assemblée Générale Annuelle statuant sur les comptes de l'exercice clos le 31 décembre 2029 est approuvé à la majorité absolue.

3.6. Approbation du budget prévisionnel 2024 actualisé

Cf. annexe et PPT.

BP 2024 ACTUALISÉ		BP 2024 ACTUALISÉ	
1 - RESSOURCES NON FLECHÉES			
PRODUITS	4 944 192	CHARGES	0
RESULTAT PREVISIONNEL 2024			
RESSOURCES PROPRES	1 061 802		
1.1.1 Affiliations	40 750		
1.1.2 Licences	1 021 052		
SUBVENTIONS	1 062 290		
2.1.1 MESR subvention	1 062 290		
2 - FONCTIONNEMENT FEDERAL			
PRODUITS	117 824	CHARGES	1 141 976
RESULTAT PREVISIONNEL 2024			
RESSOURCES PROPRES	2 711 847	RESSOURCES EXTERIEURES (hors personnels détachés)	662 274
2.1.3 Assurances	35 200	2.1.3.2 Renseignements personnels (non rétribué)	622 600
2.1.1 Partenariat entreprise	88 657	2.1.3.1 Stages / Services civiques	23 375
2.1.2 Partenariat matériel et prestations	7 200	FONCTIONNEMENT ADMINISTRATIF	452 566
2.1.3 Partenariat fédérations	0	0.1.1.1 Logeant	334 500
2.1.4 Autres produits	31 039	0.1.1.2 Frais généraux de fonctionnement	307 500
2.1.6 Revenus financiers	30 200	0.1.2 Services extérieurs	23 500
2.1.7 Produits exceptionnels	0	0.1.3 Assurances locatives	45 000
SUBVENTIONS	45 487	0.1.4 Déplacements et arbitrages	49 800
2.2.1 ANS subvention 2024	30 200	0.1.5 Frais financiers	5 000
2.2.1 ANS subvention Fonds olympiques 2020 - extrané	0	0.1.6 Charges exceptionnelles - Divers	0
2.2.2 Autres subventions	8 200	0.1.7 Lingés	10 000
2.2.3 FMS quota part versée au compte de résultat	7 487	PROMOTION - COMMUNICATION	41 846
		0.2 Promotion	4 000
		0.2 Communication	27 300
		0.3 REPORTE PORTAIL EXTRANET	0
3 - VIE INTERNATIONALE			
PRODUITS	941 746	CHARGES	1 647 646
RESULTAT PREVISIONNEL 2024			
RESSOURCES PROPRES	349 758	3.1 FISU direct	1 250
2.1.1 Partenariat entreprise	85 200	3.1.2 Org. Compétition FISU en France	349 000
2.1.2 Partenariat matériel et prestations	0	3.1.3 Championnats du Monde à l'étranger	673 000
2.1.3 Partenariat fédérations	226 758	3.1.4 Jeux Mondiaux Universitaires	0
2.1.4 Revenus rencontres internationales	10 200	3.1.5 Coupes du Monde des Universités	0
SUBVENTIONS	661 988	3.1.1 ELBA	78 200
2.2.1 ANS subvention 2024	497 200	3.1.2 Rencontres internationales sports co	132 758
2.2.1 ANS subvention Fonds olympiques n-1	121 488	3.1.3 Rencontres internationales sports ind	88 000
2.2.2 Autres subventions	139 299	3.1.4 Divers internationales	3 000
		3.1.5 Déplacements des élus internationaux	33 700
4 - VIE FEDERALE			
PRODUITS	104 000	CHARGES	267 070
RESULTAT PREVISIONNEL 2024			
RESSOURCES PROPRES	24 000	FORMATIONS	77 000
2.2.3 Partenariat fédérations	4 000	INSTANCES	122 750
2.2.5 Autres produits	20 000	CMN	6 500
SUBVENTIONS	80 000	2.2.1 Instances académiques états	34 250
2.2.1 ANS subvention 2024	80 000	2.2.2 Autres instances	33 000
2.2.2 Autres subventions	0	2.2.3 Projet fédéral - Horizon 2030	50 000
		2.2.4 MEDICAL (hors encadrement des étudiants)	15 500
		2.2.5 ACCOMPAGNEMENT JOP 2024	2 000
5 - VIE DES REGIONS			
PRODUITS	440 507	CHARGES	2 641 387
RESULTAT PREVISIONNEL 2024			
RESSOURCES PROPRES	341 407	5.1.2 Dotation de fonctionnement	1 174 000
2.1.1 Partenariat entreprises	54 107	5.1.3 Dotation structuration fédérale	912 847
2.1.2 Partenariat matériel et prestations	35 000	5.1.4 Dotation heures district	151 300
2.1.3 Partenariat fédérations	52 240	5.1.5 Dotation organisations sportives	216 000
2.1.5 Autres produits	0	5.1.6 Frais organisations CFU	20 000
SUBVENTIONS	499 100	5.1.7 Autres organisations / autres dotations	104 700
2.1.1 MESR subvention heures district	151 100	5.1.4 Rémunérations	61 700
2.1.1 ANS subvention 2024	348 000		
2.1.2 Autres subventions	5 000		
6 - LE CHALLENGE DES ETUDIANTS 2024 - VICHY			
PRODUITS	830 000	CHARGES	830 000
RESULTAT PREVISIONNEL 2024			
2.1.4 Subventions MS / ANS / AURA	830 000	6.1 Frais d'organisation	830 000
7 - PERSONNELS DETACHES			
PRODUITS	4 340 590	CHARGES	4 340 590
RESULTAT PREVISIONNEL 2024			
2.1.1 MESR subvention	4 340 590	7.1 Salaires personnels détachés	4 340 590
8 - TOTAL			
TOTAL DES PRODUITS	10 458 069	TOTAL DES CHARGES	10 508 568
RESULTAT PREVISIONNEL 2024			50 000

J-F. FROUSTEY : Nous vous proposons un budget 2024 actualisé d'un montant total de charges de 10 millions 508 k€ et de produits de 10 millions 458 k€ soit un déficit prévisionnel de 50 000 €.

Voici les éléments marquants et nouveaux pris en compte dans ce BP :

- Pour les licences et la Dotation de Structuration Fédérale :
 - L'intégralité des Ligues a choisi le modèle de la licence à tarif unique voté lors de l'AG 2023.
 - Le BP a été établi sur une base de 92 600 licences sportives pour la saison 2023/2024 et 93 700 pour 2024/2025.
 - Tarif de la licence nationale 21€ pour la saison 2023/2024 et 21,5 € pour la saison 2024/2025, 1€ pour les territoires ultra-marins.
 - Montant de la Dotation de Structuration Fédérale 10€ par licences sportives, 2€ pour les territoires ultra-marins
 - Le choix de n'augmenter la licence que de 50 centimes (+ 2,4%) est motivé par notre volonté de ne pas trop impacter les étudiants cette année.
 - Néanmoins ce choix nous conduit à vous présenter des budgets déficitaires, déficits financés sur nos fonds propres.
- La subvention du MESR à 5 622 880 € (+ 350 k€ sur la partie détachés)

- Le maintien de la subvention ANS de 890 000 € plus utilisation des fonds dédiés pour financer l'international 2024
- Une masse salariale (personnels non détachés et personnels oxygénés) en augmentation de 96 k€

Au niveau international :

- La participation à 18 Championnats du Monde universitaire dont 3 sports collectifs
- L'organisation du Championnat du Monde universitaire de rugby à 7 en 2024 à Aix en Provence
- L'organisation du Championnat du Monde universitaire de handball en 2026 à Pessac
- L'organisation du Challenge 2024 en mai à Vichy



LE CHALLENGE 2024 - VICHY

		BP 2024 ACTUALISE
6 - LE CHALLENGE DES ETUDIANTS 2024 - VICHY		
PRODUITS		830 000
2.3.4	Subventions MS / ANS / AURA	830 000
CHARGES		830 000
01	Frais d'organisation	830 000
RESULTAT PREVISIONNEL 2024		0



LE CHALLENGE 2024
LE GRAND RENDEZ-VOUS SPORTIF DES ETUDIANTS

DANS LE CADRE DE LA
GRANDE CAUSE NATIONALE 2024

20-23 mai
Vichy

12 Universités
8 Grandes Écoles

- ▶ ATHLÉTISME
- ▶ AVIRON
- ▶ BADMINTON
- ▶ BASKETBALL
- ▶ BEACH VOLLEY
- ▶ CÉCHIFFOOT
- ▶ FOOTBALL
- ▶ MUSCULATION
- ▶ NATATION
- ▶ PÉTANQUE
- ▶ SWIMRUN
- #BOUGE30MINUTES
- #GCN2024
- #FFSU

Partenaires : 

Il se déroulera en mai 2024 sur 4 jours : 1100 participants (8 écoles et 12 universités), 200 bénévoles, réalisé à isopérimètre et entièrement financé par 3 subventions (Ministère des Sports, ANS Grande Cause Nationale et Conseil Régional AURA).

Des questions ?

Le vote sur l'approbation du BP 2024 actualisé se fera en même temps que celui sur le BP 2025.

VOTE 6 - Approbation du budget prévisionnel 2024 actualisé, tel qu'il vous a été présenté avec un déficit prévisionnel de 50 000 € (Approbation à la majorité simple).

VOTE 6 Approbation du budget prévisionnel 2024 actualisé	POUR	86
	CONTRE	6
	ABSTENTION	4

VOTE 6 : Le budget prévisionnel 2024 actualisé avec un déficit de 50 000€ est approuvé à la majorité des voix exprimées.

3.7. Approbation du budget prévisionnel 2025

Cf. annexe et PPT.

BP 2025		BP 2026	
1 - RECETTES NON FLECHÉES			
PRODUITS	3 048 444	CHARGES	0
RESULTAT PREVISIONNEL 2025		3 048 444	
RESSOURCES PROPRES	2 016 333		
1.1.1 Affiliations	40 750		
1.1.2 Licences	1 975 240		
SUBVENTIONS	1 062 299		
2.1.1 MESR subvention	1 062 299		
2 - FONCTIONNEMENT FEDERAL			
PRODUITS	819 814	CHARGES	1 378 266
RESULTAT PREVISIONNEL 2025		- 558 452	
RESSOURCES PROPRES	291 847	PRESSIONS CENTRALES (pour personnes affiliées)	688 408
1.1.3 Assurances	25 200	1.1.3.1 Réassurance personnes (non affiliés)	680 200
1.2.1 Partenariat entreprises	88 657	1.2.1.1 Stages/maîtrise d'œuvre	34 550
1.2.2 Partenariat matériel et prestations	7 200	FONCTIONNEMENT ADMINISTRATIF	454 200
1.2.3 Partenariat fédérations	0	1.2.3.1 Locaux	136 000
1.2.4 Autres produits	91 200	1.2.4.1 Frais généraux de fonctionnement	102 300
1.2.6 Revenus financiers	20 200	1.2.6.1 Services extérieurs	30 000
1.2.7 Produits exceptionnels	0	1.2.7.1 Assurances licenciés	45 000
SUBVENTIONS	57 407	1.2.7.2 Déplacements et véhicules	49 000
2.1.1 ANS subvention 2025	30 200	1.2.7.3 Frais financiers	5 000
2.1.4 ANS subvention Fonds olympique 2020 - exorant	20 200	1.2.7.4 Charges exceptionnelles - Divers	0
2.2.2 Autres subventions	0	1.2.7.5 Impôts	35 000
1.2.8 FMS quota part vers le compte de résultat	7 407	1.2.8.1 PROMOTION - COMMUNICATION	55 800
		1.2.8.2 Promotion	4 000
		1.2.8.3 Communication	31 800
		1.2.8.4 REPORTE PORTAL EXTRANET	55 800
3 - VIE INTERNATIONALE			
PRODUITS	474 888	CHARGES	1 497 546
RESULTAT PREVISIONNEL 2025		- 1 022 658	
RESSOURCES PROPRES	332 599	FISU divers	3 250
1.2.1 Partenariat entreprises	45 200	1.2.1.1 Org. Compétition FISU en France	2 000
1.2.2 Partenariat matériel et prestations	0	1.2.2.1 Championnats du Monde à l'étranger	0
1.2.3 Partenariat fédérations	227 200	1.2.3.1 Jeux Mondiaux Universitaires	266 240
1.2.4 Recettes rencontres internationales	10 200	1.2.4.1 Coupes du Monde des Universités	0
SUBVENTIONS	540 599	1.2.4.2 ELISA	61 200
1.2.1 ANS subvention 2025	540 599	1.2.1.1 Rencontres internationales sports co	112 750
1.2.1 ANS subvention Fonds olympique n-1	0	1.2.1.2 Rencontres internationales sports ind	68 000
1.2.2 Autres subventions	0	1.2.2.1 Divers internationaux	1 000
		1.2.2.2 Déplacements des élus internationaux	23 000
4 - VIE FEDERALE			
PRODUITS	104 000	CHARGES	262 570
RESULTAT PREVISIONNEL 2025		- 158 570	
RESSOURCES PROPRES	24 000	FORMATIONS	77 000
1.2.7 Partenariat fédérations	4 000	1.2.7.1 INSTANCES	170 250
1.2.5 Autres produits	20 000	1.2.5.1 CMN	7 000
SUBVENTIONS	80 000	1.2.5.2 Instances statutaires élues	51 250
2.2.1 ANS subvention 2025	80 000	1.2.5.3 Autres instances	62 000
2.3.2 Autres subventions	0	1.2.5.4 Projet Fédéral - Horizon 2030	50 000
		1.2.5.5 MEDICAL (voir essaiement des EOPU)	15 320
5 - VIE DES REGIONS			
PRODUITS	640 507	CHARGES	2 664 988
RESULTAT PREVISIONNEL 2025		- 2 024 481	
RESSOURCES PROPRES	141 407	1.2.2.1 Dotation de fonctionnement	1 177 100
1.2.1 Partenariat entreprises	54 167	1.2.2.2 Dotation structuration fédérale	933 048
1.2.2 Partenariat matériel et prestations	35 000	1.2.2.3 Dotation heures district	151 100
1.2.3 Partenariat fédérations	52 240	1.2.3.1 Dotation organisations sportives	216 000
1.2.5 Autres produits	0	1.2.5.1 Frais organisations CFU	20 000
SUBVENTIONS	499 100	1.2.5.2 Autres organisations/Autres dotations	104 740
2.2.2 MESR subvention heures district	151 100	1.2.5.3 Récompenses	63 000
2.2.1 ANS subvention 2025	343 000		
2.3.2 Autres subventions	5 000		
6 - PERSONNELS DETACHES			
PRODUITS	4 540 590	CHARGES	4 540 590
RESULTAT PREVISIONNEL 2025		0	
2.1.1 MESR subvention	4 540 590	1.2.4 Salaires personnels détachés	4 540 590
7 - TOTAL			
TOTAL DES PRODUITS	9 575 854	TOTAL DES CHARGES	9 675 854
RESULTAT PREVISIONNEL 2025		- 100 000	

J-F. FROUSTEY : Établir un budget prévisionnel à plus d'un an est un exercice difficile car les inconnues ne manquent pas.

Nous vous proposons un budget 2025 d'un montant total de charges de 9 millions 675 k€ et de produits de 9 millions 575 k€ soit un déficit prévisionnel de 100 000 €.

Dans les éléments marquants et nouveaux pris en compte dans ce BP, voici les principaux :

- Les hypothèses sur le nombre et le tarif des licences ont été évoquées plus haut pour le BP 2024
- Mise en œuvre du portail extranet en septembre 2025

Au niveau international :

- Les Jeux Mondiaux Universitaires qui se dérouleront en Italie pour l'hiver et en Allemagne pour l'été
- Les autres grandes masses sont reprises à l'identique

Des questions ???

S. LEPUISSANT : Bonjour, je suis S. LEPUISSANT, délégué pour la Ligue de Bretagne. Au sein de la Ligue Bretagne du Sport Universitaire, nous avons beaucoup échangé sur deux aspects. Premièrement, est-ce que, concernant cette décision de nouveau modèle, nous avons envisagé la possibilité d'un aspect expérimental ou non défini ? Deuxième question, est-ce que vous avez des retours actuellement des AS, aux plus proches des universités, sur les répercussions du passage du forfait à la licence individuelle sur leurs finances et leurs budgets ?

J-F. FROUSTEY : Concernant la deuxième interrogation, nous n'avons pas de retours, en tout cas pas de retours marquants de nos associations sportives sur leur budget propre

C. TERRET : Bonjour Samuel. Pour répondre à la première question, il y avait en effet lors du vote un engagement à regarder le modèle à titre expérimental à 2-3 ans, en partant du principe que les ligues avaient le choix de rester soit sur le modèle du contrat de licence, soit à licence unique. L'intégralité des ligues a, à ce jour, fait le choix de passer sur le modèle à tarif unique. Aucune ligue n'a gardé le modèle de contrat licences. Ainsi, à part la comparaison avec l'ancien modèle, nous n'avons pas sur cette année n d'éléments de comparaison entre plusieurs ligues sur des dynamiques de prise de licence ou sur des retours différents vis-à-vis du contentement ou du mécontentement en interne. Or, dès lors où toutes les ligues ont fait ce choix, nous supposons que ce choix est volontaire et validé en CD et en AG.

L'idée est de faire un bilan dans deux ans, voir si le modèle fonctionne et s'il ne fonctionne pas, de se laisser la possibilité de retour en arrière. Nous sommes actuellement sur la première année de déploiement, il est nécessaire de laisser passer une seconde année avant d'établir un bilan. En effet, il est difficile sur une seule année de voir le fonctionnement du modèle.

Pour autant, nous avons estimé un nombre de pertes de licences sur certains sites où nous savions que le contrat menait à des licences de masse. Cette estimation est d'environ 5 000 à 6 000 licences à perte potentielle. En enlevant ces 6 000 licences, cette année, nous sommes plutôt en avance en termes de nombre de licenciés par rapport à l'année dernière. Cela signifie que le nouveau modèle ne semble pas poser de frein à l'activité. La prise de licence est plutôt liée à une offre sportive proposée par les directeurs et par les équipes de collaborateurs et collaboratrices en région.

Pour conclure, je suis heureux de voir que ça fonctionne plutôt bien. Un bilan sera établi par la prochaine équipe pour analyser la pérennité du modèle.

Concernant les retours des Ligues, il est un peu tôt pour les effectuer. Comme je l'ai dit, l'activité ne baisse pas, elle est même plutôt légèrement en avance. L'ancien modèle avait l'inconvénient de créer de vrais déséquilibres. Le prix de la licence pouvait varier du simple au double entre deux ligues. En rééquilibrant et en renivelant avec le nouveau modèle, il y a certains endroits où la licence coûte moins chère qu'avant, d'autres potentiellement plus chère. Néanmoins, nous sommes sur un modèle plus équitable, plus transparent, plus visible. Il y a un temps d'apprentissage du modèle. Le changement engendre toujours des mécontentements. Il y a des endroits, ponctuellement, où nous pouvons entendre que c'était mieux avant. De manière générale, les retours sont plutôt favorables pour l'instant. Nous aurons plus de précisions quand il sera l'heure du bilan.

J-F. FROUSTEY : Merci C. TERRET. Il n'y a plus de questions, nous pouvons procéder au vote. Nous allons maintenant procéder aux votes de l'approbation du BP 2024 actualisé et du BP 2025.

VOTE 7 - Approbation du budget prévisionnel 2025, tel qu'il vous a été présenté avec un déficit prévisionnel de 100 000€ (Adoption à la majorité simple).

VOTE 7 Approbation du budget prévisionnel 2025	POUR	82
	CONTRE	9
	ABSTENTION	5

VOTE 7 : Le budget prévisionnel 2025 avec un déficit prévisionnel de 100 000€ est approuvé à la majorité des voix exprimées.

C. TERRET : Nous remercions vivement l'AG fédérale pour son vote et sa confiance. J'en profite pour remercier J-F. FROUSTEY qui est vraiment investi dans ses fonctions ainsi que l'équipe de la direction nationale et en particulier G. PERY-KASZA, directrice financière, qui a longuement travaillé sur ce sujet.

4. PÔLE INSTITUTIONNEL

C. TERRET : Il m'appartient de vous présenter les propositions de réformes statutaires et réglementaires portant sur la gouvernance de la Fédération et des Ligues. Je remercie en préambule L. TICO, responsable administrative et juridique de la Fédération, qui a beaucoup travaillé sur ce dossier et sur cette présentation, mais également sur le texte de fond. Nous avons beaucoup échangé à ce sujet.

Merci pour ce travail conséquent.

Pour recontextualiser le sujet qui vous est proposé aujourd'hui, c'est la conséquence de ce travail de quatre éléments soit qui nous obligeaient, soit dont nous nous sommes saisis pour faire ces propositions aujourd'hui.

Le premier élément, c'est la loi de mars 2022, la loi démocratiser le sport en France, qui impose aux fédérations certaines modifications en termes de gouvernance auxquelles nous sommes tenus de nous conformer. Au regard du fait que nous ne sommes pas une fédération délégataire, certaines propositions de cette loi sont plutôt des préconisations.

Deuxième point, lorsque nous avons été élus début 2021 avec mon équipe et le comité directeur, il y avait une profession de foi et certains éléments sur lesquels nous étions engagés en matière de gouvernance. Nous tenons ces engagements-là et ces éléments sont donc inclus dans les propositions qui vous seront faites.

Finalement, comme vous le savez, récemment, de nombreuses fédérations ont été auditées, au regard de leur mode de gouvernance. De ces réunions sont sortis deux rapports. Un rapport qui est qui DIAGANA BUFFET sorti fin 2023, puis un rapport parlementaire qui est le rapport BELLAMY - SEBAIHI daté de début 2024. Ces rapports font également des préconisations sur les modes de gouvernance des fédérations.

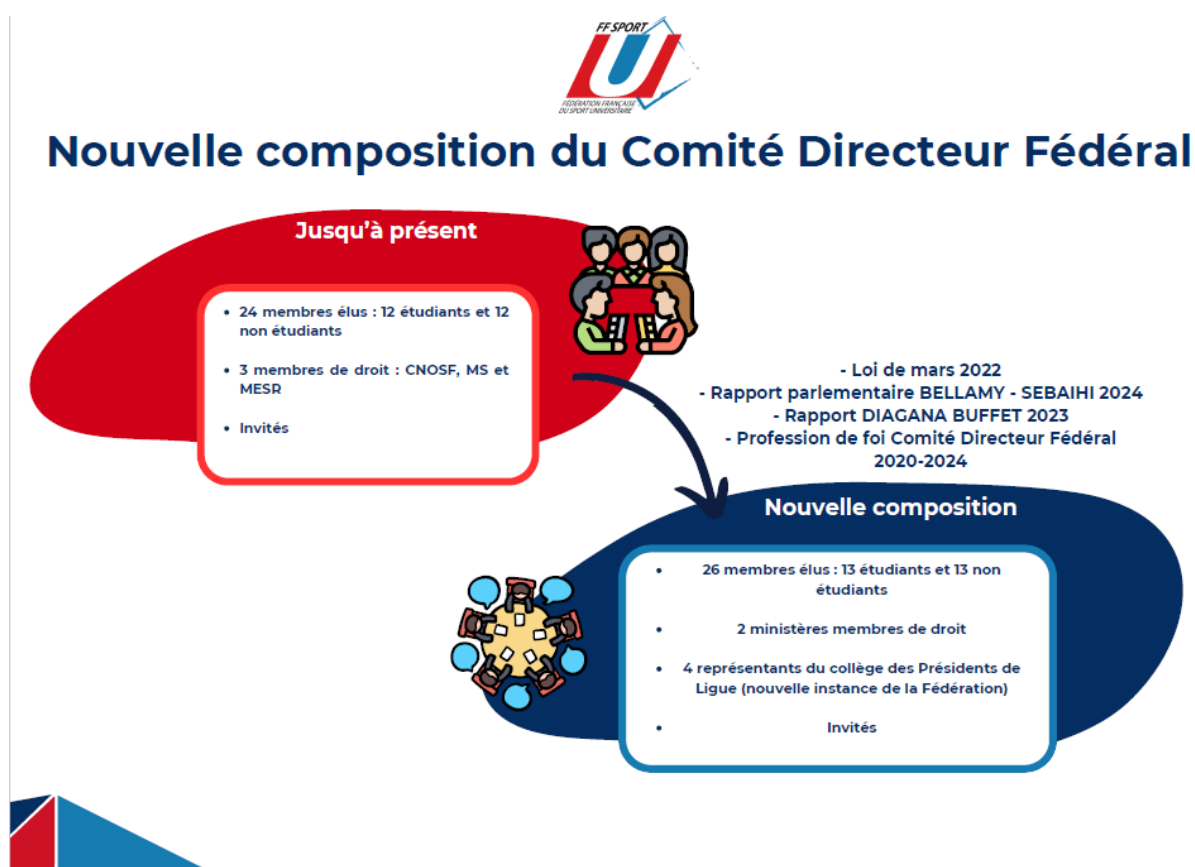
L'ensemble de ces éléments nous a conduit à faire évoluer nos statuts et dont le système de gouvernance commençait à dater. L'idée, a été de se saisir de ces quatre paramètres et de faire une vraie refonte, de proposer une vraie réforme du mode de gouvernance statutaire afin qu'il soit plus moderne et surtout plus démocratique et plus adapté au contexte de l'enseignement supérieur.

Nous allons essayer d'être le plus didactique possible. Vous avez reçu l'ensemble des textes statutaires et réglementaires avec les modifications qui ont été prévues. Nous vous avons préparé ce document de manière à ce que la présentation soit plus adaptée. Je ne vais pas vous proposer un déroulé article par article, mais je vais plutôt vous proposer une présentation sur l'ensemble et le fond du sujet.

Je souhaite vous dire également en préambule que ce qui vous est présenté aujourd'hui est le fruit de concertation, à la fois avec les élus et les directeurs, avec la Direction nationale, sur les aspects techniques, politiques, mais aussi sur les aspects de gestion quotidienne, et puis avec ce qui constituera bientôt je l'espère, le Collège des présidents. Ainsi, l'ensemble des présidents de ligue ont été associés à cette réflexion et à ces propositions statutaires et réglementaires qui nous sont proposées.

La présentation portera dans un premier temps sur les modifications statutaires et réglementaires fédérales puis dans un second temps sur les modifications des Ligues.

Nouvelle composition du comité directeur



Les conditions d'éligibilité

C. TERRET : Jusqu'à présent, mis à part le statut d'étudiant qui était conditionné à l'obtention, à la possession d'une carte d'étudiant, rien n'était défini au sein de notre fédération. Il n'existe pas de contraintes d'âge et ni de contraintes de qualité, notamment pour la notion de non-étudiant. Un non-étudiant, cela pouvait être n'importe qui au regard de nos statuts, que l'individu soit lié ou pas à l'enseignement supérieur. Seule la fonction de président de la fédération était protégée, puisqu'il était précisé dans les statuts que le président devait être enseignant, enseignant-chercheur ou chercheur. Or de cette définition-là, le statut de non-étudiant n'est pas du tout protégé car pas défini dans nos textes.

Nous vous proposons d'introduire des critères d'âge pour les membres du Comité Directeur fédéral. L'âge maximum serait de 29 ans pour les étudiants au moment de l'élection, ce qui veut dire que le jour de mon anniversaire de mes 30 ans, je ne suis plus éligible et donc je ne veux plus être élu en tant qu'étudiant. L'idée est de rester

dans la philosophie, d'être dans une tranche de vie 17-30 ans, dans laquelle j'ai du sens à être élu. Nous considérons qu'au-delà d'un certain âge, il faut laisser la place aux plus jeunes, qui sont les usagers de la fédération.

Le statut de non-étudiant est également plus défini. L'idée est qu'pour les membres du Comité Directeur fédéral nous instaurions un âge plafond de 70 ans.

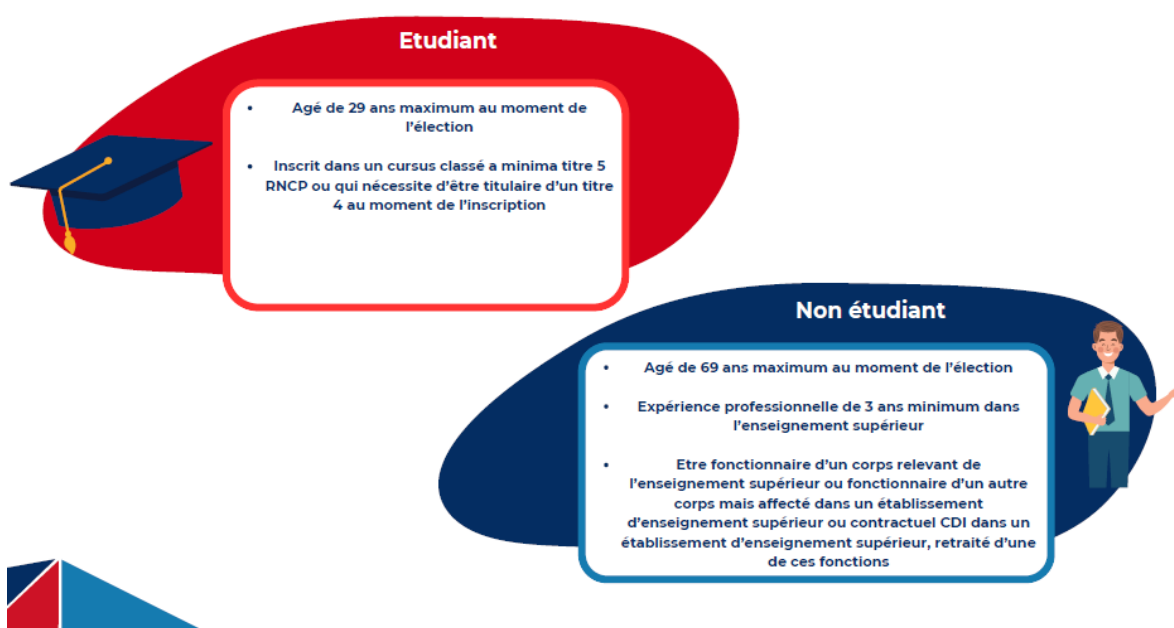
Ces âges plafonds permettent aux élus étudiants d'apporter leur expérience d'usagers en tant que compétiteurs, pratiquants et dirigeants dans les territoires et aux élus non-étudiants d'apporter une certaine connaissance et maîtrise de l'enseignement supérieur et de son fonctionnement.

D'autres conditions d'éligibilité seraient également fixées pour les non-étudiants comme suit :



Conditions d'éligibilité

Les qualités nécessaires pour être candidat :



Les candidatures au comité directeur fédéral

C. TERRET : Jusqu'à présent, nous avons 12 étudiants, 12 non-étudiants qui étaient élus à titre individuel. Ces 24 élus associés aux trois voies institutionnelles se réunissaient ensuite en comité directeur, un président était proposé, un bureau était également proposé et validé par ce comité directeur.

Cela résultait en une somme de projets individuels, de personnalités qui étaient élus sans forcément avoir un projet porté commun par l'ensemble de ces candidats.

La proposition faite dans la profession de foi, qui est également proposée dans les différents rapports, c'est de proposer un fonctionnement de liste qui permet de porter un projet. Concrètement, nous aurions une liste de 16 candidats. 16, c'est la moitié de 32, donc c'est 50% des votes. Cela permet d'obtenir la majorité, finalement, la gouvernance dans un comité directeur, ce qui a du sens au regard du projet qui serait porté par ces listes. 16 membres, 8 étudiants, 8 non-étudiants, 8 hommes, 8 femmes avec tête de liste le ou la présidente, et en numéro 2, un nouveau statut qui serait institutionnalisé, que nous avons mis dans les faits depuis 4 ans, un poste de premier vice-président ou première vice-présidente, qui serait nécessairement étudiant, et avec une parité homme-femme entre ces deux fonctions.

D'autres critères de composition de la liste vous sont également proposés comme suit :



L'idée est de pouvoir conserver un système de proportionnel avec une possibilité d'opposition, de modération dans les instances. C'est très sain pour la démocratie et pour l'exercice de la gouvernance et des institutions.

Ainsi, le comité directeur se composerait de 16 élus sur un projet, 4 présidents de lignes, 2 institutions représentant des ministères et puis 10 élus à titre individuel qui peuvent se présenter en personne, associés ou non à un projet.

Sur ces 10 personnes, 2 sièges dédiés, un siège pour un médecin nécessairement non-étudiant, ce qui existe déjà, et un siège qui serait dédié à un arbitre, nécessairement étudiant. L'arbitre est un siège obligatoire pour les fédérations délégataires mais pas pour notre fédération. Nous avons néanmoins jugé intéressant et important de pouvoir faire cette proposition en réfléchissant sur la notion d'arbitre.

Au total, sur ces 26 membres élus, 13 étudiants et nos 13 non-étudiants, 13 hommes et 13 femmes.

Déléguée : Est-ce qu'il n'aurait pas été judicieux de laisser quatre places pour une minorité avec la liste battue, la deuxième liste, un étudiant, un non-étudiant, une femme et six candidats individuels pour avoir forcément une opposition ?

C. TERRET : C'est une question qui s'est posée. Il faut néanmoins prendre en considération le pendant inverse c'est-à-dire que l'idée fonctionne dans l'hypothèse où il y a plusieurs listes. Plus le nombre de places attribué à la liste arrivée en tête est conséquent, moins de sièges sont réservés aux candidatures individuelles, pour l'expression de la diversité et la possibilité de se présenter sans être associé à une liste. Il y a les avantages et les inconvénients de part et d'autre. Le modèle proposé comporte également l'avantage pour un candidat de se présenter sur liste et en individuel. Selon nos travaux, ce système hybride représente un bon compromis.

Les électeurs

C. TERRET : La loi de mars 2022 impose également le vote des clubs, soit les AS dans notre fédération.

Aux termes de la loi, le vote des clubs doit être à minima de 50%. Pouvait être imaginé un système où les AS ont un poids de 50%, les délégués des ligues de 50%, ou bien trois quarts, un quart ou un poids de 100% des AS.

Nous vous proposons aujourd'hui d'avoir un poids des AS de 100%, pour plusieurs raisons. Premièrement, cela simplifiera énormément le travail et la lisibilité au moment des élections. Nous ne serons pas sur une combinaison de plusieurs types d'électeurs et de plusieurs collèges. Deuxièmement, cela permettrait d'élargir le panel d'électeurs. En effet, plus il existe un vivier d'électeurs important, plus le fonctionnement est démocratique et les institutions, les projets peuvent être portés de manière forte et robuste.

Nous avons imaginé un système de tranches en fonction de la taille des AS. Plus l'AS a un nombre important de licenciés sur l'année n-1, plus elle aura d'électeurs à parité sur le même principe étudiants / non étudiants.

Le système des délégués, qui est en place aujourd'hui, perdura puisque les délégués de ligue continueront de siéger en AG ordinaire, l'AG entendant, les rapports validant les propositions de modification statutaires, etc.

Le calendrier fédéral institutionnel serait donc composé de deux temps lors des années électorales. Un premier temps électif à l'automne où ce seraient les électeurs des AS qui voteraient tous les quatre ans pour le renouvellement du comité directeur voire tous les ans pour un renouvellement partiel en cas de places vacantes au comité directeur lors de la qualité d'un statut par exemple. Le second temps prendrait place au printemps, où les délégués des ligues siègeraient de la même manière que vous êtes présent aujourd'hui.



Les électeurs

Poids des AS : 100%



L'élection

C. TERRET : Le système d'élection serait différent du système actuel. Jusqu'à présent le système en place comportait une centaine de délégués ce qui permettait l'organisation d'une élection en présentiel avec une présentation des candidats.

Dès lors que nous nous retrouvons avec un panel de 1000 à 1500 électeurs, ce format n'est plus possible. Le principe sera le suivant, les comités directeurs de chaque AS choisiront leur mode de désignation de leurs électeurs.

Dans le même temps, un appel à candidature pour les élections sera lancé par la fédération et les candidatures de liste et individuelles approuvées par la commission de surveillance des opérations électorales.

Une fois les candidatures validées, les délégués votants des AS, appelés électeurs, reçoivent tout le matériel de campagne les professions de foi et les éléments pour voter.

S'en suit à peu près une trentaine de jours de campagne électorale officielle, durant laquelle les candidats peuvent, via la Fédération, faire envoyer certains documents aux électeurs.

La campagne se clôturera à l'ouverture du scrutin et les électeurs ont 120h pour se prononcer en ligne sur les candidatures.

Dans un premier temps, ils seront amenés à se prononcer sur les candidatures de liste, puis sur les sièges réservés médecin et arbitre et enfin sur les candidatures de liste. Une fois le scrutin clôturé, la CSOE sera chargée d'authentifier et de prononcer les résultats.

Considérant que le scrutin a lieu sur 5 jours, le quorum n'est plus nécessaire et les procurations ne sont pas admises.



Délégué : Avec la suppression du quorum, nous pouvons nous interroger sur la légitimité de la liste élue.

C. TERRET : La difficulté réside dans le fait qu'organiser une deuxième phase de vote ne changerait rien. Dès lors que l'électeur a reçu le matériel de vote, qu'il dispose de 5 jours pour voter en ligne sans contrainte et qu'il ne s'exprime pas, organiser une nouvelle élection ne changerait rien au résultat.

La notion de quorum s'entend, elle est liée dans les assemblées générales à la présence de votants un moment précis, identifié. Or, si le moment est mal choisi, n'est pas convenu, il faut pouvoir proposer un autre temps pour qu'il y ait suffisamment de personnes présentes.

Toutes les fédérations ayant adopté le vote par anticipation ont supprimé la nécessité d'un quorum.

La gouvernance des Ligues

C. TERRET : L'idée pour les ligues est d'avoir un modèle plus souple, plus adapté au fonctionnement des territoires. Voici les principales modifications :



Changements dans les Ligues

Un système plus souple



- Parité H / F à partir de 2028 (loi mars 2022)
PAS DE CHANGEMENT IMMEDIAT
- Election de personnes avec scrutin plurinominal majoritaire à un tour
- Président nécessairement non étudiant
- Notion de 1er Vice Président étudiant obligatoire
- Président et 1er Vice Président élus par le Comité Directeur
- Président et 1er Vice Président de facto délégués à l'AG Fédérale
- Pas de plafond d'âge pour les non étudiants

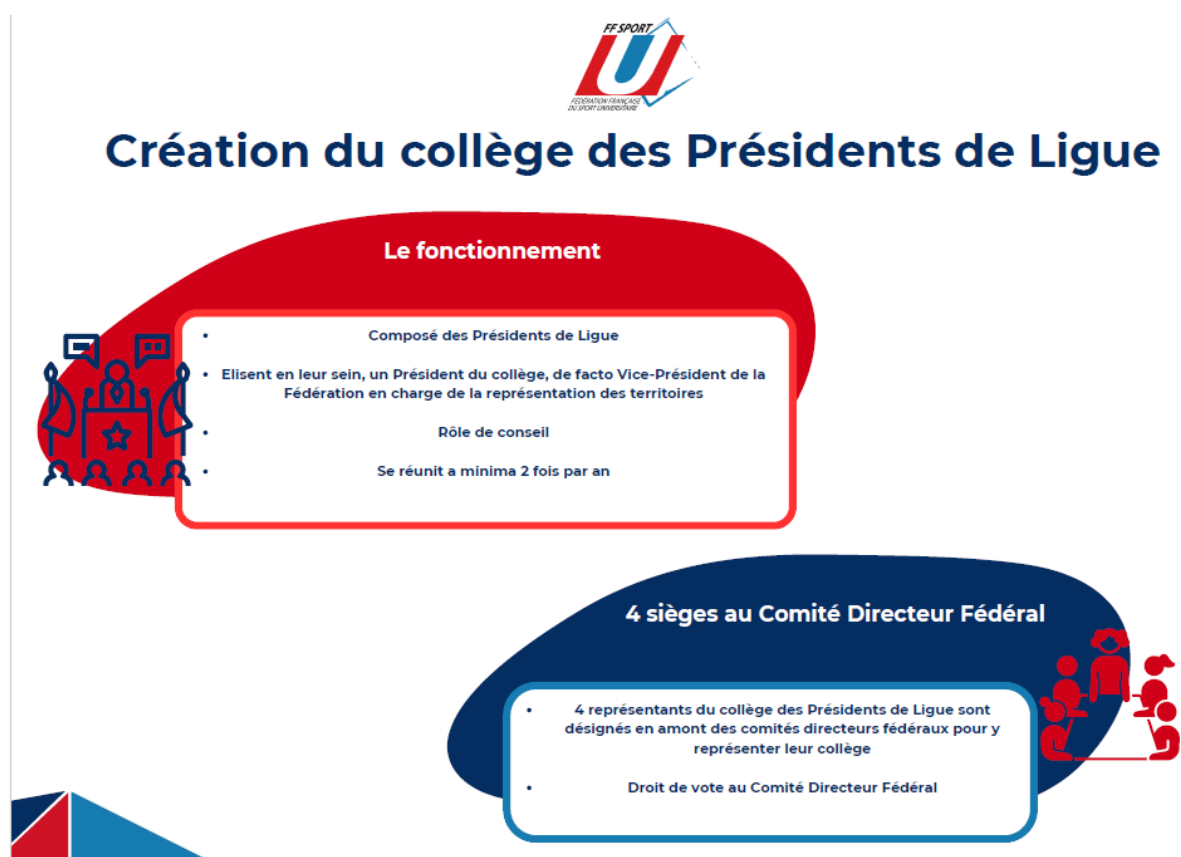


Le collège des Présidents de Ligue

C. TERRET : Nous sommes sur la création d'une nouvelle instance. Dans la pratique, les Présidents de Ligue sont régulièrement réunis depuis 2 ans. Nous souhaitons institutionnaliser cet organe en l'inscrivant dans nos statuts, via la création du Collège des Présidents de Ligue.

Cette instance officielle rassemble l'ensemble du territoire, des ligues en métropole et en territoires ultramarins. Le collège est composé de tous les présidents qui éliront en leur sein un président du Collège des Présidents de Ligue. Ce dernier deviendrait de facto, vice-président de la Fédération, en charge de la représentation des territoires. Le collège aurait un rôle de conseil, se réunirait deux fois par an, et aurait droit, pour chaque comité directeur, à quatre représentants votants. Ces représentants seront désignés pour chaque comité directeur, nous serions sur une représentation institutionnelle. Cela signifie que d'un comité directeur à l'autre, les présidents présents pourraient changer.

Les 4 sièges au comité directeur sont liés aux nouveaux critères d'éligibilité qui vous sont proposés. En effet, en accord avec les préconisations des différents rapports, nous vous proposons de rendre incompatibles les fonctions de Président de Ligue et de membre élu du comité directeur. Pour avoir pu l'expérimenter, il n'est pas opportun de cumuler les deux fonctions et nous pensons plus avisé de séparer les fonctions d'élu du comité directeur et de Président de Ligue. Pour autant, la représentation des territoires et des présidents, qui sont au cœur de la gouvernance de leur ligue, nous paraissait importante. Ainsi, ce système d'une représentation qui correspond à environ 15% des voix du comité directeur, avec une possibilité d'avoir une rotation, nous est apparu assez intéressant dans l'exercice.



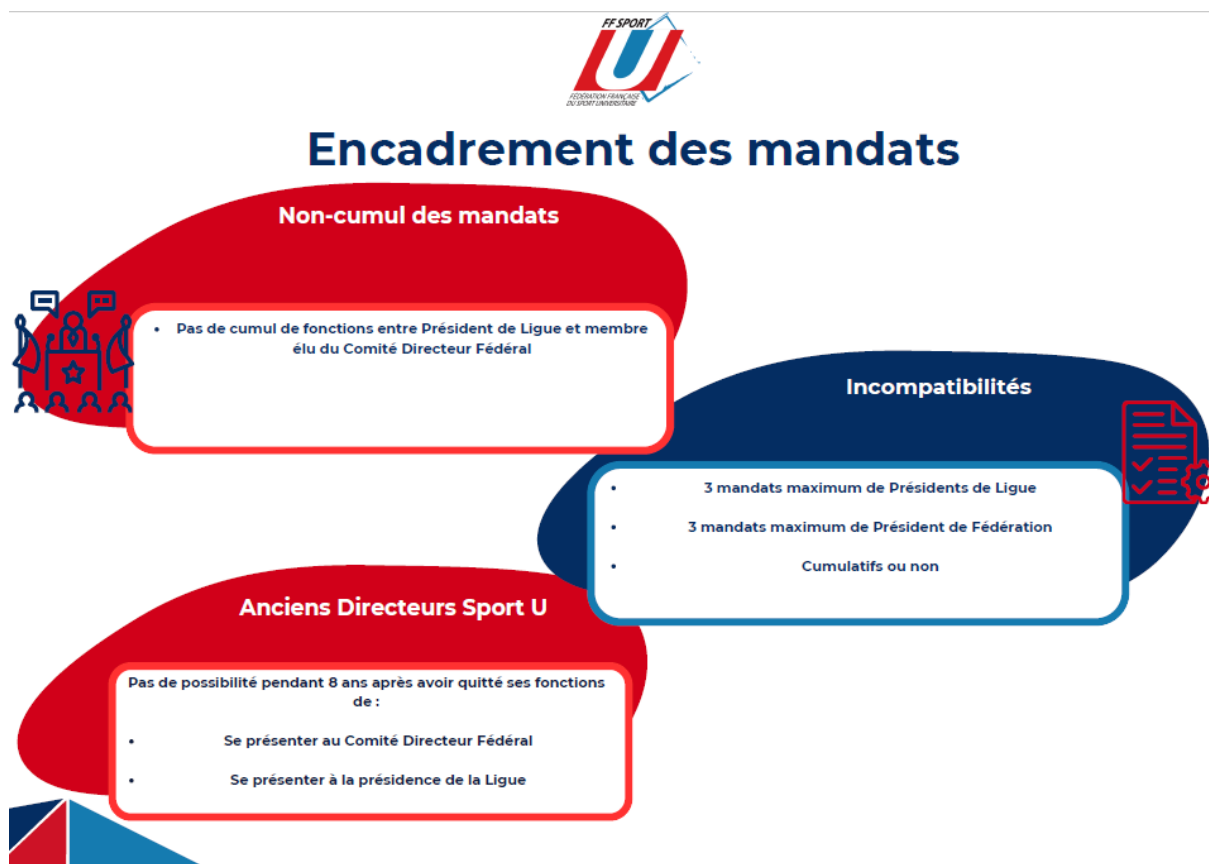
L'encadrement des mandats

C. TERRET : Les différents rapports précités préconisent un encadrement des mandats.

Le premier point concerne la limitation du nombre de mandats. Nous vous proposons de limiter à 3 les mandats de Président de la Fédération et ceux de Président de Ligue cumulatifs ou non.

Le second point est le non-cumul des mandats entre Président de Ligue et membre élu du comité directeur fédéral.

Le dernier point concerne les anciens directeurs du sport universitaire. Ces derniers ne peuvent se présenter au comité directeur fédéral et en tant que président de ligue a minima 8 ans après avoir quitté leurs fonctions. Cette limitation vise à protéger la fonction des directeurs qui sont en place et d'éviter une gouvernance par un ancien collègue avec des manières d'exercer le métier différemment. C'est une préconisation des rapports. Après réflexions, la durée de deux mandats apparaît comme suffisamment opportune. La durée n'empêche pas l'engagement, puisque l'engagement au niveau du comité directeur des ligues sera toujours possible, mais s'il y a certaines fonctions qui seraient désormais protégées.



La continuité des fonctions électives

C. TERRET : Un point également sur la continuité dans les instances. Jusqu'à présent, au 31 août, l'année universitaire s'arrêtait et les mandats également. Par conséquent, dans l'hypothèse où nous avons besoin de convoquer une assemblée générale en urgence en septembre, octobre, novembre, il fallait pour les ligues élire en urgence des délégués. Au regard des contraintes calendaires, c'était parfois difficile, voire impossible.

Ainsi, nous vous proposons à travers la continuité des fonctions électives de conserver un mandat jusqu'à la prochaine AG de Ligue. Cela permettrait une continuité dans le fonctionnement des instances.

Par exemple, un délégué à l'AG fédérale élu en décembre conserve son statut jusqu'à la prochaine assemblée générale de Ligue. Ainsi, il y aurait une vraie continuité de la fonction de délégué qui représente des territoires et qui peuvent être appelés par la fédération pour siéger dans le cadre d'une assemblée générale.

Le raisonnement est identique pour la fonction d'élu. Le collège étudiant est particulièrement concerné. Par exemple, au 1er septembre, si je ne suis plus étudiant, je perds la qualité pour laquelle j'ai été élu et mon siège est vacant au comité directeur. Cela provoque un déséquilibre entre les deux collèges, étudiant et l'étudiant. C'est le cas actuellement au comité directeur fédéral : 12 élus non étudiants, 6 élus étudiants puisqu'au 1er septembre, nous avons une vacance de poste. Nous souhaitons donc pouvoir assurer cette continuité des instances jusqu'à la prochaine AG et que, comme pour les délégués, tout élu dans les ligues ou la fédération qui perdrait la qualité pour laquelle il a été élu reste membre élu jusqu'à la prochaine assemblée générale dans laquelle sera renouvelé leur poste.

Prenons l'exemple du comité directeur fédéral. Les six étudiants qui, le 1er septembre, n'ont pas renouvelé leur inscription puisqu'ils avaient fini leurs études seraient restés élus étudiants jusqu'au jour de cette assemblée générale où leur poste aurait été renouvelé au jour.

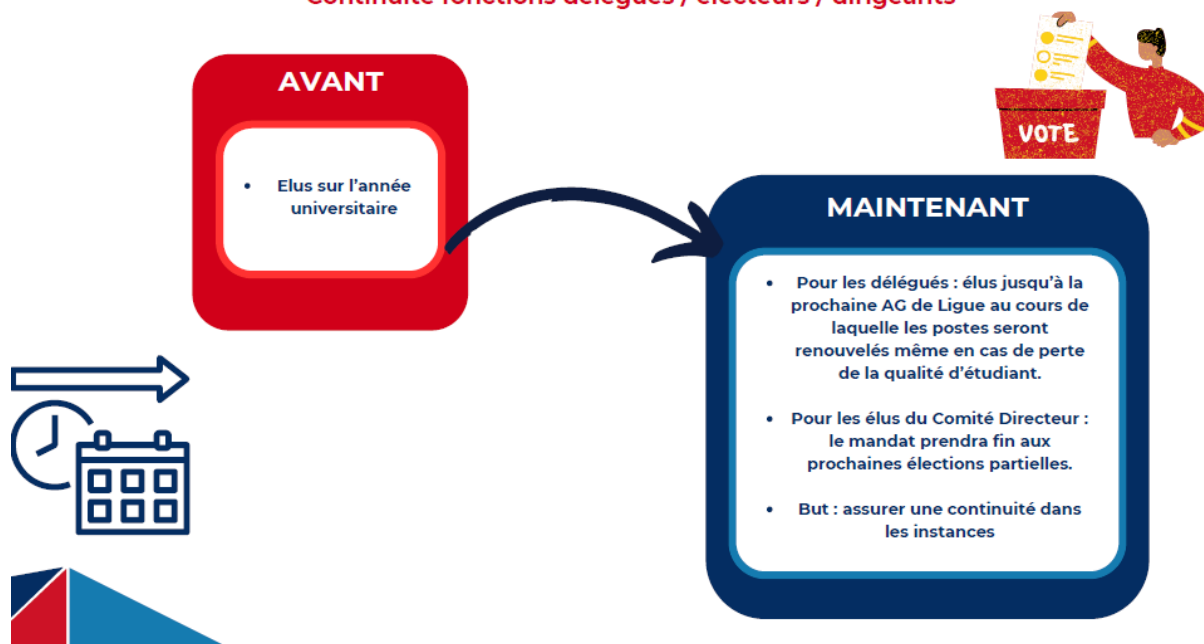
Le principe serait le même avec les conditions d'âge. Je fête mes 70 ans pendant mon mandat d'élu au comité directeur fédéral, je conserve mon siège jusqu'à la prochaine assemblée générale électorale où mon poste sera renouvelé.

En conclusion, la continuité permettrait d'assurer la stabilité de la gouvernance et de maintenir un équilibre institutionnel. Elle s'appliquerait à l'échelle régionale et nationale.



Continuité des fonctions électives

Continuité fonctions délégués / électeurs / dirigeants



Il n'y a pas d'autres questions nous pouvons procéder au vote. Pour rappel, les modifications des statuts doivent être approuvées à la majorité des deux tiers tandis que les modifications réglementaires nécessitent la majorité simple.

4.1. Adoption des nouveaux statuts fédéraux

Cf. annexe et PPT.

VOTE 8 - Adoption des nouveaux statuts fédéraux tels qu'ils vous ont été présentés (Adoption à la majorité des deux tiers).

VOTE 8 Adoption des nouveaux statuts de la FF Sport U	POUR	82
	CONTRE	8
	ABSTENTION	8

VOTE 8 : Les nouveaux statuts fédéraux sont adoptés à la majorité des voix exprimées.

C. TERRET : Au nom du comité directeur fédéral, je remercie l'AG pour son vote.

5.4. Adoption du nouveau règlement intérieur fédéral

VOTE 9 - Adoption du nouveau règlement intérieur fédéral tel qu'il vous a été présenté (Adoption à la majorité simple).

VOTE 9 Adoption du nouveau règlement intérieur FF Sport U	POUR	85
	CONTRE	7
	ABSTENTION	6

VOTE 9 : Le nouveau règlement intérieur fédéral est adopté à la majorité des voix exprimées.

C. TERRET : Au nom du comité directeur fédéral, je remercie l'AG pour son vote.

4.3. Approbation des nouveaux statuts-types des Ligues

Cf. annexe et PPT.

VOTE 10 - Approbation des nouveaux statuts-types des Ligues tels qu'ils vous ont été présentés pour l'adoption par les AG régionales (Approbation à la majorité simple).

VOTE 10 Approbation des nouveaux statuts-types des Ligues	POUR	90
	CONTRE	0
	ABSTENTION	8

VOTE 10 : Les nouveaux statuts-types des Ligues pour l'adoption par les AG régionales sont approuvés à la majorité des voix exprimées.

C. TERRET : Au nom du comité directeur fédéral, je remercie l'AG pour son vote.

4.4. La définition de sportif universitaire étudiant

Cf. annexe et PPT.

E. VALMIER-ROCHEBALVE : Nous vous proposons d'intégrer au texte, toujours dans un esprit, comme j'ai pu le dire en introduction, de sport propre, d'éthique, de fair-play et de déontologie, l'idée selon laquelle il est contraire aux valeurs de la fédération de s'inscrire dans des établissements d'enseignement supérieur aux seules fins de participer aux compétences de la FFSU.

VOTE 11 - Adoption de la modification de l'article 4 des statuts FF Sport U tel qu'il vous a été présenté. (Adoption à la majorité des deux tiers).

<p style="text-align: center;">VOTE 11</p> <p style="text-align: center;">Adoption de la modification de l'article 4 des statuts FF Sport U</p>	POUR	87
	CONTRE	0
	ABSTENTION	2

VOTE 11 : La modification de l'article 4 des statuts FF Sport U est adoptée à la majorité absolue.

4.4. La médaille d'honneur de la Fédération

Cf. annexe et PPT.

E. VALMIER-ROCHEBLAVE : Autre point également, nous vous proposons d'inscrire dans les statuts la médaille d'honneur que nous remettons de façon usuelle lors de l'Assemblée générale. Nous souhaiterions l'institutionnaliser en l'inscrivant dans les statuts.

VOTE 12 - Adoption de la création d'un nouvel article 21 des statuts de la FF Sport U tel qu'il vous a été présenté (Approbation à la majorité des deux tiers).

<p style="text-align: center;">VOTE 12</p> <p style="text-align: center;">Création du nouvel article 21 des statuts FF Sport U</p>	POUR	86
	CONTRE	0
	ABSTENTION	2

VOTE 12 : Le nouvel article 21 des statuts fédéraux est adopté à la majorité absolue.

C. TERRET : Au nom du comité directeur fédéral, je remercie l'AG pour son vote.

4.5. Création du CDSU des Côtes d'Armor

Cf. annexe et PPT.

E. VALMIER-ROCHEBLAVE : Par ailleurs, nous mettons aussi au vote la création du CDSU des Côtes d'Armor, ce qui répond à une liberté territoriale et un besoin dans cette région.

VOTE 13 - Approbation de la création du Comité Départemental du Sport Universitaire des Côtes d'Armor (Approbation à la majorité simple).

VOTE 13 Création CDSU Côtes d'Armor	POUR	88
	CONTRE	0
	ABSTENTION	1

VOTE 13 : La création du CDSU des Côtes d'Armor est approuvée à la majorité absolue.

C. TERRET : Au nom du comité directeur fédéral, je remercie l'AG pour son vote.

5. ÉLECTIONS AUX PLACES VACANTES DU COMITÉ DIRECTEUR FÉDÉRAL

Cf. annexe et PPT.

J-F. STRYZKALA Les quatre candidats seront élus dans la mesure où il n'y avait pas assez de candidats et que malheureusement deux postes féminins seront vacants et seront à pourvoir lors de la prochaine élection. Pour rappel, six sièges sont à pourvoir, quatre candidats et candidates se présentent. Ainsi, deux sièges réservés à des femmes seront laissés vacants.

Chaque candidat disposera de 2 minutes pour se présenter et, à l'issue des présentations, vous procéderez au vote.

Je laisse la parole à M. DEKHIL, premier candidat.

M. DEKHIL : Bonjour à tous, je m'appelle Maël DEKHIL, je suis étudiant en troisième année de droit à Lyon 2. J'ai obtenu un bac général, sciences d'ingénieur. J'ai d'abord poursuivi des études de médecine avant de me réorienter en droit. Je souhaite devenir juriste. En parallèle de mes études, j'ai travaillé dans le milieu sportif en tant qu'agent d'accueil de salle de sport, animateur dans une salle d'escalade... Je contribue également à l'organisation d'évènements sportifs universitaires au sein de mon établissement d'enseignement. Je suis vice-président de l'association sportive de Lyon 2. Je suis également investi dans des projets caritatifs.

G. GAUBICHER : Bonjour à tous, je suis Gérémy et je postule aujourd'hui dans la continuité de mon parcours associatif. Je suis en licence 3 d'économie-gestion à la faculté de sciences économiques. Au sein de ma faculté, nous nous sommes rendu compte que le sport universitaire était peu présent. Par conséquent, nous avons créé un bureau des sports à Rennes. En Bretagne, aucune faculté n'a de bureau des sports. C'est uniquement associé aux grandes écoles. Nous avons donc pris le parti

de développer le concept et aujourd'hui nous en sommes à notre 3^{ème} année de fonctionnement. Nous comptons plus de 150 adhérents. J'ai été élu récemment au collège étudiant de la Ligue de Bretagne du sport universitaire. Je fais également partie du conseil des sports. Nous sommes très actifs dans le championnat universitaire à Rennes, dans nos associations. J'ai donc à cœur de connaître plus en détails le fonctionnement fédéral. Je souhaite participer au fonctionnement de la fédération afin de pouvoir être un relais sur mon territoire. Merci à tous pour votre écoute.

L. LEFEBVRE : Bonjour à toutes et à tous. Je m'appelle Léo Lefevvre, je suis étudiant en licence 3 d'éducation à motricité STAPS, avec l'option premier degré parce que je souhaite être professeur des écoles. Je suis également président étudiant de l'ASEUL, l'association sportive des étudiants de l'université de Lille. En parallèle, au niveau fédéral, hors universitaire, je suis salarié de mon club d'athlétisme et je suis coordinateur de l'école d'athlétisme de Lille. Je m'occupe de tout ce qui est planification, coordination des encadrants, des jeunes, etc. C'est une école d'athlètes qui compte près de 200 jeunes.

Depuis jeune, je suis très engagé dans le monde associatif. J'ai commencé autour de mes 12-13 ans avec le conseil municipal des jeunes de ma ville. J'étais très centré sur la partie sportive et nous avons développé un projet sur le sport pour tous. C'était une initiation pour toutes les personnes qui ne souffraient pas de situations de handicap. On avait organisé du handibasket, etc. pour faire découvrir aux valides les parasports, le sport adapté. Je suis engagé dans mon association du club d'athlétisme, mais également dans d'autres associations, notamment une association qui vise à promouvoir tout ce qui relève de l'arbitrage en athlétisme. J'ai passé plusieurs diplômes d'officiels au niveau fédéral. Dans cette continuité, lors de mon entrée à l'université j'ai souhaité m'engager pour l'association sportive. J'ai eu la chance de participer à plusieurs championnats de France en tant que juge.

Je souhaite m'engager aujourd'hui pour continuer de promouvoir la pratique sportive chez les étudiants. De par mon parcours, je peux apporter peut-être quelques connaissances ou compétence en ce sens. Merci.

C. SERENO-NOU : Bonjour, je suis Camille SERENO-NOU, je suis étudiante à Lyon 2. Mon aventure avec la FFSU a commencé en tant que compétitrice escalade pour l'université. Puis elle a continué en étant vice-présidente de mon AS, puis membre du comité directeur de LAURASU. J'espère qu'elle continuera avec celui de la FFSU. Mon objectif est d'avoir un regard un peu sur les différents niveaux d'organisation du sport à l'université, parce que c'est un sujet primordial et une opportunité formidable pour les étudiants. Pour ma part, le sport à l'université m'a permis de découvrir des choses que je n'aurais pas découvert sans l'AS et sans la LAURASU. Mon engagement me permet également d'être un relais auprès de mes camarades étudiants et de leur exposer le travail de l'ombre qui se déroule derrière les événements sportifs universitaires. Je souhaite valoriser la chance que nous avons de pouvoir pratiquer une activité sportive à l'université, de bénéficier de l'investissement de dirigeants, etc. Par ailleurs, la FF Sport U, est une fédération

pour et par les étudiants donc je pense que si on veut continuer à avoir des avantages et des belles opportunités il faut promouvoir l'engagement. Merci pour votre attention.

J-F. STRYZKALA Les quatre candidats ont présenté leur profession de foi, nous pouvons procéder au vote.

VOTE 14 - Élections aux 3 places vacantes du Comité Directeur Fédéral - Collège étudiant (scrutin plurinominal majoritaire à un tour).

Maël DEKHIL	64 voix
Gérémy GAUBICHER	75 voix
Léo LEFEBVRE	81 voix
Camille SERENO-NOU	83 voix

VOTE 14 : Maël DEKHIL, Gérémy GAUBICHER, Léo LEFEBVRE et Camille SERENO-NOU sont élus aux 4 places vacantes du Comité Directeur Fédéral - Collège étudiant.

C. TERRET : Bienvenue à nos quatre nouveaux membres du comité directeur.

6. RAPPORT D'ACTIVITÉ

X. DUNG : Bonjour à toutes et tous. Nous allons vous présenter le rapport d'activité que vous avez reçu, que vous avez pu consulter, que je vous engage encore à lire et à consulter. Il y a 96 ou 97 pages, mais à notre sens il est important que vous, les délégués et les représentants des territoires, vous puissiez jeter un œil au bilan d'activité de cette fédération.

La rédaction et la présentation d'un rapport d'activité représentent toujours des moments à part, privilégiés. Ils nécessitent une collecte des chiffres, des statistiques de l'activité opérationnelle et nous permettent ainsi de prendre du recul sur notre fédération et d'ajuster l'orientation du projet fédéral dans les années à venir.

Comme vous le savez, nous avons connu une crise sanitaire mais également subi une crise économique qui a impacté fortement tous les territoires et la fédération. Il a fallu, après une année d'efforts pour remobiliser, pour rassurer, se réorganiser, en 2022, en 2023 se remettre à l'ouvrage, mais cette fois pour consolider nos bases et également se réinventer.

C'est dans ce contexte que je vais vous présenter les quelques chiffres clés de cette

année 2023.

6.1. Les chiffres clés

Cf. annexe et PPT.

X. DUNG : Nous progressons pas à pas. Le bilan opérationnel est tout à fait honorable et équilibré, nous pouvons et vous pouvez en être fier. Notre organisation progresse, vos partenariats se développent peu à peu aussi. Il faut souligner, comme cela a été relevé par le président, le trésorier et nos ministères, le dialogue constant qu'on essaye de construire avec les acteurs du mouvement sportif, mais aussi de l'enseignement supérieur. Ce dialogue, nous a permis d'être progressivement plus compétents, nous a positionné au centre du jeu du sport universitaire et a également permis une confiance progressive et renforcée de ces acteurs et de ces prescripteurs.

Les chiffres détaillés dans le rapport d'activités prouvent la capacité de la fédération à produire une offre sportive crédible, riche, variée. Ils font part de la résilience, même sur quatre années difficiles, d'un modèle fédéral hybride entre le modèle fédéral classique du mouvement sportif et le modèle dont nous avons hérité de l'UNSS et de l'OSSU. Ces chiffres illustrent aussi une certaine agilité dans notre organisation, une volonté sans faille, un souci de l'humain qui nous est cher et qui est toujours renouvelé.

Et enfin, je voudrais saluer, le président l'a fait ce matin, le travail de l'ensemble des collaborateurs, des collaboratrices, des salariés de cette fédération. Ces résultats témoignent aussi de leur investissement, de leur engagement, de leur savoir-faire professionnel. Je les en remercie infiniment.

Un bilan nous amène à nous projeter vers l'avenir. Pour faire face à l'évolution très rapide des défis que nous rencontrons quasiment hebdomadairement, il faut être capable de réajuster son modèle, ses orientations. C'est un enjeu clé et fondamental. Je vous engage donc toutes et tous, à continuer de vous investir, mais surtout à vous remobiliser pour réfléchir à nouveau collectivement. Je pense que dans les années à venir, sur la prochaine mandature, il sera nécessaire de reconsidérer le modèle à la fois structurellement et culturellement. Je parle du modèle à la fois de tout ce qui est descendant de la nationale vers les ligues mais aussi tout ce qui est remontant, AS, territoire, vers les ligues, la nationale. Il y aura, à mon sens, une vraie révolution culturelle à faire pour continuer à être performant, continuer à innover, continuer à pouvoir remplir notre mission de service public au service des étudiants et des AS.

Je vous engage à lire attentivement, précautionneusement, ce rapport de 96 pages, puisque les chiffres qui vous sont présentés sont des chiffres bruts. Au sein du rapport, vous retrouverez des réflexions et des enjeux sous-jacents soulignés et qui méritent ou qui mériteront ce débat par la suite.

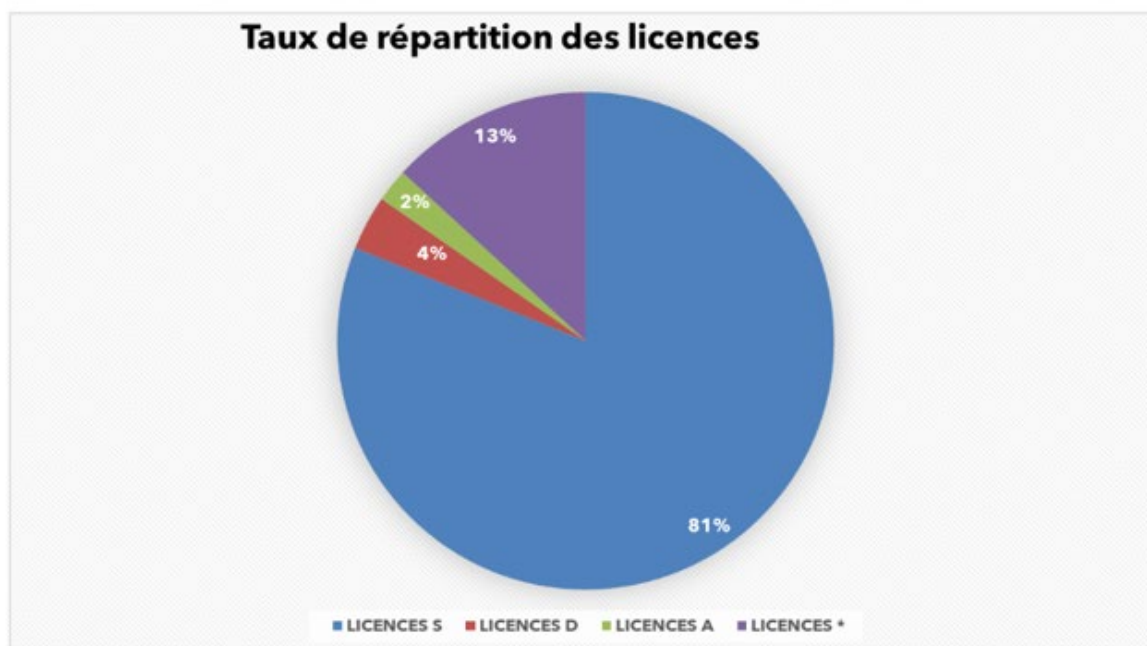
Voici les chiffres clés :



X. DUNG : Nous avons multiplié par 2 voire parfois par 4 nos activités dans certains secteurs depuis 30-40 ans. En parallèle, notre cible a été multipliée également par deux en 30 ans. La France comportait dans les années 85 1,5 million et même si les prévisions du ministère d'enseignement tendent à une stabilisation en 2030, nous comptons aujourd'hui de 3 millions d'étudiants.

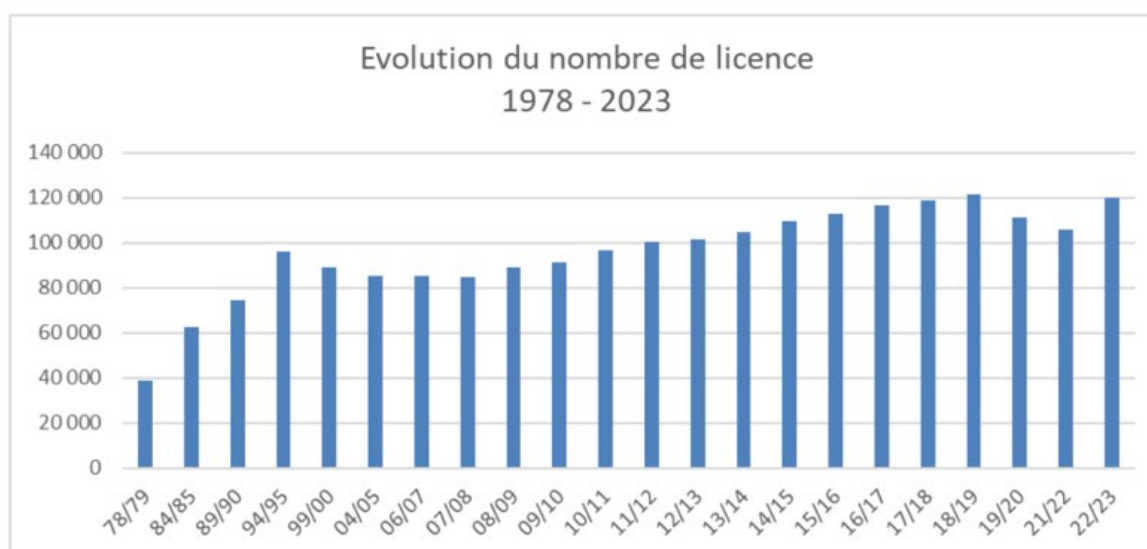
6.2. Les licences

Cf. annexe et PPT.



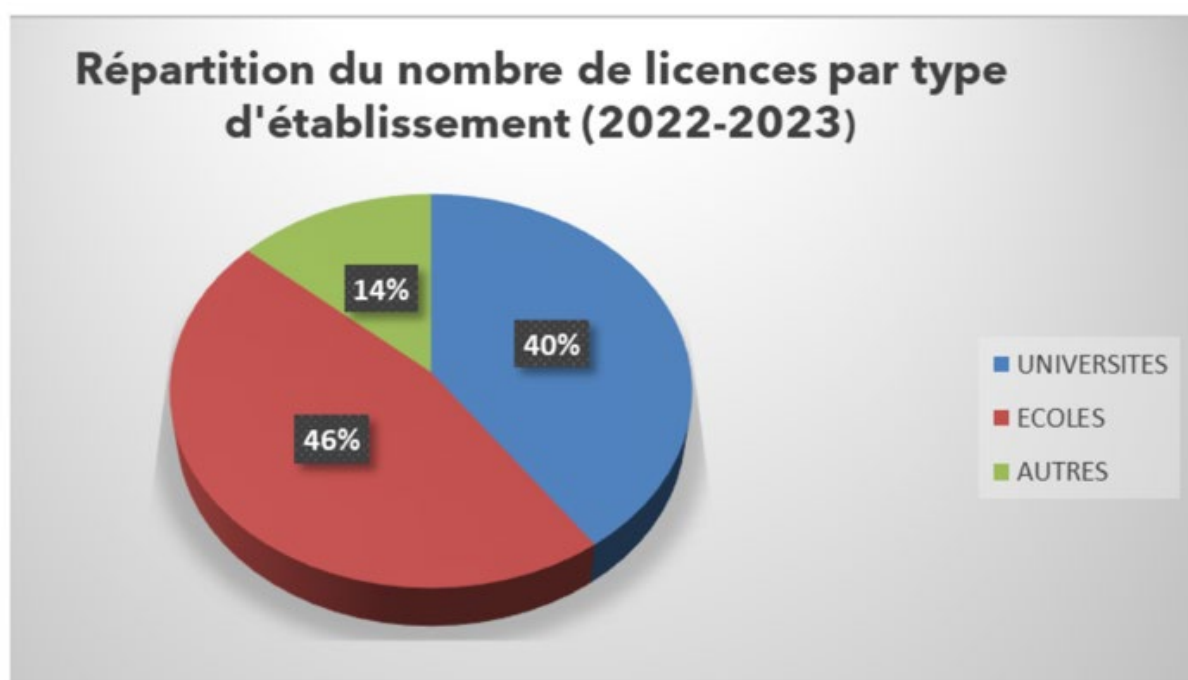
Sportives
 Dirigeants
 Arbitres
 Pass'Sport U

X. DUNG : Le taux de répartition des licences était d'environ 80% de licences sportives, 5% de licences dirigeantes et arbitres et environ 18% de titres ATP qui correspondent aux Pass'Sport U. C'est pour ces derniers étudiants qu'il faut tendre vers une pratique plus régulière de l'activité physique. Le rapport d'activité fait également état de la répartition par Ligues avec différents volumes de licenciés.



Les chiffres bruts montrent une évolution du nombre de licences qui est répartie à la hausse entre 2022 et 2023. Nous avons atteint 119 907 licenciés, ce qui est quasiment à quelques licences près le nombre de licences comptabilisée sur notre année record de référence 2018-2019. C'est une très bonne nouvelle.

Comme l'a souligné le Président, nous étudions toutes les semaines les courbes de prise de licence sur l'année 2023-2024. Nous sommes légèrement en avance, malgré le changement de modèle économique et sommes donc très optimistes sur cette année 2023-2024.



Autre élément important à souligner est le changement de contexte entre le public et le privé. Environ 50% de licenciés sont inscrits dans les établissements privés, avec toutes les conséquences que cela implique tel que peu d'enseignants qui les accompagnent et pas ou très peu d'infrastructures.

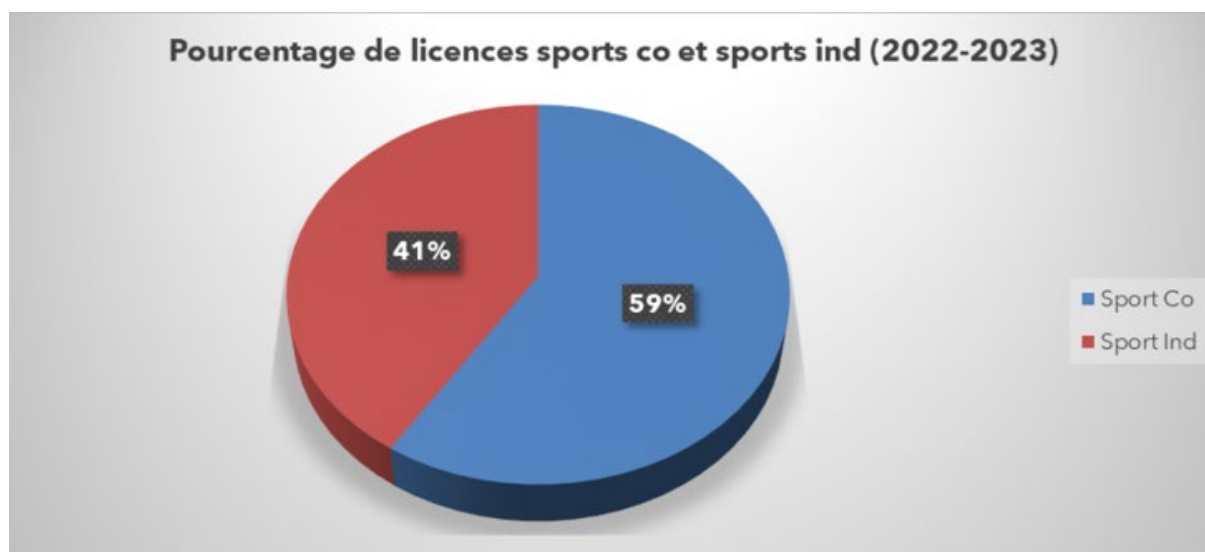
La catégorie « Autres » correspond aux établissements pouvant s'affilier à la FF Sport U mais qui ne sont ni écoles ni universités. Ce sont par exemple les CREPS qui délivrent parfois des diplômes de niveau 5 RNCP.



Le taux de féminisation est un sujet important pour notre fédération. Les chiffres sont sensiblement identiques à ceux de l'année dernière. Nos équipes travaillent pour faire progresser ce chiffre. Des championnats avec des formules dédiées au public féminin sont créés mais aussi des formules mixtes dans des disciplines qui ne le sont pas culturellement. Aujourd'hui, pour nous, c'est une vraie volonté que de proposer davantage de mixité.

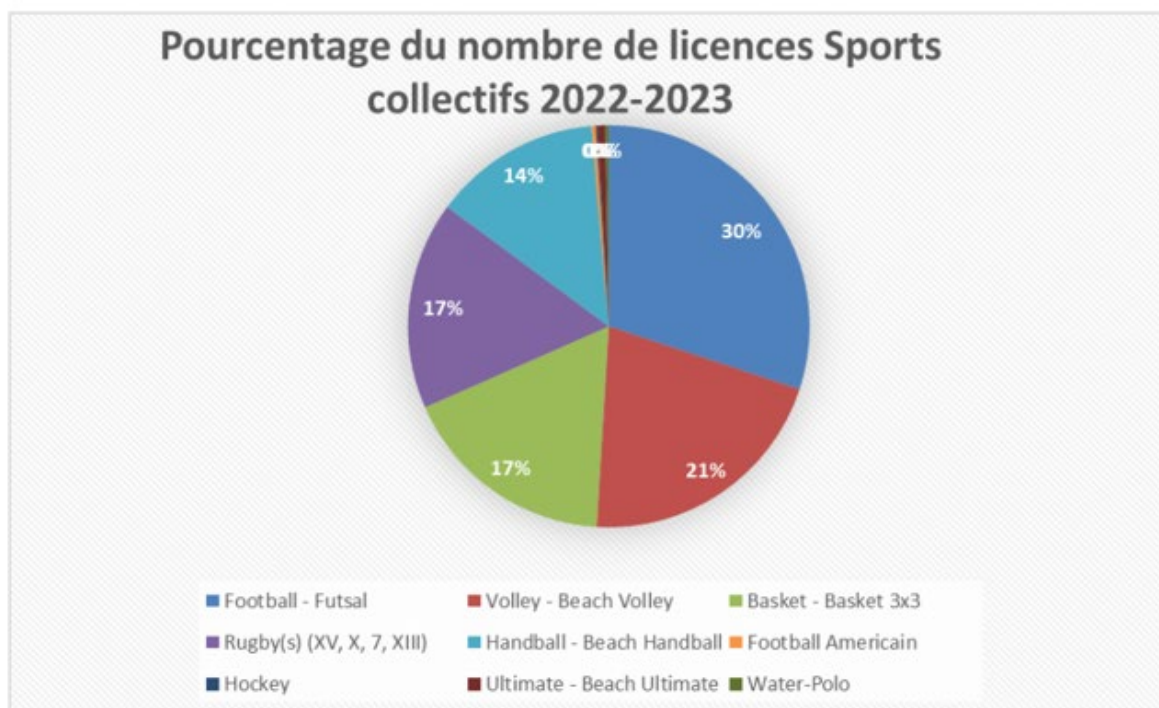
6.3. Activité nationale

Cf. annexe et PPT.



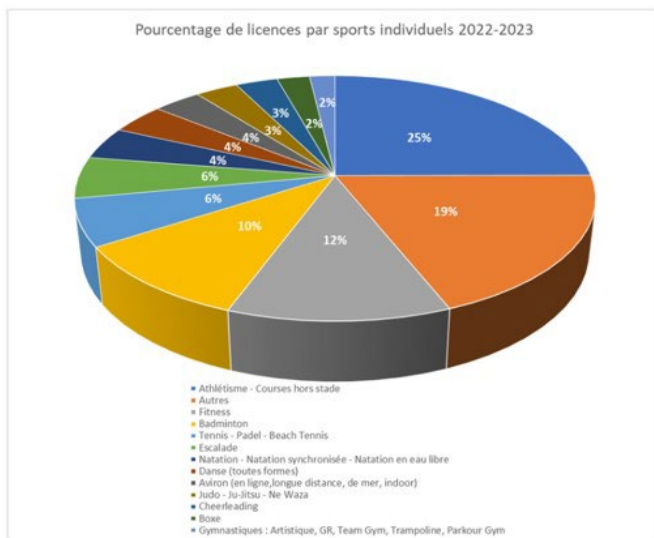
X. DUNG : La part des sports collectifs est historiquement prédominante et cela sur les 20 dernières années.

Les évolutions portent cependant sur la prédominance de certains sports collectifs.



Le football demeure le sport numéro un en France et le sport numéro un au sein de la FF Sport U. Néanmoins, certaines disciplines telles que le volleyball ou le basketball prennent le pas sur d'autres qui culturellement étaient plus fortes historiquement. Je pense notamment au handball qui perd un peu de terrain malgré le titre de Champion du Monde français ou l'ancrage culturel en EPS.

LES SPORTS INDIVIDUELS

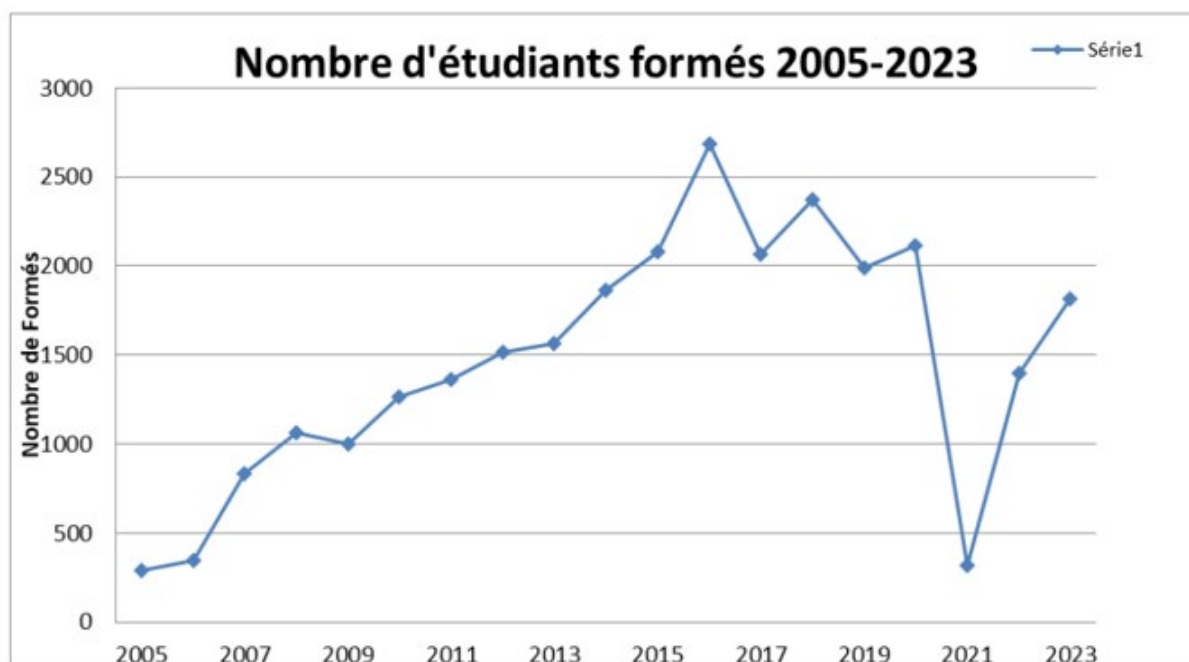


Concernant les sports individuels, nous pouvons noter l'essor des activités de plein air comme les courses hors stade, les activités dites enchaînées sous l'égide de la Fédération française de triathlon, le raid multisport...

Le badminton quant à lui est, en dehors des activités athlétiques et de plein air, l'activité principalement sollicitée, plébiscitée par nos étudiants.

6.4. La formation

Cf. annexe et PPT.



X. DUNG : C'est un enjeu fort pour nous et pour l'ensemble de la Fédération et même des AS, puisque sans arbitres, sans officiels, sans juges, nous ne pourrions pas fonctionner.

C'est néanmoins un domaine dans lequel nous sommes en difficultés depuis plusieurs années. Nous travaillons sur ce dossier à travers les CMN et à travers les conventions avec les fédérations partenaires qui, elles-mêmes sont aussi en difficultés sur ce sujet. Un réel effort est à faire dans ce sens comme détaillé dans le rapport. Il y aura sans doute des décisions très fortes à prendre, qui auront des conséquences peut-être pour les régions et pour les AS. Aujourd'hui, faire venir des arbitres, des juges ou des commissaires sportifs sur un championnat de France coûte extrêmement cher. Avec la baisse significative des subventions des collectivités territoriales, la situation financière de nos ligues devient de plus en plus compliquée.

Les bilans annuels des CFU illustrent le problème. Il y a de ça une douzaine d'année, sur la centaine de championnats peu étaient ceux déficitaires. Aujourd'hui ce nombre augmente notamment du fait d'un manque de travail sur la formation.

Néanmoins, pour nuancer mon propos, nous pouvons tout de même noter une augmentation des formations depuis 2022.

6.6. Activité internationale

Cf. annexe et PPT.

P. REBOT : Après une activité internationale perturbée par la crise sanitaire, nous avons connu une reprise avec les Jeux Mondiaux Universitaires d'Hiver. Ces derniers se sont déroulés aux États-Unis, à Lake Placid un site historiquement olympique, puisqu'ils ont vu déjà deux fois les Jeux Olympiques et les Jeux Mondiaux, qui à l'époque s'appelaient les Universiades.



Nous avons une délégation d'une cinquantaine d'athlètes et nous sommes revenus avec 18 médailles, donc 5 ors, 6 argents et 7 bronzes. Nous avons ainsi battu notre record établi en 2009. Nous terminons quatrième nation mondiale derrière le Japon, la Corée et le Canada et première nation européenne.



Se sont également déroulés les Jeux Mondiaux d'été à Chengdu en Chine. Nous sommes partis avec une délégation un peu moins importante que les précédentes éditions parce que nous n'avons inscrit aucun sport collectif. Ce n'est pas un choix délibéré de notre part mais les calendriers internationaux ont fait que les fédérations partenaires ont eu des difficultés à fournir ces effectifs. Nous notons malgré tout une belle performance, avec 23 médailles, dont 5 titres, 8 médailles d'argent, 10 de bronze. Nous sommes classés dans les 10 meilleures nations au niveau mondial, derrière un podium asiatique avec la Chine, le Japon et la Corée et 3^e nation européenne derrière l'Italie et la Pologne, en sachant que l'Italie, de mémoire, est partie avec une délégation de près de 300 personnes.

En Chine, les conditions en termes de compétition d'accueil étaient exceptionnelles. Il semblerait que, pour information, ce site-là soit peut-être candidat à l'Organisation des Jeux Olympiques en 2036. C'est vous dire le niveau de prestation de cette compétition.



Ont aussi eu lieu les championnats d'Europe dépendant de l'EUSA. Ces compétitions concernent non plus les sélections nationales, mais les équipes d'AS ou les étudiants qualifiés à travers les championnats de France. En 2023 ce sont 19 championnats répartis dans toute l'Europe. 50 AS étaient présentes sur l'ensemble de ces championnats avec 28 équipes en sport collectif. La France comptabilise 43 médailles, 11 médailles d'or, 11 d'argent et 21 de bronze, ce qui nous situe à la cinquième place des nations européennes au niveau des titres et quatrième nation au niveau du nombre total des médailles, derrière des nations qui sont difficilement battables pour le moment.

Nous tenons à souligner que ce sont 22 établissements représentés qui ont été médaillés, c'est-à-dire près de 50% des établissements français engagés. Ces résultats démontrent le niveau des étudiants qui participent au championnat d'Europe et qui se qualifient par l'intermédiaire de nos championnats de France.

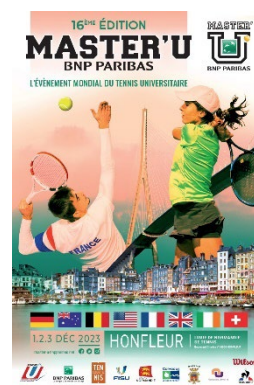


2 matchs de l'équipe de France Universitaire de rugby ont été organisés. Les Français se sont imposés en Irlande à Cork, 31-26 sur un match relativement serré. Nous nous sommes néanmoins inclinés à domicile à Terrasson, 21-25, lors du match contre les Anglais. Malheureusement, ce revers n'était pas arrivé depuis 2006. Cependant, je ne doute pas que l'équipe en place fera le nécessaire pour remédier à cela.





S'est également déroulé un autre événement au niveau international, le Master U BNP Paribas. Ce tournoi est spécifique au niveau universitaire et est organisé par la FFSU. Nous comptons huit pays participants cette saison, avec de nouveau une victoire des États-Unis. Notre équipe de France Universitaire est revenue sur le podium, ce qui n'était pas arrivé depuis 2015. Les deux dernières éditions ont eu lieu à Honfleur et à la prochaine édition sera organisée à Reims.



Enfin, la FF Sport U organisera avec la Ligue Sud le championnat du monde de rugby à 7 à Aix-en-Provence du 9 au 12 juin 2024. Nous avons également été choisis par la FISU pour l'organisation du championnat du monde de handball qui se déroulera en 2026 à Pessac.

La Fédération s'est donc vue attribuée deux événements majeurs au niveau mondial, ce qui n'était pas arrivé depuis 2018, avant la crise sanitaire.



FISU
WORLD
UNIVERSITY
CHAMPIONSHIP
RUGBY SEVENS

X. DUNG : Je souhaite souligner le travail remarquable qui a été fait entre l'ensemble des salariés, des directeurs, détachés ou non de la fédération au sein des ligues, mais aussi en coordination avec les élus de la gouvernance. Vous avez pu constater que ce travail aboutit à des réformes structurelles, importantes, notamment institutionnelles. Je remercie également toute l'équipe des élus qui a contribué depuis maintenant trois ans à ce renouveau de la fédération.

Enfin, je voudrais évoquer le fait que ce rapport d'activité sera à partir de lundi en ligne pour ceux qui ne l'ont pas reçu. Je vous invite à le lire et le partager avec vos collègues, avec vos étudiants. Je le répète, nous avons besoin de l'engagement de chacun, notamment des bénévoles, au sein de nos structures. Après les JOP 2024 auront lieu les élections régionales et nationales. Engagez-vous. C'est en s'engageant dans les instances que vous allez non seulement participer, comprendre les enjeux, comprendre pourquoi certaines décisions sont prises, pourquoi on a des freins, des blocages, mais aussi participer au développement de cette fédération, de votre fédération. C'est la vôtre.

6.7. Partenariats

Cf. annexe et PPT.

D. BARDOT : Bonjour à toutes et tous. Avant la traditionnelle remise des trophées, je souhaite adresser nos remerciements à l'ensemble de nos partenaires privés, en l'occurrence, puisque nous avons déjà salué et remercié les partenaires publics en début d'AG.

Nous pouvons remercier la MAIF, un partenaire très engagé à nos côtés qui est aussi notre assureur. La MAIF est s'engage dans le monde du sport et nous accompagne sur différents événements. Ils sont partenaires de nos équipes de France, de nos championnats de France mais également présents dans la dimension sportive européenne. De nombreuses ligues sont sous contrat et en partenariat avec la MAIF. C'était notre objectif de départ avec Alain, que ce partenariat se décline au niveau local. C'est plus qu'un partenaire du sport français aujourd'hui, c'est presque un bienfaiteur. Ils ont une action très engagée et je crois qu'il n'y a pas d'autres partenaires qui soutiennent d'autant de fédérations, mais pas seulement, des associations et des ONG. Leur stratégie de sponsoring fait sens, raison pour laquelle

nous avons resigné avec eux pour deux ans. J'espère que ce sera une aventure au long terme. En tout cas, je pense que c'est notre objectif commun.

Viennent ensuite nos partenaires historiques. Nous avons aussi renouvelé le partenariat avec la BNP Paribas et la Société Générale. Une banque nous accompagne sur le tennis avec notamment le Master U BNP Paribas évoqué tout à l'heure et l'autre sur le championnat de France de rugby à 7 avec le SG Sevens, évènement phare de la FF Sport U. La Société Générale est aussi partenaire des équipes de France et sera partenaire du CMU Rugby Sevens puisqu'ils nous aide financièrement spécifiquement sur le prochain championnat du monde à Aix-en-Provence.

Nous sommes également en partenariat avec une autre banque puisque la chance est en multisport de ne pas avoir une obligation d'exclusivité. En effet, chacun reste dans son secteur d'activité. Ainsi, nous avons signé cette année avec la CASDEN un partenariat peu atypique puisque l'intégralité du partenariat est reversée et répartie entre nos 15 ligues régionales. C'est une banque de la fonction publique et donc une cible qui nous parle, qui intéresse directement nos licenciés, notamment les enseignants.

Et puis, je ne veux surtout pas oublier nos partenaires issus directement de l'industrie du sport et du monde du sport. Je remercie le Coq Sportif, qui aurait dû être là aujourd'hui, mais qui sont retenus par des contraintes liées aux Jeux olympiques. Ici aussi, il y a une volonté de travailler avec une entreprise française implantée, qui sera partenaire de l'équipe de France pour les prochains JO. Le Coq Sportif n'est pas seulement l'équipementier de nos équipes de France mais propose également des tarifs préférentiels à nos AS.

Je remercie aussi Wilson qui nous fournit presque 25 000 euros de dotation sur les championnats de France de badminton, de tennis, de volley, de beach-volley, de basketball, de basket 3-3. C'est aussi un partenaire incontournable, parce que même si c'est du matériel et pas de l'argent sonnante et trébuchant, ce sont des besoins importants.

Il faut également évoquer Prixtel qui nous accompagne sur la téléphonie et qui est devenue cette année partenaire des équipes de France jusqu'en 2025.



Et puis, des fournisseurs qui ont leur importance aussi, notamment Gymnova qui nous fournit tous les équipements relatifs à la gymnastique. Leur aide logistique est précieuse. Nous pouvons aussi évoquer Gerflor qui nous fournit une aide identique en badminton.



Merci à tous ces partenaires pour leur soutien. Nous nous réjouissons qu'une fédération comme la nôtre soit accompagnée par des marques et des grandes marques. Nous espérons que ces partenariats prospéreront car nous avons également conscience que c'est toujours un combat de renégocier, de renouveler les contrats, que les budgets sont souvent serrés et qu'il faut trouver les bons axes de développement. Merci à eux, nous pouvons les applaudir.

7. REMISE DES PRIX

7.1. Challenge national des Associations sportives 2023 FF SPORT U - MAIF

Cf. annexe et PPT.

D. BARDOT : Pour débiter la remise des prix, je laisse la parole à A. SAUVIAC, représentant de la MAIF, partenaire du Challenge des AS relancé il y a quelques années.

A. SAUVIAC : La MAF accompagne le mouvement sportif français depuis une bonne trentaine d'années maintenant et a commencé par le sport scolaire. Nous nous sommes rendu compte avec le dirigeant que c'était une erreur de l'histoire de ne pas accompagner le sport universitaire, donc l'erreur comblée depuis quelques années. Au-delà des championnats de France et des équipes de France, la MAIF accompagne ce challenge national des grandes écoles et des universités. L'idée derrière ce challenge, c'est aussi de mettre en mouvement cette thématique de Sport Planète qui est chère à la MAIF. En deux mots, c'est essayer de faire que le sport ou l'activité physique qui est bonne pour l'individu, le soit aussi pour la planète.

Aujourd'hui, dans l'organisation des grands événements, les participants et les supporters se déplacent, il y a des problèmes de mobilité, il y a des problèmes de restauration, il y a ces fameux sujets des bouteilles en plastique par dizaines de milliers qui sont distribuées. MAIF Sport Planète a pour but d'essayer de fédérer des énergies, des bonnes initiatives, et permettre à des organisateurs de trouver des solutions pour passer à l'étape d'après, qui est une étape un peu plus vertueuse. La MAIF fédère ces belles énergies-là pour que le monde sportif de demain, l'événementiel de demain, alors qu'il soit sportif ou culturel, soit un peu plus vertueux.

Je voulais aussi remercier D. BARDOT d'avoir fait ce rapprochement il y a trois ans maintenant, ou quatre ans, avec l'ANESTAPS. J'ai le plaisir de travailler avec quelques grosses fédérations, le basket, l'athlétisme, le volleyball. Nous sommes conscients que faire bouger une fédération et des dirigeants, c'est parfois un peu compliqué, il faut persuader. Le fait de travailler avec l'ANESTAPS, avec ces jeunes qui fourmillent d'idées nous permet à tous de se challenger. Nous savons que les STAPS aussi ont leurs entrées dans les ministères. Ils ont une force de persuasion et une fraîcheur qui permet de challenger un peu tout le monde. Je crois qu'aujourd'hui, le mouvement sportif a besoin d'une jeunesse importante créative et qui fait avancer les choses, qui accélère un peu les processus car notre planète est en danger. Si nous passons des décennies à réfléchir aux problèmes, les solutions ne seront pas trouvées à temps. Ainsi, au nom de la MAIF, je suis heureux de pouvoir accompagner ce challenge national qui fédère des belles initiatives.

7.1.1. Challenge National des AS « Open »

D. BARDOT : Les trophées seront remis par C. TERRET, Président de la Fédération et E. VALMIER-ROCHEBLAVE, 1^{ère} vice-présidente étudiante. Un chèque de 500€ sera remis à la grande école arrivée 3^{ème}, 1000€ pour les seconds et 1 500€ pour le vainqueur du challenge de la MAIF. Les chèques sont remis par A. SAUVIAC.

Comme vous le savez, le Challenge des AS a fait l'objet d'une refonte l'année dernière. Il y a désormais d'un côté le challenge des universités et de l'autre le challenge des grandes écoles.

A la troisième place, nous retrouvons l'Université d'Aix-Marseille. J'appelle G. SIGNORET, ancien ENU de football, médaillé d'or de l'Universiade de Kazan en 2013 et qui a un long parcours dans le sport universitaire.

G. SIGNORET : Je souhaite remercier les collègues investis dans l'AS et féliciter nos étudiants qui, grâce à leur engagement à leur engagement et leur performance, nous ont permis d'atteindre cette troisième place. L'objectif sera désormais d'aller challenge les deux universités arrivées en tête.

D. BARDOT : En effet, le Challenge des AS est historiquement une bataille entre l'Université de Lyon (2 titres) et celle de Bordeaux (9 titres depuis la création du challenge). L'année dernière les deux universités avaient fini parfaitement ex aequo. Cette année, Lyon se classe à la seconde place et Bordeaux remporte le titre.

Félicitations à tous les récipiendaires.

J-M. GOETGHELUCK : Bonjour à tous, merci à la MAIF pour ce challenge. D'abord, félicitations à l'Association sportive de Bordeaux pour sa première place. Sachez que de notre côté, nous aussi, nous avons des objectifs toujours aussi ambitieux. Marseille va essayer de nous rattraper, mais on sera présents sur de nombreuses compétitions pour essayer de récupérer la première place. Cette récompense

témoigne que nos étudiants donnent le meilleur d'eux-mêmes sur les compétitions nationales et européennes. Cela traduit des engagements de la part de tous, à la fois des étudiants, mais aussi de l'encadrement. Notre ligue est également très porteuse pour nous faciliter l'accès et les déplacements. Donc, félicitations aux enseignants de l'AS UDL pour leur engagement. Nos entraînements sont de plus en plus sérieux, sans se prendre trop au sérieux non plus. Le but premier est de s'amuser et puis d'être performants malgré tout. Merci aux étudiants. Vous avez vu quelques étudiants très investis, mais sachez que dans le bassin, beaucoup d'étudiants sont dans cette dynamique-là, et arrivent à ces niveaux-là. Nous construisons une approche sur le long terme qui se concrétise par les médailles remportées. Je pense qu'eux aussi conduisent leur vie future déjà par un double projet ambitieux de suivre des études supérieures et d'avoir des entraînements très réguliers. Félicitations à eux. Enfin, merci à tous pour la très bonne organisation de tous les CFU et même sur les championnats d'Europe auxquels nous participons. A très vite sur les terrains de sport, dans les piscines, dans les stades pour au moins se confronter se rencontrer et participer à ce plaisir de jouer les uns contre les autres.

P. SCLEAR : Je souhaite remercier les étudiants qui m'accompagnent, remercier l'investissement des étudiants de l'Université de Bordeaux et des établissements partenaires pour tout le travail qui a été accompli. Un grand merci également à tous les enseignants, les intervenants qui les accompagnent sur le terrain des compétitions. Parce que sans eux, nous ne serions rien. Je voulais féliciter les étudiants bordelais pour leurs résultats, qui concrétisent effectivement un travail effectué depuis de nombreuses années. Ils remettront leur titre en jeu l'année prochaine. Je remettrai le trophée aux responsables de l'association sportive de l'Université de Bordeaux. Merci.

7.1.2. Challenge National des AS « Grandes Écoles »

D. BARDOT : A la troisième place, nous retrouvons l'université Paris Dauphine PSL.

Représentant Paris Dauphine PLS : PSL rassemble plusieurs institutions comme Normal Sup, Les Mines... pour en citer quelques-unes. Nous souhaitons désormais créer une AS maître PSL dont Dauphine sera une AS fille.

D. BARDOT : A la seconde place se situe Centrale Supélec. C'est la première fois que l'école accède au podium. Ce classement confirme une montée en puissance de cet établissement avec de nouvelles infrastructures qui accueillent nos CFU dans les meilleures conditions.

Représentant Central Supélec : Évidemment, merci. C'est une reconnaissance par la Fédération. C'est un beau parcours aussi pour nous, dans le contexte des grandes écoles, où nous valorisons le sport et l'intégrons en sport obligatoire au cursus. Donc, c'est un beau parcours, résultat d'une collaboration étroite avec la CGE afin de permettre la reconnaissance du sport dans l'ensemble des formations. Merci à vous.

D. BARDOT : Enfin, la première place est occupée par des habitués du podium, l'INSA Lyon. Cette première place reflète la politique sportive de l'école.

H. BIZZOTTO : Un petit mot important par rapport aux sportifs de haut niveau, puisque je dirige la section de haut niveau à l'INSA depuis un an et demi maintenant, et j'accorde beaucoup d'importance à ce qu'ils pratiquent tous le plus possible dans les championnats de France universitaires, que ce soit en école ou en CFU. Je suis ravi de voir qu'ils sont heureux de défendre les couleurs de leur école et de participer à ces moments qui nous font vivre des émotions très particulières. En tout cas, ils prennent beaucoup de plaisir à venir lors de ces compétitions. Félicitations à eux et félicitations aussi à Central Supélec et à Paris Dauphine pour leur podium.

L. THOMAS : Je vais juste rajouter quelques mots par rapport à ce qu'a dit H. BIZZOTTO. L'INSA Lyon a une section sportive de haut niveau, mais c'est aussi 1 500 licenciés qui s'investissent également au sein de notre AS. Donc, bravo à eux.

7.2. 1er Trophées FFSU-MAIF Sport Planète de l'initiative éco-responsable 2023

Cf. annexe et PPT.

D. BARDOT : Nous avons cette année lancé un nouveau trophée, celui de l'initiative éco-responsable en relation avec les actions dont parlait A. SAUVIAC tout à l'heure et notre partenaire MAIF sur toute la dimension Sport Planète. Le sujet est au cœur de notre projet fédéral Horizon 2030 et doit être au centre de nos organisations sportives. Nous essayons d'avancer dans cette direction, à notre modeste échelle, même s'il y a parfois des freins. Le slogan de MAIF est « Chaque acte compte », en tout cas sur cette dimension sport-planète raison pour laquelle nous avons souhaité valoriser les initiatives en ce sens. Nous avons reçu une vingtaine de candidatures de Ligues, AS, étudiants, groupe d'étudiants... Pour une première année nous sommes très satisfaits. Le choix a été fait de remettre le trophée à l'une de nos ligues régionales un de nos sites de ligue plus exactement : le site de ligue de Nancy. En effet, depuis 5 ans, le site de Nancy de la Ligue Est du Sport Universitaire a mis l'éco-responsabilité au cœur de son fonctionnement et de ses organisations. Son action est symbolisée par la création d'un logo spécifique dédié à cette cause. Parmi les principales actions menées, on retiendra :

- Création d'un poste de service civique dédié à la sensibilisation des étudiants au développement durable
- Organisation de plusieurs clean-walk en marge des CFU. Exemple : le 25 mai 2023 avec les étudiants participant à l'Open Vert 3X3 du Sport U et des enfants en CE1 d'écoles primaires nancéiennes. Nettoyage du Parc de la Pépinière (site du CFU Basket 3X3 2023) puis ateliers de sensibilisation avec le soutien de la MAIF, de la Métropole du Grand Nancy et de l'UNICEF
- Récupération de vêtements et accessoires de sport usagés ou inutilisés pour leur donner une seconde vie : distribution auprès d'étudiants STAPS à Epinal, Nancy et Metz (septembre 2022) et distribution lors de la Foire à l'Équipement organisée par la Métropole du Grand Nancy (septembre 2023)

- Installation d'un village des partenaires sur le CFU Basket 3X3 avec la présence de la MAIF pour présenter ses actions, le dispositif Sport Planète et permettre aux étudiants d'utiliser le vélo à smoothies
- Collecte des volants utilisés lors du Championnat de France Ecoles de Badminton par équipes avec Compo'Plumes pour un recyclage de ces derniers en meubles ou accessoires
- Réflexion globale sur les cadeaux d'accueil des évènements nationaux avec l'objectif d'une utilité et une durabilité plus importante de ces derniers : serviettes pour le CFE Badminton et chasubles réversibles numérotées pour le CFU Basket 3X3
- Accessibilité facile en eau pour les participants avec l'utilisation de bidons
- Dématérialisation des résultats et programme des CFU avec la création d'un QR Code

O. MORIN : Merci au jury d'avoir choisi la Ligue Grand-Est pour ce premier prix. Je voudrais associer à ce prix L. DUCLOS et G. HECK, directeurs de la Ligue et à l'équipe en place. Ce travail, initié par mon prédécesseur, permet à des étudiants de travailler sur la thématique l'éco-responsabilité. Comme cela été dit, ce sont des gestes modestes au quotidien. Par exemple, nous essayons lors de nos manifestations sportives de réduire la production de déchets. Nous sommes particulières vigilants à la gestion de l'eau. Nous sensibilisons les très jeunes générations avec des échanges intergénérationnels et en y associant des associations, les pouvoirs publics, les écoles Nous installons des éco-boxes sur nos manifestations pour trier et recycler des vêtements sportifs ou leur offrir une nouvelle vie. Nous travaillons également sur une étude relative au bilan carbone d'une saison complète de sport universitaire.

D. BARDOT : Je vais faire deux petits pas de côté sur cette thématique qui nous est chère. Dans un premier temps, pour remercier l'ensemble des lignes et des sites de lignes pour les actions dans un but de développer cette dimension écoresponsable dans toutes nos organisations. Le site de Nancy a été l'un des sites précurseurs sur ce sujet. A. SAUVIAC parlait de l'ANESTAPS tout à l'heure, aujourd'hui, il y a 11 prix-prix sport planète qui se sont créés. Il y en a 3 par an. Il y en aura 14 à la fin de l'année, 17 si tout va bien l'année prochaine. Je sais que beaucoup de nos collègues directeurs régionaux sont en lien direct et travaillent avec les Friperies sport planète de l'ANESTAPS. Un certain nombre de partenaires sont associés à ces friperies : le Secours Populaire, la FF Sport U, la MAIF, les Universités... C'est un très bon moyen de recycler le matériel.

Je sais que certains travaillent directement avec eux lors des championnats de France, pour organiser des collectes via les ECOBOX MAIF. Les équipements sportifs sont redistribués à ces friperies afin que les étudiants, sportifs ou non, en bénéficient à des tarifs très préférentiels voire gratuits.

Les formations dans le domaine sportif accordent également de plus en plus de place à cette notion d'écoresponsabilité, preuve que c'est une thématique qui devient incontournable dans les organisations sportives.

X. DUNG : Comme vous le savez, le projet fédéral Horizon 2030 comporte une commission nationale qui a travaillé sur le sujet. Après deux ans d'efforts, la commission a produit plusieurs fiches notamment une sur la thématique de l'écoresponsabilité que vous trouverez sur le site de la Fédération. C'est important de le noter et je remercie les collègues de la commission qui a été pilotée par L. BELKHIR assisté de M. ANGILETTA, l'un des services civiques de la direction nationale. Ces outils vont nous permettre dans les années à venir de normer, en termes d'écoresponsabilité, nos événements via huit sous-thématiques. Je crois qu'il y a évidemment le transport, la gestion de l'eau, l'énergie d'une manière générale. Nous vous invitons à consulter ces fiches accessibles sur le site sportu.com et vous en inspirer pour vos futures organisations, du local au national.

7.3. Trophées du Sport Universitaire 2023

Cf. annexe et PPT.

D. BARDOT : Comme vous le savez, nous avons lancé il y a 5 ans les trophées du sport universitaire avec 8 catégories. Il y a un certain nombre de lauréats présents aujourd'hui. D'autres, vu qu'il y en a beaucoup qui sont sportifs, voire sportifs de très haut niveau, nous ont enregistré des vidéos.

Pour remettre l'ensemble de ces trophées, je vais appeler trois personnes, puisqu'ils faisaient partie de la commission d'attribution. C. GUYOMARCH, membre du comité directeur et président de la Ligue Occitanie, L. CHARBONNIER, élue au comité des acteurs, et N. VEILLE, également élue au comité directeur fédéral, qui ont travaillé en relation avec B. GAUTIER, qui a piloté la commission d'attribution pour la direction nationale.

7.3.1. Trophée du Sport Universitaire 2023 « Athlète ou équipe féminine internationale de l'année »

D. BARDOT : Il s'agit de Alice ROBBE. La tennismen normande, étudiante en Master Management et Finance a vécu une année 2023 exceptionnelle. Au printemps, elle a pour la première fois passé 2 tours lors des qualifications des Internationaux de France de Roland-Garros. En août, elle a été nommée porte-drapeau de la délégation française lors des 31èmes Jeux Mondiaux Universitaires de Chengdu, où elle a décroché une médaille de bronze en simple, sa deuxième après celle de bronze en double mixte obtenue aux Universiades de Naples 2019. Enfin, en décembre, elle a conquis une nouvelle médaille de bronze avec l'équipe de France lors du 16ème Master'U BNP Paribas à Honfleur. Elle est actuellement classée 233ème joueuse mondiale et n°14 française.

A. ROBBE : Bonjour à toutes et tous. Je suis très honorée d'être ici. J'étais déjà très honorée d'être porte-drapeau, ça fait deux récompenses pour moi qui sont assez exceptionnelles. J'adore le sport universitaire, j'en ai fait dès ma L1 STAPS en intégrant l'équipe mixte, et c'est là que j'ai vraiment commencé à prendre plaisir à jouer en équipe. C'est des occasions qui sont pour moi rares dans l'année, mais que

j'apprécie vraiment. Petit à petit, en progressant dans ma carrière personnelle, j'ai accédé à des nouvelles choses en universitaire. Les Jeux Mondiaux Universitaires restent pour moi des souvenirs incroyables. J'ai passé de supers moment en Chine et je remercie pour cela l'ensemble des acteurs de la fédération.

D. BARDOT : R. BARBARIN, ENU des équipes France U de Tennis tient à dire quelques mots.

R. BARBARIN : Je tiens à féliciter Alice qui représente un vrai exemple en termes d'investissement. C'est un reflet des étudiants qui s'investissent dans leur carrière professionnelle et sportive et en même temps qui essaient de se former intellectuellement pour être une plus grande personne. L'état d'esprit qu'elle a montré dans un sport individuel en étant porte-drapeau, en disputant 8 balles de match avec le maillot France. Je crois que c'est un beau symbole pour tous les étudiants qui s'investissent énormément pour le sport universitaire français, notamment en cette année olympique. Je trouve que parfois nous pourrions davantage aider le sport universitaire, vu qu'il y a beaucoup d'efforts faits sur le sport en général. Il me semble que c'est très, très important pour notre société. Alice représente bien cet effort des étudiants sportifs.

7.3.2. Trophée du Sport Universitaire 2023 « Athlète ou équipe masculin international de l'année »

D. BARDOT : Il s'agit de Kendrick Jean-Joseph. L'épéiste a été le grand bonhomme de la délégation française lors des 31èmes Jeux Mondiaux Universitaires de Chengdu où il a brillamment décroché 2 médailles d'or, individuelle et par équipes.

Il a également été sacré Champion d'Europe par équipes U23 avant de monter sur la 3ème marche des Championnats de France sénior.

Pensionnaire de l'INSEP et membre de l'équipe de France d'épée, l'étudiant en Bachelor Business Administration (BBA) à l'EM Lyon met désormais tout en place pour atteindre son rêve : participer aux prochains Jeux Olympiques de Paris 2024, pour lesquels seulement 4 épéistes français seront sélectionnés.

Par ailleurs, au retour des Jeux Mondiaux, Kendrick, guadeloupéen d'origine, est reparti en Guadeloupe pour y créer des stages, afin de transmettre aux jeunes sa passion de l'escrime. C'était un plaisir pour lui de montrer la médaille des Jeux mondiaux universitaires au cours de ces stages. Cela traduit l'état d'esprit du garçon en dehors des résultats purs qui répondent bien aux valeurs universitaires.

Ne pouvant être présent, il a tenu à envoyer une vidéo.

K. JEAN-JOSEPH : Bonjour à toutes et à tous. Tout d'abord, merci beaucoup pour cette nomination. C'est un véritable honneur pour moi. Malheureusement, je ne peux pas être présent car je suis en Coupe du Monde. Cette nomination est principalement due à ma victoire aux universitaires en individuel et par équipe. C'était tout simplement l'un des meilleurs moments de ma carrière, pas seulement

pour l'aspect sportif mais pour l'expérience de vie. C'était la première fois que je vivais vraiment une expérience de village olympique et de vivre parmi ce groupe France, pas seulement avec une équipe de France d'escrime, pas seulement un seul sport, mais avec plein d'autres sports. J'ai pu rencontrer différents types de personnes venant de différents horizons et ça m'a permis vraiment de m'ouvrir et de passer de supers Jeux Mondiaux Universitaires avec un super encadrement, que ce soit les kinés, que ce soit les responsables de délégation. C'était un moment juste incroyable.

7.3.3. Trophée du Sport Universitaire 2023 « Athlète ou équipe féminine nationale de l'année »

D. BARDOT : Pour la remise de ce trophée, j'appelle P. LADOUCE entraîneur historique de l'Université de Clermont, mais également du Centre Universitaire de Rugby Féminin de l'Université de Clermont, entraîneur pendant 10 ans de l'équipe de France Universitaire de Rugby, qui est toujours entraîneur de l'équipe de France Universitaire de Rugby à 7 Féminin, et qui fera le championnat du monde à Aix-en-Provence.

P. LADOUCE a tout gagné l'année dernière avec l'équipe féminine de rugby de l'Université de Clermont-Ferrand : Championnes de France de rugby à 10 à Bordeaux, vice-championnes de France de rugby à 7 à Toulouse, vainqueur du Sevens Trophy de La Rochelle : 2023 aura été l'année de la consécration pour ce groupe qui a su monter en puissance au fil des saisons, malgré les changements de joueuses régulières.

Toutes les filles sont membres du CERU (entraînement spécifique 2 fois par semaine entre 12h et 14h) et sont intégrées dans le dispositif SHBN de l'Université.

Leur succès illustre une collaboration réussie entre la FFSU, la FFR, le SUAPS et l'Université, couplé à un investissement des joueuses, permettant la poursuite du double projet académique et sportif.

Je laisse surtout P. LADOUCE nous expliquer ce qu'il fait, le brillant travail qu'il a accompli avec ce centre universitaire de rugby féminin de l'université de Clermont-Ferrand.

P. LADOUCE : Bonjour à toutes et à tous. Tout d'abord, merci à la commission d'avoir nommé Clermont-Ferrand comme étant l'équipe féminine de l'année. Je voudrais simplement dire deux mots sur le fonctionnement que nous avons mis en place à Clermont-Ferrand. Notre centre universitaire existe depuis 2006. C'est une structure soutenue aujourd'hui par notre université, l'Université Clermont-Auvergne, soutien permanent dans le développement du centre, par la Ligue AURA FFR qui nous aide et qui nous soutient également ainsi que par la Ligue AURA du Sport U et en particulier Y. LANCE et A. CROSPINE.

Ce centre accueille des filles sélectionnées parmi toutes les étudiantes de notre université. Certaines ne jouent pas en club, d'autres jouent en club et en structure. Le but est de constituer la meilleure équipe possible pour pouvoir défendre nos chances dans les différentes compétitions qu'on a évoquées tout à l'heure, que ce soit les championnats de France à 10 ou à 7. Elles ont deux entraînements avec le

centre universitaire, et participent aux compétitions.

Je suis très heureux que vous nous ayez nommés parce que ce prix met en avant un le travail que l'on fait, la structuration qu'on met en place. Nous travaillons véritablement avec nos étudiants, avec les clubs des alentours, en dressant des partenariats et en mettant en place des contenus qui vont être adaptés au niveau de nos joueuses.

2023 représente la consécration de ce travail puisque nous avons fait championnes et vice-championnes et que nous avons gagné tous les tournois.

Cela fait déjà trois ans qu'on est champion de France à 10 avec les filles. Nous sommes toujours bien classés sur le championnat de France à 7. Ainsi, nous avons pu constater un intérêt croissant des joueuses pour le centre ce qui nous permet d'opérer une véritable sélection. C'est quelque chose que nous souhaitons pérenniser. Je ne vous cache pas que ce n'est pas de tout repos parce que ça demande un travail très conséquent. Je tiens vraiment à tous vous remercier, surtout la commission car ce trophée c'est mettre en avant tout le travail que l'on a pu faire depuis plusieurs années et moi, j'y tiens énormément. Merci à toutes et à tous.

7.3.4. Trophée du Sport Universitaire 2023 « Athlète ou équipe masculin national de l'année »

D. BARDOT : Il s'agit d'Alexis BLIN. L'étudiant en STAPS à l'Université Paris Est Créteil a réalisé un véritable carton plein pour lors des Championnats de France Universitaires de gymnastique 2023 à Seyssinet !

Le pensionnaire de l'INSEP, s'est imposé sur cinq agrès (sol, anneaux, saut, barres parallèles, barre fixe) remportant ainsi le concours général.

Une superbe performance pour ce membre du collectif France de gymnastique qui poursuit deux ambitions en parallèle : participer aux Jeux Olympiques et obtenir son CAPEPS pour devenir professeur d'EPS.

Il ne peut être présent cet après-midi mais recevra son trophée ce soir lors de la soirée. Il a tout de même tenu à vous présenter ses remerciements en vidéo.

A. BLIN : Bonjour à tous et à toutes. Pour commencer, je suis vraiment désolé de ne pas pouvoir être présent cet après-midi. J'aurais vraiment aimé être des vôtres, mais j'ai une compétition et serai présent ce soir. Je suis très honoré d'avoir reçu ce prix. La nomination était vraiment inattendue et ça me fait énormément plaisir. Pour moi, le sport universitaire, ça a été vraiment une vraie révélation l'année dernière. J'ai pu participer au championnat de France pour la première fois et j'ai adoré l'ambiance. C'était juste incroyable, que ça soit avant la compétition, pendant la compétition et après également. Pendant cette compétition, j'ai pu rencontrer d'autres étudiants passionnés, et apprendre à connaître mes coéquipiers universitaires qui aujourd'hui sont devenus des réels amis. Le sport universitaire rapproche les étudiants et j'ai une pensée pour ceux qui ont fait deuxième au championnat de France avec moi l'année dernière, mon équipe, mes amis. Je remercie les personnes qui étaient présentes, mes parents qui ont fait le déplacement, mon entraîneur et tous ceux qui m'ont toujours suivi depuis le début. Merci beaucoup pour ce prix et merci au sport universitaire qui a été une vraie révélation l'année dernière pour moi.

7.3.5. Trophée du Sport Universitaire 2023 « Equipe mixte de l'année »

D. BARDOT : Le trophée est décerné à Maëlle MERDENS et Riyadh DIAB. C'est l'équipe mixte d'aviron de l'Université de Lorraine. Maëlle est étudiante en première année à l'école de kinésithérapie de Nancy. Riyadh est étudiant à Faculté des Sciences du Sport de Nancy en L1. Ensemble, ils ont décroché leur premier de titre de Champion de France Universitaire sur le bassin de Gravelines. Dans la foulée, ils ont également participé séparément aux Championnats d'Europe EUSA à Bydgoszcz (Pologne) : Maëlle s'est classée 4ème en deux de couple tandis que Riyadh prenait la 6ème place a sein du huit de l'Université de Lorraine.

Félicitations à tous les deux pour cette belle saison ! Eux aussi sont en compétition, mais je crois que c'est S. PIERRON, membre du comité directeur, vice-présidente de la Fédération, et Lorraine, qui va avoir l'honneur et le plaisir de recevoir le trophée pour eux et de leur rapporter à Nancy. Merci.

S. PIERRON : Je souhaitais souligner l'importance de l'accompagnement des sportifs de haut-niveau par l'Université de Lorraine. Maëlle fait partie de ces 247 sportives de haut niveau que l'université accompagne chaque année, à l'aide de bourse ou d'un accompagnement universitaire. Riyadh fait quant à lui partie du centre U. Il y a donc une mixité de niveaux sportifs au sein de la compétition universitaire sur ce pôle d'aviron que nous avons à Nancy historiquement depuis, je pense, une vingtaine d'années.

7.3.6. Trophée du Sport Universitaire 2023 « Arbitre de l'année »

D. BARDOT : Océane est l'illustration même de la triple excellence, sportive, académique et citoyenne chère à notre Fédération.

Etudiante en L2 STAPS, qualifiée pour les Championnats de France Universitaires d'haltérophilie, elle exerce en parallèle sa passion pour l'arbitrage en football et futsal lors des rencontres FFSU locales, régionales et nationales. En 2023, elle a notamment été officielle sur la finale du CFU football masculin à Paris ainsi que sur la finale du CFU football féminin à Brest 2023.

Océane intervient également en tant que formatrice de jeunes arbitres qui officient pendant les matchs universitaires. Après avoir été élève durant 3 ans à la section sportive excellence filière arbitrage d'Auxerre, Océane est désormais arbitre fédérale féminine 3 depuis le 1er juillet 2023, formatrice d'arbitrage de Niveau 1 et intervenante à la Section Sportive Filière Arbitrage d'Orléans.

Elle ne pouvait pas être présente aujourd'hui car elle participe au championnat de France universitaire d'haltérophilie. Elle nous a laissé un petit message vidéo.

O. ORDONEZ-GOMEZ : Bonjour à tous, merci au jury pour cette nomination au trophée du sport universitaire 2023 dans la catégorie arbitre de l'année et merci à la FF Sport U qui permet aux arbitres tout au long de l'année universitaire d'officier lors des différents championnats. Je remercie également les différentes personnes ayant contribué à ma progression de près ou de loin, notamment mon club support, la Ligue CVL de football, la section sportive filière arbitrage d'Auxerre où j'ai été

formée et l'université d'Orléans qui permet d'aménager les cours pour participer aux compétitions. Je fais également un petit clin d'œil à mes parents qui ont supporté tous les trajets depuis le domicile jusqu'aux terrains de football et qui ont dû attendre la fin du match. Ne vous en faites pas, ça a été une vraie partie de plaisir. Merci à tous et puis au plaisir de vous retrouver sur les terrains.

7.3.7. Trophée du Sport Universitaire 2023 « Prix de l'engagement »

D. BARDOT : L'engagement de Jean-Baptiste LUREAU de l'Université de Caen dans le Sport U remonte à mai 1985, date à laquelle il participe à ses premiers CFU d'athlétisme estival à Créteil, en tant qu'étudiant.

10 ans plus tard, recruté à l'UFRSTAPS de Caen en 1995, il intègre immédiatement la gestion de l'AS, dont il occupera la présidence entre 2011 et 2018.

En parallèle, il participe directement à l'organisation de nombreux CFU en terre normande aux côtés de plusieurs Directeurs Régionaux successifs : athlé indoor en 2006 et 2007 dans la halle flambant neuve de Mondeville, run & bike en 2014 et 2015 sur le site chargé d'histoire d'Omaha Beach ou encore tout récemment, en janvier 2024, cross-country à Eole Aventure.

Pour lui, un seul credo : « *Mettre les étudiants au centre du projet, afin qu'ils en soient les acteurs en construisant les dossiers. La formation demeure l'objectif principal et l'engagement pour le Sport U n'a de sens que par et pour les étudiants !* »

J-B. LUREAU : Je suis évidemment ravi d'être là. L'ensemble des personnes que je voulais remercier ont déjà été citées, mais je vais tout de même en remercier quelques-unes. Je vais commencer par Jean-Pierre Segratier qui m'a mis le pied à l'étrier du sport universitaire. Je remercie également mon professeur Michel Derue, à l'UFRSTAPS de Caen. Ensuite est arrivé Daniel LEMOINE avec qui nous avons organisé les premiers championnats de France universitaires de bike and run à Omaha Beach un mois avant les cérémonies du 70e anniversaire du D-Day. Je ne vais pas vous raconter le dossier, mais je pense peut-être que la CIA s'en est emparée. Je ne blague presque pas, monter un dossier d'un run and bike universitaire à Omaha Beach un mois avant les cérémonies n'était pas de tout repos. Je vais conclure en remerciant le directeur régional de Caen S. BERGIN ainsi que le Président de la Ligue Normandie.

Je retiens notamment de cette saison l'organisation du CFU de Cross dans des conditions météorologiques dantesques. La veille, il faisait un temps magnifique. Le lendemain, il faisait un temps magnifique. Le jour du cross, c'était apocalyptique. Nous en gardons néanmoins des souvenirs extraordinaires.

Je remercie surtout mes étudiants parce que c'est surtout pour eux que je fais ça depuis toujours, et j'ai toujours fait en sorte que ça soit eux qui soient au centre du projet, ça soit eux qui construisent des projets. Nous avons des projets d'envergure nationale, comme je viens de les évoquer, mais aussi de nombreux projets d'envergure locale, des projets parfois atypiques, et puis quand je dis à mes étudiants « on y va, on fait ça », c'est en général « ça marche ».

Je voudrais conclure par une note un peu plus pessimiste. Je suis désolé, je vais peut-être plomber un peu plus l'ambiance. Je suis content d'être avec vous mais je ne devrais pas être là. Je devrais être à Millau. Je devrais être à Millau avec J-J. RENIER, au CFU trail avec mes étudiants. J'avais bon espoir de monter sur les podiums par équipe. Je ne suis malheureusement pas à Millau parce que l'association sportive de l'université de Caen a mis la clé sous la porte il y a deux mois, faute de financement. Notre AS, pour l'instant, est à l'arrêt complet. Nous avons arrêté toutes nos activités universitaires. C'est dramatique. Malheureusement, nos étudiants sont totalement solidaires avec nous. Tout à l'heure, j'entendais les collègues de l'INSA, les collègues de Bordeaux et toutes ces grandes universités ou toutes ces grandes écoles qui ont des moyens. L'université de Caen compte des athlètes de haut-niveau mais nous n'avons plus les moyens de nous en occuper. Je suis assez inquiet pour l'avenir. Je ne sais pas ce que va devenir notre AS. Je ne sais pas comment sont les autres AS.

On se bagarre pour essayer de trouver des financements. Pour l'instant, notre université ne nous aide pas. Les athlètes de haut niveau ne sont pas forcément bien accompagnés. Le mot est fort, je sais, mais j'ai de l'espoir. Merci beaucoup. Bonne journée à tous.

7.3.8. Trophée du Sport Universitaire 20232 « Prix de l'éthique et du fair-play »

D. BARDOT : Championne de France Universitaire d'ultimate au Mans, vice-championne de France universitaire de beach-ultimate à Royan, cette équipe illustre la volonté de La Rochelle Université de s'ouvrir à d'autres horizons derrière ces deux locomotives que sont la voile et le rugby. A travers elle, c'est une certaine idée du sport et de la compétition sportive universitaire qui est véhiculée.

« A La Rochelle Université, notre slogan est "D'ici on voit plus loin ». Il nous a donc semblé important de promouvoir la pratique de l'ultimate, sport mixte auto arbitré qui met en valeur dans ses critères de performance, l'état d'esprit et la maîtrise de soi de ses joueur.se.s. » témoigne Julien Sampedro, enseignant au SUAPS.

L'ultimate, à La Rochelle Université, c'est l'aboutissement d'une dynamique forte et historique sur l'Île de Ré qui se poursuit au sein de la section sportive du Lycée Saint-Exupéry de La Rochelle avec sa section sportive. Nos étudiants sont issus de cette filière et savent ce qu'ils lui doivent.

Au-delà des clichés et poncifs habituels, dont beaucoup se targuent quand ils se revendiquent sportifs, l'ultimate épouse parfaitement l'esprit du Sport à sa création dans l'espace universitaire. Nous pensons que ce retour à l'essence même du sport est sûrement une voie d'avenir.

Décerner à notre équipe ce prix de " l'Ethique et du Fair Play" revêt donc une belle reconnaissance et une symbolique qui nous honore et nous encourage ».

Représentant de l'Université de La Rochelle : Merci pour ce prix. D'abord, c'est les étudiants et leurs coachs qui sont honorés de recevoir ce prix. L'Ultimate à La Rochelle, c'est l'aboutissement d'une dynamique assez forte qui commence au collège sur l'île de Ré, qui se poursuit à la section sportive du lycée Saint-Exupéry de La Rochelle. Et c'est tout naturellement que les étudiants sportifs issus de ce

collège et lycée devaient continuer leur cursus de formation. Au nom des étudiants et du coach, on vous remercie pour cette récompense.

C. TERRET : Félicitations à tous les récipiendaires. Vous avez pu entendre de belles histoires et qui sont vraiment révélatrices de l'état d'esprit du fonctionnement de la fédération. À chaque fois, nous assistons à des discours émouvants qui permettent de mettre en valeur pas seulement les sportifs et les sportives, mais également les dirigeants, les bénévoles.

7.4. Remise de la médaille d'honneur de la Fédération

Cf. annexe et PPT.

C. TERRET : La dernière étape de cette remise des récompenses concerne la médaille d'honneur de la FF Sport U. Vous avez tout à l'heure voté un article dans les statuts qui permet d'institutionnaliser définitivement cette médaille d'honneur, à l'instar de toutes les autres fédérations qui ont toujours des distinctions officielles. L'an dernier, D. CHOLLET a reçu cette médaille et il y a deux ans, J-C BOURQUIN pour leur engagement de longue date au service de la Fédération.

Cette médaille d'honneur de la FF Sport U permet d'honorer une personnalité qui a particulièrement œuvré au sein de l'écosystème du sport universitaire de notre Fédération. Elle peut être discernée à un dirigeant, à un élu, à un ancien athlète une personnalité publique ou un partenaire qui œuvre au service de la Fédération. EN 2018, elle avait été discernée à D. MAHE, ex-président de la MAIF. Nous avons alors choisi à l'époque de distinguer le digne représentant d'un de nos partenaires historiques qui nous accompagne depuis de longues années.

C'est encore le cas cette année, puisque nous avons choisi de remettre la médaille à Alain TERNO, responsable des partenariats sportifs à BNP Paribas. Il n'est pas présent aujourd'hui puisqu'il est à la conférence des bénévoles pour les Jeux olympiques. Alain est par ailleurs très engagé et très investi dans le monde sportif et donne beaucoup de son temps au service du mouvement sportif. Il a tenu à nous remercier en vidéo. Je souhaitais faire un petit rappel de son parcours et de ce qui justifie pour un partenaire la remise de cette médaille fédérale.

Alors Alain a commencé à œuvrer à l'époque à la FNSU, il était alors directeur d'agence de la BNP à Nice dans les années 90 et il remettait alors les trophées universitaires aux sportifs locaux. A sa prise de fonction en 2007 au titre de sa responsabilité des partenariats sportifs pour BNP Paribas, il n'a cessé de soutenir le sport universitaire et d'œuvrer pour son développement, et tout particulièrement dans le domaine du tennis car BNP est un partenaire historique du tennis, de la FFT et du tournoi Roland-Garros.

C'est sous son impulsion et grâce au soutien et à son engagement que le Master U BNP Paribas, qui a eu lieu cette année à Honfleur en Normandie, est devenu au fil des années l'événement mondial du tennis universitaire, ainsi que l'un des événements phares internationaux organisés chaque année par notre fédération.

Depuis 17 ans, Alain a eu l'occasion de travailler étroitement avec l'ensemble de nos ligues régionales du sport universitaire, que ce soit avec le Master U ou lors des championnats de France universitaires de tennis qu'il accompagne à chaque saison. Je crois que beaucoup de directeurs et directrices présents dans la salle ont pu le côtoyer et mesurer la richesse qu'il apporte à notre fédération ainsi que le bon cœur qu'il met à œuvrer pour nos étudiantes et nos étudiants. Il a également accompagné la Fédération dans les temps forts institutionnels, ce fut le cas notamment en 2010, lorsqu'il a proposé que la BNP accueille notre Assemblée Générale dans la magnifique salle Bergère, qui est un site historique et classé de la Banque BNP, en plein cœur de Paris. Au-delà de cet engagement, c'est aussi un homme qui est derrière, un homme simple, qui est abordable, proche du terrain. Il démontre toujours preuve d'une grande rigueur morale et professionnelle et surtout reste toujours égal à lui-même, quelles que soient les circonstances, que ce soit sur un événement majeur tel que Roland-Garros, qui l'accompagne depuis de nombreuses années, de la Coupe Davis et au même niveau pour nos compétitions universitaires. C'est pour toutes ces raisons, et regard de son engagement fidèle sur la durée, que nous avons souhaité remettre la médaille d'honneur de la FF Sport U à Alain TERNO. Je vous propose d'écouter le petit mot de Alain.

A. TERNO : Monsieur le Président de la Fédération Française du Sport Universitaire, Mesdames, Messieurs les représentants des institutions, Mesdames, Messieurs les membres du comité directeur, Mesdames, Messieurs les délégués à l'Assemblée Générale, bonjour. Je souhaite tout d'abord vous présenter mes excuses de ne pouvoir être présent à cette Assemblée Générale. Au moment où ce message est diffusé, je participe à la convention des volontaires des Jeux Olympiques et Paralympiques de Paris 2024.

Je vous remercie de l'honneur que vous me faites en me remettant la médaille d'honneur de la Fédération française du sport universitaire. BNP Paribas est un fidèle partenaire de la FF Sport U. Ce soutien permet à la banque que je représente de véhiculer l'image de notre institution financière auprès du monde étudiant et de contribuer à la promotion du tennis universitaire à son plus haut niveau. Nous souhaitons, au travers de ce partenariat, célébrer la double excellence académique et sportive dont les étudiants athlètes sont de dignes représentants.

Je n'ai pas découvert le sport universitaire en 2008, lors de ma prise de fonction comme responsable des partenariats sportifs de BNP Paribas, banque commerciale en France. En effet, dans les années 80, alors que j'étais étudiant en sciences économiques au sein de l'Université de Nice, j'ai été licencié à la Fédération, qui s'appelait alors la Fédération nationale du sport universitaire, et j'y ai pratiqué le tennis. J'ai recroisé la FNSU et ses membres quelques années plus tard alors que j'étais responsable marketing chez BNP Paribas à Nice. J'y ai accueilli dans nos locaux une remise de trophées départementaux. On m'a d'ailleurs offert à cette occasion une cravate qui est encore dans mon dressing. Depuis mon arrivée au sein de l'équipe communication de la Banque Commerciale en France, j'ai la chance et le plaisir d'animer le partenariat avec la FF Sport U. Il a été pour moi source de belles et enrichissantes rencontres qui se sont transformées en amitiés durables et je sais

que ce n'est pas fini. Je pense que nous pouvons être mutuellement fiers du travail accompli au cours de ces 16 années. J'en ai pour preuve la dimension que nous avons donnée au Master U BNP Paris-Bas, l'événement mondial du tennis universitaire. Je me souviens encore de la réunion de préparation de la troisième édition qui se déroulait à Poitiers. Au cours de celle-ci, emporté par mon enthousiasme, j'ai lancé « Il faut que le Master U BNP Paris-Bas soit l'équivalent de la Coupe Davis et de la Fed Cup », compétition dont la banque était partenaire titre à l'époque. Je vous laisse imaginer le regard que m'ont lancé mes interlocuteurs FF Sport U à ce moment-là. Quand on regarde l'événement aujourd'hui, si j'avais sûrement été présomptueux, il me semble que nous l'avons bien fait grandir. Je conclurai sur la satisfaction d'avoir renouvelé l'an passé le partenariat entre la Fédération et BNP Paribas jusqu'en 2025. Cette reconduction traduit la qualité des relations entretenues entre nos deux entités. Je vous renouvelle mes remerciements pour cette médaille d'honneur de la FF Sport U et vous souhaite à tous une excellente poursuite de cette assemblée générale.

8. QUESTIONS DIVERSES

C. TERRET : Nous avons une question diverse.

Y. MOISON : J'ai vu apparaître dans le budget prévisionnel présenté ce matin 96 000 euros pour oxygéner des postes administratifs en Ligue. Je pense à notre nouveau directeur de Ligue, Frédéric Farou à Brest, qui n'a toujours pas d'assistant administratif pérenne et qui doit tous les ans former soit un service civique ou deux pour pouvoir travailler pleinement. Je voulais savoir si sur ces 96 000 euros d'oxygénation prévues, il y avait la possibilité d'obtenir un poste pérenne administratif à ses côtés, tout au bout de la terre, dans le Finistère ?

C. TERRET : Je vais répondre rapidement parce que ce type de questions, concernant un site en particulier, nécessite un temps de préparation, raison pour laquelle nous souhaitons que les questions diverses soient adressées en amont.

Je ne peux pas répondre directement et ce ne sont pas des choses qui se discutent au cas par cas. Je vais néanmoins aborder notre politique RH. Depuis deux ans, ce sont des choix forts qui ont été faits, engageant la gouvernance, mais qui ont été faits en toute transparence. Il y a eu des choix de répartition de postes pensés pour rééquilibrer les ressources, que ce soit en termes d'oxygénation ou de directeurs, dans les différentes régions, en se basant sur l'activité et le nombre de licences sportives notamment. Il y a une vraie transparence et communication auprès des présidents et directeurs de ligues à ce sujet.

C'est au regard de ces chiffres que nous avons reventilé un certain nombre de postes dans les territoires en fonction des départs et des mouvements. Des ligues ont fait l'objet de suppression de postes au regard de mouvements ou de départs en retraite. C'est le cas de la Ligue de Nouvelle-Aquitaine. Je vois P. BENAS,

président de la Bourgogne-Franche-Comté, juste en face de moi, qui a également fait l'objet d'une suppression d'un poste à Besançon. Je rappelle aussi que la Ligue de Bretagne, qui était carencée jusqu'à présent, a récupéré un poste de directeur de Ligue, en l'occurrence à Brest, car il y avait un vrai déséquilibre. De ce fait, le déséquilibre est désormais moindre et nous nous rapprochons plutôt d'un équilibre en termes d'attente de la Ligue Bretagne et de taux de couverture d'emploi.

Ce n'est pas un sujet que nous pouvons discuter au cas par cas. Il y a un vrai devoir de transparence et des choses qui s'étudient sur la durée. Je rappelle, X. DUNG aussi le fait régulièrement dans les territoires, qu'il appartient aussi aux ligues d'avoir des supports d'emploi qui sont financés en compte propre. Certaines Ligues comme l'AURA font cet effort régulièrement, d'aller chercher des financements spécifiques, d'aller éventuellement revoir le modèle financier interne à la Ligue, parfois le questionner, car nos modèles datent de nombreuses années et empêchent la création d'emplois sur fonds propres.

Je ne peux pas dire demain il y aura un poste d'emploi oxygéné à Brest. Il y a un vrai devoir d'équilibre, un vrai devoir de transparence et il y a un vrai devoir d'égalité et d'équité vis-à-vis de tous les territoires. C'est ce sur quoi nous nous sommes engagés.

Je renvoie au rapport moral où il y a une étude sur la répartition RH, avec à la fois les répartitions RH sur l'ensemble des territoires, mais également une répartition RH avec les sites qui ont fait le choix de financer des postes sur fonds propres avec des recherches de financement propre.

Cette question aurait mérité d'être posée en amont via le formulaire transmis pour pouvoir donner plus d'éléments. C'est des sujets qui se construisent sur la durée. Il y a d'autres ligues qui sont carencées et qui demandent des postes oxygénés. Il y en a qui sont encore en deçà de d'autres. C'est un travail aussi sur la durée pour avoir un vrai rééquilibrage, à la fois sur le modèle économique et le modèle RH. L'objectif, c'est qu'il y ait un vrai équilibre d'équité de territoire, tout en ayant une transparence sur les chiffres.

Il n'y a pas d'autres questions, nous passons au dernier point à l'ordre du jour.

9. CLÔTURE DE L'ASSEMBLÉE GÉNÉRALE FÉDÉRALE

C. TERRET : J'ai tenu cette année exceptionnellement à faire un discours de clôture, alors qu'habituellement je fais plutôt un long discours d'introduction et nous clôturons avec les questions diverses.

C'est aujourd'hui la dernière Assemblée Générale de cette mandature 2024, donc potentiellement, je ne serai pas devant vous l'an prochain en fonction des

différents événements. Je souhaitais pouvoir conclure cette Assemblée Générale, alors non pas pour faire tout un bilan de mandature et vous donner tout un état des lieux de ce qui a été fait, je vous épargnerai de tous ces éléments. Cependant, je souhaitais avant tout conclure pour adresser des remerciements à un certain nombre de personnes qui ont contribué au succès et qui nous ont accompagné, les élus, durant cette mandature.

Alors déjà, tout d'abord, je voudrais remercier tous les délégués qui sont présents aujourd'hui et qui ont été aussi présents sur les dernières AG puisqu'à chaque fois, et le comité directeur en est honoré, nous avons connu des votes très favorables. Maintenant que les votes se font totalement de manière anonyme, ce sont des votes qui ont du sens puisque chacun est libre de voter ce qu'il souhaite et c'est très bien pour la démocratie. C'est une vraie plus-value par rapport à avant où on votait à main levée, système qui posait un vrai problème démocratique. On a fait ce choix de l'anonymat de manière à permettre à chacun de voter en son âme et conscience. Malgré cela, nous avons eu, dans la très grande majorité des cas, comme on a pu le constater aujourd'hui, ou encore l'année dernière avec le modèle économique, des votes qui ont été très largement en faveur de nos propositions.

Le comité directeur actuellement élu, ceux nous ayant quittés puisqu'ils ont perdu la qualité d'étudiants et ceux qui nous ont rejoint, souhaitons vous remercier pour cette confiance. Nous la considérons comme une reconnaissance du travail et des propositions qui ont été faites. Pour rappel, ces propositions n'émanent pas toujours de manière descendante du comité directeur. Elles ont toujours fait l'objet de discussions avec la direction nationale, avec les territoires, avec les présidents, avec l'ensemble des comités directeurs. Ainsi, les propositions qui vous ont été faites emportent le consensus le plus large. C'est le principe de la démocratie, de pouvoir travailler les choses en amont de manière que les délibérations qui vous soient proposées soient les plus consensuelles et soient les plus adaptées possibles au fonctionnement de notre fédération. Par conséquent, au nom de l'ensemble du comité directeur, je voudrais sincèrement vous remercier d'avoir joué pleinement votre rôle de délégué.

Durant ce mandat, j'ai été accompagné. C'est souvent le président qui est mis en avant, mais nous avons un comité directeur à 24 élus, 12 étudiants, 12 non-étudiants. Nous avons été élus il y a un petit peu plus de trois ans. Nous étions attendus, ça nous a engagés. Je pense qu'aujourd'hui, je suis fier de montrer qu'on a plutôt bien effectué le travail. Je remercie sincèrement mes collaborateurs et collaboratrices au comité directeur pour avoir été loyaux vis-à-vis de ces engagements. Cela représente beaucoup de travail, d'engagement et aujourd'hui nous arrivons un peu à la conclusion de cette aventure.

Je voudrais aussi remercier chaleureusement la Direction nationale parce que derrière la Fédération il y a la Direction nationale, les directeurs et collaboratrices et collaborateurs en région. Ce sont eux qui, au quotidien, œuvrent pour les étudiants et les étudiantes pour proposer un service de qualité. Les chiffres témoignent de l'efficacité de ce service puisque nous avons retrouvé une activité au quotidien qui est celle d'avant crise sanitaire et qui continue de croître. Vous

l'avez vu avec la remise des trophées, nous avons étudiants qui sont heureux de pratiquer le sport universitaire, que ce soit aux échelons territoriaux, au niveau académique, comme au niveau international. Merci beaucoup pour ce travail que vous faites au quotidien. Je pense qu'on peut les applaudir pour ce travail.

Je voudrais adresser un petit mot particulier pour X. DUNG, qui est, quelque part, mon acolyte. Vous savez que dans une fédération, la confiance réciproque entre un président et un directeur national ou un DTN dans les autres fédérations est fondamentale pour que ça puisse fonctionner. Sans cette confiance, c'est difficile d'avancer, de travailler. Nous pouvons le constater dans les fédérations où c'est difficile. Quand la confiance est rompue, cela met en difficulté la fédération. Il y a trois ans, j'ai fait un choix assez fort en termes de renouvellement de direction. Je ne le regrette pas aujourd'hui. Je crois qu'avec X. DUNG, nous fonctionnons bien. Nous sommes capables de nous dire les choses. Nous sommes capables de nous dire les choses lorsque nous sommes en désaccord, lorsque nous sommes d'accord. La confiance se construit au fil du temps et je pense que nous avons réellement construit cette confiance-là. C'est ce qui nous permet de travailler au quotidien, de manager les équipes, avec une assise politique qui soutient le directeur national dans son travail au quotidien.

Ce que je voudrais vous dire en conclusion, c'est que trois ans, bientôt quatre, puisqu'il reste encore quelques mois de mandature, c'est long, c'est épuisant, c'est éprouvant, mais c'est passionnant. Quand on voit le résultat du travail qui est mené, c'est gratifiant pour nous en tant qu'élus. Je pense que c'est la même chose pour mes collègues du comité directeur. C'est cet engagement qui est récompensé par le devoir du sens accompli pour les étudiants qui est gratifiant pour nous. Nous avons produit un projet Horizon 2030, projet qui a été co-construit encore une fois avec les équipes et c'est pour ça qu'il fonctionne bien puisqu'il est admis et tout le monde va dans le même sens. Ce projet a été construit pour être mené sur à peu près 8 à 10 ans. C'est pour ça que vous avez vu dans le rapport de la Direction nationale que certaines actions ont été définitivement terminées, d'autres sont en cours, d'autres restent encore à mener. C'est un projet qui était ambitieux, qui avait vocation à aller sur la durée. Par conséquent, je me suis interrogé, si je suis là devant vous, je me suis interrogé sur ma position à venir. Le rôle que j'occupe est chronophage, il implique des sacrifices personnels, professionnels, mais malgré tout il est passionnant.

Après m'être longuement interrogé, parce que ce n'était pas forcément évident, il y a des choix à faire dans la vie, je me représenterai lors des élections à l'automne et je proposerai de faire une liste. Bien entendu, celles et ceux qui sont intéressés à travailler avec moi sur la continuité de ce projet sont les bienvenus. J'espère que je vous retrouverai ici ou dans un autre lieu l'année prochaine pour à nouveau présider votre AG.

Merci beaucoup à toutes et tous pour votre confiance et nous nous retrouvons ce soir lors de la soirée de gala de cette fédération.

Procès-Verbal adopté par l'Assemblée Générale du 22 mars 2025.

Cédric TERRET
Président



Jean-François FROUSTEY
Trésorier





ANNEXES





Fédération Française du Sport Universitaire

Comptes annuels au 31/12/2023

SOMMAIRE

• Bilan Actif	3
• Bilan Passif	4
• Compte de résultat	5
• Annexe	7
○ Description de l'objet social, de la nature et du périmètre des activités et des moyens mis en œuvre	7
○ Faits caractéristiques d'importance significative intervenus au cours de l'exercice ou de la clôture jusqu'à la date d'approbation des comptes	8
○ Principes, règles et méthodes comptables	9
○ Informations relatives au bilan - Actif	10
○ Informations relatives au bilan - Passif	13
○ Informations relatives au compte de résultat	15
○ Informations complémentaires	16

BILAN ACTIF						
RUBRIQUES		Montant brut	Dépréciation	Net au 31/12/2023	Net au 31/12/2022	
ACTIF IMMOBILISE	Immobilisations incorporelles	Frais d'établissement				
		Frais de recherche et développement				
		Donations temporaires d'usufruit				
		Concessions, brevets, licences, marques, procédés, logiciels, droits et valeurs similaires				
		Immobilisations incorporelles en cours				
		Avances et acomptes				
	TOTAL		-	-	-	-
	Immobilisations corporelles	Terrains				
		Constructions	1 173 042	274 702	898 340	946 491
		Installations techniques, matériel et outillage industriels	141 575	77 294	64 282	50 843
Immobilisations corporelles en cours						
Avances et acomptes						
TOTAL		1 314 618	351 996	962 622	997 334	
Biens reçus par legs ou donations destinés à être cédés						
Immobilisations financières	Participations et créances rattachées					
	Autres titres immobilisés					
	Prêts					
	Autres immobilisations financières					
	TOTAL		-	-	-	-
TOTAL ACTIF IMMOBILISE		1 314 618	351 996	962 622	997 334	
ACTIF CIRCULANT	Stocks et en-cours		145 765	2 131	143 634	212 570
	Créances	Créances clients, usagers et comptes rattachés	63 063	13 725	49 338	68 230
		Créances reçues par legs ou donations				
		Autres créances	787 847		787 847	601 393
		TOTAL		850 910	13 725	837 185
	Divers	Valeurs mobilières de placement	56 802		56 802	55 693
		Instruments de trésorerie				
		Disponibilités	3 091 940		3 091 940	3 300 860
		Charges constatées d'avance	61 546		61 546	200 164
	TOTAL		3 210 288	-	3 210 288	3 556 717
TOTAL ACTIF CIRCULANT		4 206 962	15 856	4 191 107	4 438 909	
Frais d'émission des emprunts						
Primes de remboursement des emprunts						
Ecart de conversion Actif						
TOTAL GENERAL		5 521 580	367 851	5 153 729	5 436 243	

BILAN PASSIF			
RUBRIQUES		Net au 31/12/2023	Net au 31/12/2022
FONDS PROPRES	Fonds propres sans droit de reprise		
	Fonds propres statutaires		
	Fonds propres complémentaires		
	Fonds propres avec droit de reprise		
	Fonds propres statutaires		
	Fonds propres complémentaires		
	Ecarts de réévaluation		
	Réserves		
	Réserves statutaires ou contractuelles		
	Réserves pour projet de l'entité		
Autres réserves	1 721 419	1 199 535	
Report à nouveau			
EXCEDENT OU DEFICIT DE L'EXERCICE	42 902	521 884	
	Situation nette	1 764 321	1 721 419
Fonds propres consommables			
Subventions d'investissement	161 094	168 501	
Provisions réglementées			
TOTAL FONDS PROPRES		1 925 415	1 889 920
FONDS REPORTES ET DEDIES	Fonds reportés liés aux legs ou donations		
	Fonds dédiés	500 808	1 000 007
TOTAL FONDS REPORTES ET DEDIES		500 808	1 000 007
PROVISIONS	Provisions pour risques		
	Provisions pour charges	438 729	399 077
TOTAL PROVISIONS		438 729	399 077
DETTES	Emprunts obligataires et assimilés (titres associatifs)		
	Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit	525 401	562 898
	Emprunts et dettes financières diverses		
	Dettes fournisseurs et comptes rattachés	174 114	167 878
	Dettes des legs ou donations		
	Dettes fiscales et sociales	429 400	388 493
	Dettes sur immobilisations et comptes rattachés		
	Autres dettes	441 302	285 613
	Instruments de trésorerie		
Produits constatés d'avance	718 559	742 356	
TOTAL DETTES		2 288 777	2 147 239
Ecart de conversion passif			
TOTAL GENERAL		5 153 729	5 436 243

COMPTE DE RESULTAT			
RUBRIQUES		du 01/01/2023 au 31/12/2023	du 01/01/2022 au 31/12/2022
PRODUITS D'EXPLOITATION	Cotisations	1 539 836	1 490 966
	Ventes de biens et services		
	Ventes de biens		
	<i>dont ventes de dons en nature</i>		
	Ventes de prestations de service	290 357	237 653
	<i>dont parrainages</i>		
	Produits de tiers financeurs		
	Concours publics et subventions d'exploitation	6 245 827	6 473 033
	Versements des fondateurs ou consommations de la dotation consommable		
	Ressources liées à la générosité du public		
	Dons manuels	2 800	2 080
	Mécénats		
	Legs, donations et assurances-vie		
Contributions financières	228 045	108 780	
Reprises sur amortissements, dépréciations, provisions et transferts de charges	38 104	249 862	
<i>dont transferts de charges</i>	18 104	21 107	
Utilisations des fonds dédiés	620 687	203 886	
Autres produits	136 142	100 035	
TOTAL DES PRODUITS D'EXPLOITATION (I)		9 101 798	8 866 296
CHARGES D'EXPLOITATION	Achats de marchandises	67 271	220 030
	Variation de stock - Achats de marchandises	67 725	68 759
	Autres achats et charges externes	1 533 512	858 724
	Aides financières	2 395 055	2 242 028
	Impôts, taxes et versements assimilés	393 140	367 845
	Salaires et traitements	2 621 532	2 523 247
	Charges sociales	1 780 732	1 751 505
	Dotations aux amortissements et aux dépréciations	67 721	60 249
	Dotations aux provisions	40 875	13 962
	Reports en fonds dédiés	121 488	247 413
	Autres charges	24 536	14 332
TOTAL DES CHARGES D'EXPLOITATION (II)		9 113 587	8 368 092
RESULTAT D'EXPLOITATION (I - II)		- 11 789	498 204
PRODUITS FINANCIERS	De participation		
	D'autres valeurs mobilières et créances de l'actif immobilisé		
	Autres intérêts et produits assimilés	55 206	4 144
	Reprises sur provisions, dépréciations et transferts de charge		
	Différences positives de change	24	
	Produits nets sur cessions de valeurs mobilières de placement		
TOTAL DES PRODUITS FINANCIERS (III)		55 230	4 144
CHARGES FINANCIÈRES	Dotations aux amortissements, aux dépréciations et aux provisions		
	Intérêts et charges assimilées	5 799	5 404
	Différences négatives de change		
	Charges nettes sur cessions de valeurs mobilières de placement		
TOTAL DES CHARGES FINANCIÈRES (IV)		5 799	5 404
RESULTAT FINANCIER (III - IV)		49 431	- 1 260
RESULTAT COURANT AVANT IMPOTS (I - II + III - IV)		37 642	496 944

COMPTE DE RESULTAT (suite)				
RUBRIQUES		du 01/01/2023 au 31/12/2023	du 01/01/2022 au 31/12/2022	
PRODUITS EXCEPTIONNELS	Sur opérations de gestion	5 873	19 706	
	Sur opérations en capital	12 607	7 407	
	Reprises sur provisions, dépréciations et transfert de charges			
	TOTAL DES PRODUITS EXCEPTIONNELS (V)	18 481	27 113	
CHARGES EXCEPTIONNELLES	Sur opérations de gestion	681	1 197	
	Sur opérations en capital		316	
	Dotations aux amortissements, aux dépréciations et aux provisions			
	TOTAL DES CHARGES EXCEPTIONNELLES (VI)	681	1 513	
RESULTAT EXCEPTIONNEL (V - VI)		17 800	25 601	
Participation des salariés aux résultats (VII)				
Impôts sur les bénéfices (VIII)		12 540	661	
TOTAL DES PRODUITS (I + III + V) (XI)		9 175 509	8 897 553	
TOTAL DES CHARGES (II + IV + VI + VII + VIII) (XII)		9 132 607	8 375 668	
EXCEDENT OU DEFICIT (XI - XII)		42 902	521 884	
EVALUATION DES CONTRIBUTIONS VOLONTAIRES EN NATURE	Contributions	Dons en nature		
		Prestations en nature		
		Bénévolat		
		TOTAL DES CONTRIBUTIONS	-	-
	Charges	Secours en nature		
		Mise à disposition gratuite de biens		
		Prestations en nature		
		Personnel bénévole		
TOTAL DES CHARGES	-	-		

ANNEXE AUX COMPTES ANNUELS 2023

Description de l'objet social, de la nature et du périmètre des activités et des moyens mis en œuvre

L'association dénommée Fédération Française du Sport Universitaire (FF Sport U) a pour objet de promouvoir et d'organiser la pratique de la compétition sportive amateur :

- pour les étudiants des universités et élèves des établissements d'enseignement supérieur
- pour les élèves des classes postérieures au baccalauréat, sous réserve de conventions particulières avec les unions sportives scolaires ;
- pour les personnels, en activité et retraités, des établissements d'enseignement supérieur et des organismes sous tutelle du ministère en charge de l'enseignement supérieur et de la recherche.

Afin de permettre l'accès du plus grand nombre à la compétition sportive, la FF Sport U collabore avec l'ensemble des acteurs du sport universitaire. En particulier, elle est au service des universités et des établissements d'enseignement supérieur dans leur mission d'organiser et de promouvoir les activités physiques et sportives de leurs membres.

Dans ce but, elle développe des liens étroits avec leurs SUAPS ou services des sports. La fédération se tient aussi à la disposition des UFRSTAPS aux fins de collaborer, à leur demande, à leur mission d'enseignement et de recherche. La FF Sport U constitue l'un des cadres privilégiés de la vie associative étudiante, ferment d'une éducation citoyenne.

La fédération a par ailleurs également pour objet :

- de faciliter la conciliation entre la pratique sportive à tous les niveaux et la poursuite des études dans l'enseignement supérieur ;
- de délivrer les titres de champion de France universitaire ;
- de représenter le sport universitaire français auprès des instances sportives nationales et internationales ;
- de développer et renforcer les relations avec les fédérations sportives nationales ;
- de mettre en place, directement ou par l'intermédiaire notamment d'une ou plusieurs structures créées à cet effet, des actions de formation à destination notamment des acteurs du mouvement sportif, des universités ou des établissements d'enseignement supérieur, au niveau national et international.

Tenante convaincue de la triple excellence sportive, universitaire et citoyenne, la FF Sport U a pour ambition de contribuer, par la pratique sportive, à l'épanouissement personnel de ses licenciés.

La FF Sport U est administrée par un Comité Directeur Fédéral de 24 membres élus (12 membres étudiants et 12 membres non étudiants) et 3 membres de droit (MESR, MS et CNOF).

Faits caractéristiques d'importance significative intervenus au cours de l'exercice ou de la clôture jusqu'à la date d'approbation des comptes

Évènements principaux de l'exercice

- 119 907 licencié(e)s pour la saison 2022/2023 (105 941 licencié(s) pour la saison 2021/2022 soit une augmentation de 11 %), 375 associations sportives affiliées, 16 Ligues et 29 Comités départementaux.
- L'organisation de 73 Championnats ou Coupes de France Universitaires
- La participation aux Jeux Mondiaux Universitaires d'hiver de Lake Placid (Etats Unis) en janvier 2023 (délégation de 74 personnes - 9 sports)
- La participation aux Jeux Mondiaux Universitaires d'été de Chengdu (Chine) en juillet 2023 (délégation de 163 personnes - 10 sports)
- L'organisation de la 16^{ème} édition du Master U BNP Paribas en décembre 2023 à Honfleur (48 athlètes - 8 pays)
- Le rugby à XV international avec 2 matchs : 1 contre l'Angleterre à Terrasson et 1 contre l'Irlande à Cork
- La participation de 494 étudiants représentant 50 AS à 19 Championnats d'Europe Universitaires EUSA.
- L'appel d'offre et le choix du prestataire pour la refonte du portail extranet

Faits caractéristiques postérieurs à la clôture

Il n'y a pas de faits caractéristiques postérieurs à la clôture.

Principes, règles et méthodes comptables

Présentation des comptes

Les documents dénommés états financiers comprennent :

- Le bilan ;
- Le compte de résultat ;
- L'annexe.

Ces documents forment un tout et sont certifiés en tant que tel.

Leur présentation est faite de manière comparative : en face des comptes de l'exercice, sont donnés en rappel les comptes de l'exercice précédent.

Méthode générale

Les conventions générales comptables ont été appliquées dans le respect du principe de prudence, conformément aux hypothèses de base :

- Continuité de l'exploitation,
- Permanence des méthodes comptables d'un exercice à l'autre,
- Indépendance des exercices,
- Conformément aux règles générales d'établissement et de présentation des comptes annuels.

La FF Sport U a arrêté ses comptes en respectant le règlement ANC n°2018-06 et, à défaut d'autres dispositions spécifiques, à celles du règlement ANC 2014-03 relatif au plan comptable général.

L'évaluation des éléments inscrits en comptabilité a été pratiquée par référence à la méthode des coûts historiques.

Changement de méthode d'évaluation

Aucun changement de méthode d'évaluation n'est intervenu au cours de l'exercice

Changement de méthode de présentation

Aucun changement de méthode de présentation n'est intervenu au cours de l'exercice

Informations relatives au bilan

ACTIF

Immobilisations

Les immobilisations incorporelles et corporelles sont évaluées à leur coût d'acquisition. La méthode de comptabilisation par composants a été retenue pour la comptabilisation du bien immobilier acquis en 2005.

ACTIF IMMOBILISE				
Situations et mouvements	Valeur brute à l'ouverture de l'exercice	Augmentations	Diminutions	Valeur brute à la clôture de l'exercice
Logiciels	-	-	-	-
TOTAL IMMOBILISATIONS INCORPORELLES	-	-	-	-
Bureaux Le Kremlin-Bicêtre	566 459	-	-	566 459
Agencements et aménagements des bureaux	606 583	-	-	606 583
Matériel de transport	23 777	31 210	1	54 986
Matériel informatique	10 295	2	-	10 297
Matériel de bureau	23 752	-	-	23 752
Matériel médical	3 918	-	-	3 918
Mobilier	47 476	1 797	650	48 623
Avances et acomptes	-	-	-	-
TOTAL IMMOBILISATIONS CORPORELLES	1 282 259	33 009	651	1 314 618
Prêts	-	-	-	-
TOTAL IMMOBILISATIONS FINANCIERES	-	-	-	-
TOTAL ACTIF IMMOBILISE	1 282 259	33 009	651	1 314 618

Amortissements

Les amortissements pour dépréciation sont calculés suivant le mode linéaire ou dégressif en fonction de la durée de vie prévue :

- Constructions :
 - Structure 50 ans
 - Menuiseries extérieures 25 ans
 - Chauffage 15 ans
 - Façade, étanchéité 15 ans
 - Électricité 25 ans
 - Plomberie 15 ans
 - Ascenseurs 15 ans
- Agencements et aménagement des constructions 5 à 25 ans
- Matériel de transport 1 à 5 ans
- Matériel de bureau et informatique 1 à 5 ans
- Matériel médical 3 à 5 ans
- Mobilier 5 à 10 ans

AMORTISSEMENTS				
Situations et mouvements	Amortissements cumulés au début de l'exercice	Augmentations : dotations de l'exercice	Diminutions : reprises de l'exercice	Amortissements cumulés à la fin de l'exercice
Logiciels	-	-	-	-
TOTAL IMMOBILISATIONS INCORPORELLES	-	-	-	-
Bureaux Le Kremlin-Bicêtre	194 866	9 649	-	204 514
Agencements et aménagements des bureaux	31 686	38 502	-	70 187
Matériel de transport	22 786	4 223	1	27 008
Matériel informatique	6 028	1 296	-	7 324
Matériel de bureau	13 564	5 153	-	18 717
Matériel médical	995	933	-	1 928
Mobilier	15 001	7 967	650	22 318
TOTAL IMMOBILISATIONS CORPORELLES	284 925	67 721	651	351 996
TOTAL ACTIF IMMOBILISE	284 925	67 721	651	351 996

Stocks

Ils sont évalués suivant la méthode premier entré, premier sorti.

Un inventaire physique est réalisé à la date de clôture de l'exercice et les marchandises sont valorisées au prix d'achat.

Une dépréciation des stocks effectuée article par article est calculée en tenant compte de l'obsolescence des produits.

Créances

Les créances sont comptabilisées pour leur valeur nominale.

Une provision pour dépréciation est pratiquée lorsque la valeur d'inventaire est inférieure à la valeur comptable.

ETAT DES CREANCES	Montant brut	A moins d'1 an	A plus d'1 an
Créances clients et comptes rattachés	63 063	63 063	-
Autres créances	18 534	18 534	-
Subventions à recevoir	9 750	9 750	-
TVA déductible et crédit de TVA	2 655	2 655	-
Ligues du Sport Universitaire	212 979	212 979	-
Produits à recevoir	543 929	543 929	-
TOTAL CREANCES ACTIF CIRCULANT	850 910	850 910	-
Charges constatées d'avance	61 546	61 546	-
TOTAL	912 456	912 456	-

Produits à recevoir

	Montant
Autres créances	203
Licences saison 2023/2024	520 335
Assurances sportives saison 2023/2024	23 390
TOTAL	543 929

Charges constatées d'avance

	Montant
Fournisseurs	61 546
TOTAL	61 546

Provisions pour dépréciation de l'actif circulant

Rubriques	Montant au début de l'exercice	Augmentations : dotations de l'exercice	Diminutions : reprises de l'exercice	Montant à la clôture de l'exercice
Dépréciation des stocks	908	1 223		2 131
Dépréciation des comptes de clients	33 725		20 000	13 725
TOTAL	34 633	1 223	20 000	15 856

PASSIF

Fonds propres

Libellé	Solde au début de l'exercice	Affectation du résultat	Augmentation	Diminution ou consommation	Solde à la clôture de l'exercice
Autres réserves	1 199 535	521 884		-	1 721 419
Excédent ou déficit de l'exercice	521 884	- 521 884	42 902	-	42 902
Situation nette	832 744	-	42 902	-	1 764 321
Subventions d'investissements	168 501	-		7 407	161 094
TOTAL	1 001 245	-	42 902	7 407	1 925 415

Fonds dédiés

Tableau de suivi des fonds dédiés sur subventions affectées				
Nature de la subvention	Fonds à engager au début de l'exercice (compte 194)	Utilisation au cours de l'exercice (compte 7894)	Engagements à réaliser sur nouvelles ressources affectées (compte 6894)	Fonds restant à engager à la fin de l'exercice (compte 194)
ANS - Contrat de développement 2020	401 727	22 407		379 320
ANS - Contrat de développement 2021-2024	598 280	598 280	121 488	121 488
TOTAL	1 000 007	620 687	121 488	500 808

Provisions pour risques et charges

Rubriques	Montant au début de l'exercice	Augmentations : dotations de l'exercice	Diminutions : reprises de l'exercice	Montant à la clôture de l'exercice
Provisions pour risques	-	-	-	-
Provisions pour charges	399 077	39 652	-	438 729
TOTAL	399 077	39 652	-	438 729

Les provisions pour charges concernent :

- Les engagements vis-à-vis des Ligues pour 375 310 €
- Les indemnités de départ à la retraite pour 63 419 €

Les indemnités de départ à la retraite ont été évaluées sur une méthode prospective conformément à la recommandation 2003R01 du Conseil National de la Comptabilité.

Les principales hypothèses retenues sont les suivantes :

- Taux de turn over :
 - Reste à travailler < à 5 ans : 2 %
 - Reste à travailler < à 15 ans : 15 %
 - Reste à travailler < à 25 ans : 25 %
 - Reste à travailler < à 35 ans : 30 %
 - Reste à travailler > à 35 ans : 40 %
- Taux de progression des salaires : 1%

Pour les engagements vis-à-vis des Ligues les principales hypothèses sont les suivantes :

- Taux de turn over :
 - Reste à travailler < à 5 ans : 5 %
 - Reste à travailler < à 15 ans : 20 %
 - Reste à travailler < à 25 ans : 30 %
 - Reste à travailler < à 35 ans : 40 %
 - Reste à travailler > à 35 ans : 50 %
- Taux de progression des salaires : 1%

Dettes

ETAT DES DETTES	Montant brut	Échéance à moins d'1 an	Échéance à plus d'1 an	Échéance à plus de 5 ans
Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit	525 401	37 896	155 665	331 840
Dettes fournisseurs et comptes rattachés	174 114	174 114	-	-
Dettes fiscales et sociales	429 400	429 400	-	-
Autres dettes	441 302	441 302	-	-
Produits constatés d'avance	718 559	718 559	-	-
TOTAL	2 288 777	1 801 272	155 665	331 840

Produits constatés d'avance

	Montant
Fédérations Sportives Nationales	31 700
Agence Services Civiques	600
MESR subvention personnels détachés	650 725
MESR subvention danse et fitness	35 534
TOTAL	718 559

Informations relatives au compte de résultat

Transferts de charges

	Montant
Transfert de charges – OPCO - Formations	18 104
TOTAL	18 104

Produits exceptionnels

	Montant
Produits exceptionnels sur opérations de gestion	
Ajustements divers	753
Produits sur exercices antérieurs	5 120
Produits exceptionnels sur opérations en capital	
Produits des cessions éléments d'actif	5 200
Reprise quote part subventions FNDS (2005)	7 407
TOTAL	18 481

Charges exceptionnelles

	Montant
Charges exceptionnelles sur opérations de gestion	
Ajustements divers	8
Pénalités, amendes fiscales et pénales	423
Charges sur exercices antérieurs	250
TOTAL	681

Informations complémentaires

MESRI personnels détachés

La convention pluriannuelle signée en 2022 avec le Ministère de l'Enseignement Supérieur, de la Recherche et de l'Innovation prévoit le détachement de 37 fonctionnaires auprès de la FF Sport U pour exercer les fonctions de directeur national, de directeur national adjoint, de directeur de ligue régionale et de directeur régional responsable d'un site académique.

Cela se traduit dans les comptes par une subvention de 4 183 607 € et des charges de personnels détachés d'un montant équivalent.

De plus, compte tenu de la périodicité de la convention, il a été comptabilisé un produit constaté d'avance de 6 983 €.

Engagements hors bilan : Sûreté réelle consentie

Le prêt de 600 000 € contracté auprès du Crédit Mutuel en 2021, pour financer les travaux de rénovation du siège fédéral est garanti par l'inscription d'une hypothèque conventionnelle.

Contributions volontaires en nature

A ce jour, aucune valorisation extra-comptable des contributions volontaires en nature n'est effectuée au sein de la FF Sport U.

Ventilation de l'effectif moyen

Catégorie	Personnel salarié	Personnel salarié détaché	Personnel placé auprès de la FFSU
Cadres	2	37	
Employés - Techniciens	7		
Alternants	2		
CTS			1
TOTAL	11	37	1

Honoraires du commissaire aux comptes

	Montant
Au titre de la mission de contrôle légal des comptes	11 079
TOTAL	11 079

FÉDÉRATION FRANÇAISE DU SPORT UNIVERSITAIRE

108 avenue de Fontainebleau - 94270 LE KREMLIN-BICÊTRE

federation@sport-u.com

www.sport-u.com

CONTACTS

Président - **Cédric TERRET**

president@sport-u.com

Trésorier - Jean-François FROUSTEY

jffroustey@sport-u.com



	BP 2023 AG 25/03/23	Réalisé 2023	écart avec BP		BP 2023 AG 25/03/23	Réalisé 2023	écart avec BP	
1 - RECETTES NON FLECHEES								
PRODUITS	2 733 823	2 662 876	-70 948			0	0	
RESULTAT PREVISIONNEL					2 733 823	Ecart BP/Réalisé		
RESULTAT REALISE					2 662 876	-70 948		
RESSOURCES PROPRES	1 651 533	1 580 586	-70 948					
1.1.1 Affiliations	39 000	40 750	1 750					
1.1.2 Licences	1 612 533	1 539 836	-72 698					
SUBVENTIONS	1 082 290	1 082 290	0					
2.1.1 MESR subvention	1 082 290	1 082 290	0					
2 - FONCTIONNEMENT FEDERAL								
PRODUITS	346 781	357 692	10 912		1 233 740	1 137 253	-96 487	
RESULTAT PREVISIONNEL					-886 959	Ecart BP/Réalisé		
RESULTAT REALISE					-779 560	107 399		
RESSOURCES PROPRES	207 373	293 878	86 504		PERSONNEL CENTRALE (hors personnels détachés)	609 090	618 124	9 035
1.1.3 Assurances	70 000	94 892	24 892	3.2	Rémunération personnels (non détachés)	583 000	586 320	3 320
1.2.1 Partenariat entreprises	81 333	85 667	4 333	3.3	Services civiques	26 090	31 804	5 715
1.2.2 Partenariat matériel et prestations	5 700	6 740	1 040		FONCTIONNEMENT ADMINISTRATIF	402 150	467 989	65 839
1.2.3 Partenariat fédérations	0	0	0	4.1.1	Locaux	134 650	132 872	-1 778
1.2.5 Autres produits	46 340	58 719	12 379	4.1.2	Frais généraux de fonctionnement	104 500	145 782	41 282
1.2.6 Revenus financiers	4 000	42 667	38 667	4.1.3	Services extérieurs	33 200	27 082	-6 118
1.2.7 Produits exceptionnels	0	5 193	5 193	4.1.3.b	Assurances licenciés	70 000	95 487	25 487
SUBVENTIONS	139 407	63 815	-75 593	4.1.4	Déplacements et véhicules	37 500	44 414	6 914
2.2.1 ANS subvention 2023	30 000	30 000	0	4.2.3	Frais financiers	6 300	6 295	-5
2.2.1 ANS Fonds dédiés 2020 - Report refonte extranet	100 000	22 407	-77 593	4.4	Charges exceptionnelles - Divers	0	258	258
2.3.2 Autres subventions	2 000	4 000	2 000	4.2.1	Impôts	16 000	15 798	-202
2.3.3 FNDS quote part virée au compte de résultat	7 407	7 407	0		PROMOTION - COMMUNICATION	22 500	12 170	-10 330
				5.1	Promotion	1 500	4 022	2 522
				5.2	Communication	21 000	8 149	-12 851
				5.9	REFONTE PORTAIL EXTRANET	200 000	38 969	-161 031
3 - VIE INTERNATIONALE								
PRODUITS	1 190 515	1 106 894	-83 621		1 328 896	1 087 421	-241 475	
RESULTAT PREVISIONNEL					-138 381	Ecart BP/Réalisé		
RESULTAT REALISE					19 473	157 854		
RESSOURCES PROPRES	395 015	268 092	-126 923	6.1.1	FISU représentation, réunions	1 250	1 991	741
1.2.1 Partenariat entreprises	30 000	78 000	48 000	6.1.2	Championnats du Monde en France	25 500	19 940	-5 560
1.2.2 Partenariat matériel et prestations	0	0	0	6.1.3	Championnats du Monde à l'étranger	0	883	883
1.2.3 Partenariat fédérations	345 015	170 092	-174 923	6.1.4	Jeux Mondiaux Universitaires	1 082 486	832 691	-249 795
1.2.4 Recettes rencontres internationales	20 000	20 000	0	6.1.6	Coupes du Monde des Universités	0	938	938
SUBVENTIONS	795 500	838 802	43 302	6.2.1	EUSA	61 200	61 288	88
2.2.1 ANS subvention 2023	437 000	437 000	0	6.2.2	Rencontres internationales sports co	74 500	66 663	-7 837
2.2.1 ANS report fonds dédiés 2021/2022	349 000	513 540	164 540	6.2.3	Rencontres internationales sports ind	59 860	74 598	14 738
2.2.1 ANS fonds dédiés subvention 2023	0	-121 488	-121 488	6.2.4	Divers international	1 000	5 492	4 492
2.3.2 Autres subventions	9 500	9 750	250	6.2.5	Déplacements des élus International	23 100	22 937	-163
4 - VIE FEDERALE								
PRODUITS	103 800	95 300	-8 500		248 750	164 471	-84 279	
RESULTAT PREVISIONNEL					-144 950	Ecart BP/Réalisé		
RESULTAT REALISE					-69 171	75 779		
RESSOURCES PROPRES	23 800	15 300	-8 500	7.	FORMATIONS	77 000	53 083	-23 917
1.2.3 Partenariat fédérations	3 800	4 000	200		INSTANCES	108 750	99 266	-9 484
1.2.5 Autres produits	20 000	11 300	-8 700	8.1	CMN	5 500	3 926	-1 574
SUBVENTIONS	80 000	80 000	0	8.2	Instances statutaires élues	47 750	45 585	-2 165
2.2.1 ANS subvention 2023	80 000	80 000	0	8.3	Autres instances	55 500	49 755	-5 745
2.2.1 ANS subvention Fonds dédiés N-1	0	0	0	8.4	Projet Fédéral - Horizon 2030	50 000	7 136	-42 864
2.3.2 Autres subventions	0	0	0	9.	MEDICAL (hors encadrement EDFU)	12 000	4 986	-7 014
				9b.	ACCOMPAGNEMENT JOP 2024	1 000	0	-1 000
5 - VIE DES REGIONS								
PRODUITS	506 307	604 044	97 737		2 219 840	2 394 248	174 408	
RESULTAT PREVISIONNEL					-1 713 533	Ecart BP/Réalisé		
RESULTAT REALISE					-1 790 204	-76 671		
RESSOURCES PROPRES	138 307	151 304	12 997	10.2.2	Dotation de fonctionnement	1 100 000	1 123 230	23 230
1.2.1 Partenariat entreprises	54 167	61 957	7 790	10.3.6	Dotation structuration fédérale	706 000	832 288	126 288
1.2.2 Partenariat matériel et prestations	34 900	34 894	-6	10.3.1	Dotations organisations sportives	208 000	187 887	-20 113
1.2.3 Partenariat fédérations	49 240	53 953	4 713	10.3.2	Frais organisations CFU	16 500	36 969	20 469
1.2.5 Autres produits	0	500	500	10.3.3	Autres organisations/Autres dotations	128 640	152 100	23 460
SUBVENTIONS	368 000	452 740	84 740	10.3.4	Récompenses	60 700	61 775	1 075
2.2.1 ANS subvention 2023	343 000	343 000	0					
2.2.1 ANS report fonds dédiés 2021/2022	0	84 740	84 740					
2.3.2 Autres subventions	25 000	25 000	0					
6 - LE CHALLENGE 2024 - VICHY								
PRODUITS	0	0	0			511	511	
RESULTAT PREVISIONNEL					0	Ecart BP/Réalisé		
RESULTAT REALISE					-511	-511		
				01	Visites et réunions préparatoires	0	511	511
7 - PERSONNELS DETACHES								
PRODUITS	4 342 800	4 183 607	-159 193		4 342 800	4 183 607	-159 193	
RESULTAT PREVISIONNEL					0	Ecart BP/Réalisé		
RESULTAT REALISE					0	0		
2.1.1 MESR subvention	4 190 590	4 190 590	0	10.4	Salaires personnels détachés	4 342 800	4 183 607	-159 193
2.1.1 MESR réserve annuelle	152 210	-6 983	-159 193					
8 - TOTAL								
TOTAL DES PRODUITS	9 224 026	9 010 413	-213 613		TOTAL DES CHARGES	9 374 026	8 967 511	-406 515
RESULTAT PREVISIONNEL					-150 000	Ecart BP/Réalisé		
RESULTAT REALISE					42 902	192 902		

		BP 2024 ACTUALISE			BP 2024 ACTUALISE
1 - RECETTES NON FLECHEES					
PRODUITS		3 044 152	CHARGES		0
RESULTAT PREVISIONNEL 2024					3 044 152
	RESSOURCES PROPRES	1 961 862			
1.1.1	Affiliations	40 750			
1.1.2	Licences	1 921 112			
SUBVENTIONS		1 082 290			
2.1.1	MESR subvention	1 082 290			
2 - FONCTIONNEMENT FEDERAL					
PRODUITS		317 074	CHARGES		1 131 975
RESULTAT PREVISIONNEL 2024					-814 902
	RESSOURCES PROPRES	271 667		PERSONNEL CENTRALE (hors personnels détachés)	662 775
1.1.3	Assurances	95 000	3.2	Rémunération personnels (non détachés)	639 600
1.2.1	Partenariat entreprises	88 667	3.3	Stagiaires / Services civiques	23 175
1.2.2	Partenariat materiel et prestations	7 000	FONCTIONNEMENT ADMINISTRATIF		437 900
1.2.3	Partenariat fédérations	0	4.1.1	Locaux	134 500
1.2.5	Autres produits	51 000	4.1.2	Frais généraux de fonctionnement	107 900
1.2.6	Revenus financiers	30 000	4.1.3	Services extérieurs	29 000
1.2.7	Produits exceptionnels	0	4.1.3	Assurances licenciés	95 000
SUBVENTIONS		45 407	4.1.4	Déplacements et véhicules	49 600
2.2.1	ANS subvention 2024	30 000	4.2.3	Frais financiers	5 900
2.2.1	ANS subvention Fonds dédiés 2020 - extranet	0	4.4	Charges exceptionnelles - Divers	0
2.3.2	Autres subventions	8 000	4.2.1	Impôts	16 000
2.3.3	FNDS quote part virée au compte de résultat	7 407	PROMOTION - COMMUNICATION		31 300
			5.1	Promotion	4 000
			5.2	Communication	27 300
			5.9	REFONTE PORTAIL EXTRANET	0
3 - VIE INTERNATIONALE					
PRODUITS		981 746	CHARGES		1 097 046
RESULTAT PREVISIONNEL 2024					-115 300
	RESSOURCES PROPRES	319 758	6.1.1	FISU divers	1 250
1.2.1	Partenariat entreprises	85 000	6.1.2	Orga. Compétition FISU en France	149 000
1.2.2	Partenariat materiel et prestations	0	6.1.3	Championnats du Monde à l'étranger	673 086
1.2.3	Partenariat fédérations	224 758	6.1.4-6.1.5	Jeux Mondiaux Universitaires	0
1.2.4	Recettes rencontres internationales	10 000	6.1.6	Coupes du Monde des Universités	0
SUBVENTIONS		661 988	6.2.1	EUSA	78 200
2.2.1	ANS subvention 2024	437 000	6.2.2	Rencontres internationales sports co	112 750
2.2.1	ANS subvention Fonds dédiés n-1	121 488	6.2.3	Rencontres internationales sports ind	68 060
2.3.2	Autres subventions	103 500	6.2.4	Divers international	1 000
			6.2.5	Déplacements des élus - International	13 700
4 - VIE FEDERALE					
PRODUITS		104 000	CHARGES		267 070
RESULTAT PREVISIONNEL 2024					-163 070
	RESSOURCES PROPRES	24 000	7.	FORMATIONS	77 000
1.2.3	Partenariat fédérations	4 000	INSTANCES		122 750
1.2.5	Autres produits	20 000	8.1	CMN	6 500
SUBVENTIONS		80 000	8.2	Instances statutaires élues	54 250
2.2.1	ANS subvention 2024	80 000	8.3	Autres instances	62 000
2.3.2	Autres subventions	0	8.4	Projet Fédéral - Horizon 2030	50 000
			9.	MEDICAL (hors encadrement des EDFU)	15 320
			9b.	ACCOMPAGNEMENT JOP 2024	2 000
5 - VIE DES REGIONS					
PRODUITS		640 507	CHARGES		2 641 387
RESULTAT PREVISIONNEL 2024					-2 000 880
	RESSOURCES PROPRES	141 407	10.2.2	Dotation de fonctionnement	1 174 000
1.2.1	Partenariat entreprises	54 167	10.3.6	Dotation structuration fédérale	913 847
1.2.2	Partenariat materiel et prestations	35 000	10.3.7	Dotation heures district	151 100
1.2.3	Partenariat fédérations	52 240	10.3.1	Dotations organisations sportives	216 000
1.2.5	Autres produits	0	10.3.2	Frais organisations CFU	20 000
SUBVENTIONS		499 100	10.3.3	Autres organisations/Autres dotations	104 740
2.1.2	MESR subvention heures district	151 100	10.3.4	Récompenses	61 700
2.2.1	ANS subvention 2024	343 000			
2.3.2	Autres subventions	5 000			
6 - LE CHALLENGE DES ETUDIANTS 2024 - VICHY					
PRODUITS		830 000	CHARGES		830 000
RESULTAT PREVISIONNEL 2024					0
2.3.4	Subventions MS / ANS / AURA	830 000	01	Frais d'organisation	830 000
7 - PERSONNELS DETACHES					
PRODUITS		4 540 590	CHARGES		4 540 590
RESULTAT PREVISIONNEL 2024					0
2.1.1	MESR subvention	4 540 590	10.4	Salaires personnels détachés	4 540 590
8 - TOTAL					
TOTAL DES PRODUITS		10 458 069	TOTAL DES CHARGES		10 508 068
RESULTAT PREVISIONNEL 2024					-50 000

		BP 2025			BP 2025
1 - RECETTES NON FLECHEES					
PRODUITS		3 098 683	CHARGES		0
RESULTAT PREVISIONNEL 2025					3 098 683
	RESSOURCES PROPRES	2 016 393			
1.1.1	Affiliations	40 750			
1.1.2	Licences	1 975 643			
	SUBVENTIONS	1 082 290			
2.1.1	MESR subvention	1 082 290			
2 - FONCTIONNEMENT FEDERAL					
PRODUITS		319 074	CHARGES		1 170 200
RESULTAT PREVISIONNEL 2025					-851 126
	RESSOURCES PROPRES	261 667		PERSONNEL CENTRALE (hors personnels détachés)	684 700
1.1.3	Assurances	95 000	3.2	Rémunération personnels (non détachés)	660 200
1.2.1	Partenariat entreprises	88 667	3.3	Stagiaires / Services civiques	24 500
1.2.2	Partenariat materiel et prestations	7 000		FONCTIONNEMENT ADMINISTRATIF	434 200
1.2.3	Partenariat fédérations	0	4.1.1	Locaux	136 000
1.2.5	Autres produits	51 000	4.1.2	Frais généraux de fonctionnement	102 100
1.2.6	Revenus financiers	20 000	4.1.3	Services extérieurs	30 000
1.2.7	Produits exceptionnels	0	4.1.3	Assurances licenciés	95 000
	SUBVENTIONS	57 407	4.1.4	Déplacements et véhicules	49 600
2.2.1	ANS subvention 2025	30 000	4.2.3	Frais financiers	5 500
2.2.1	ANS subvention Fonds dédiés 2020 - extranet	20 000	4.4	Charges exceptionnelles - Divers	0
2.3.2	Autres subventions	0	4.2.1	Impôts	16 000
2.3.3	FNDS quote part virée au compte de résultat	7 407		PROMOTION - COMMUNICATION	15 800
			5.1	Promotion	4 000
			5.2	Communication	11 800
			5.9	REFONTE PORTAIL EXTRANET	35 500
3 - VIE INTERNATIONALE					
PRODUITS		873 000	CHARGES		1 037 506
RESULTAT PREVISIONNEL 2025					-164 506
	RESSOURCES PROPRES	332 500	6.1.1	FISU divers	3 250
1.2.1	Partenariat entreprises	95 000	6.1.2	Orga. Compétition FISU en France	2 000
1.2.2	Partenariat materiel et prestations	0	6.1.3	Championnats du Monde à l'étranger	0
1.2.3	Partenariat fédérations	227 500	6.1.4-6.1.5	Jeux Mondiaux Universitaires	766 246
1.2.4	Recettes rencontres internationales	10 000	6.1.6	Coupes du Monde des Universités	0
	SUBVENTIONS	540 500	6.2.1	EUSA	61 200
2.2.1	ANS subvention 2025	537 000	6.2.2	Rencontres internationales sports co	112 750
2.2.1	ANS subvention Fonds dédiés n-1	0	6.2.3	Rencontres internationales sports ind	68 060
2.3.2	Autres subventions	3 500	6.2.4	Divers international	1 000
			6.2.5	Déplacements des élus - International	23 000
4 - VIE FEDERALE					
PRODUITS		104 000	CHARGES		262 570
RESULTAT PREVISIONNEL 2025					-158 570
	RESSOURCES PROPRES	24 000	7.	FORMATIONS	77 000
1.2.3	Partenariat fédérations	4 000		INSTANCES	170 250
1.2.5	Autres produits	20 000	8.1	CMN	7 000
	SUBVENTIONS	80 000	8.2	Instances statutaires élues	51 250
2.2.1	ANS subvention 2025	80 000	8.3	Autres instances	62 000
2.3.2	Autres subventions	0	8.4	Projet Fédéral - Horizon 2030	50 000
			9.	MEDICAL (hors encadrement des EDFU)	15 320
5 - VIE DES REGIONS					
PRODUITS		640 507	CHARGES		2 664 988
RESULTAT PREVISIONNEL 2025					-2 024 481
	RESSOURCES PROPRES	141 407	10.2.2	Dotation de fonctionnement	1 177 100
1.2.1	Partenariat entreprises	54 167	10.3.6	Dotation structuration fédérale	933 048
1.2.2	Partenariat materiel et prestations	35 000	10.3.7	Dotation heures district	151 100
1.2.3	Partenariat fédérations	52 240	10.3.1	Dotations organisations sportives	216 000
1.2.5	Autres produits	0	10.3.2	Frais organisations CFU	20 000
	SUBVENTIONS	499 100	10.3.3	Autres organisations/Autres dotations	104 740
2.1.2	MESR subvention heures district	151 100	10.3.4	Récompenses	63 000
2.2.1	ANS subvention 2025	343 000			
2.3.2	Autres subventions	5 000			
6 - PERSONNELS DETACHES					
PRODUITS		4 540 590	CHARGES		4 540 590
RESULTAT PREVISIONNEL 2025					0
2.1.1	MESR subvention	4 540 590	10.4	Salaires personnels détachés	4 540 590
7 - TOTAL					
TOTAL DES PRODUITS		9 575 854	TOTAL DES CHARGES		9 675 854
RESULTAT PREVISIONNEL 2025					-100 000



ASSEMBLEE GENERALE FF SPORT U 23 MARS 2024

**Propositions de réformes
statutaires et réglementaires
pourtant sur la gouvernance
de la Fédération et des Ligues**

Nouvelle composition du Comité Directeur Fédéral

Jusqu'à présent

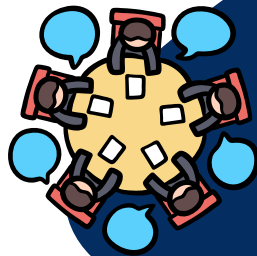
- 24 membres élus : 12 étudiants et 12 non étudiants
- 3 membres de droit : CNOSF, MS et MESR
- Invités



- Loi de mars 2022
- Rapport parlementaire BELLAMY - SEBAIHI 2024
- Rapport DIAGANA BUFFET 2023
- Profession de foi Comité Directeur Fédéral 2020-2024

Nouvelle composition

- 26 membres élus : 13 étudiants et 13 non étudiants
- 2 ministères membres de droit
- 4 représentants du collège des Présidents de Ligue (nouvelle instance de la Fédération)
- Invités



Conditions d'éligibilité

Les qualités nécessaires pour être candidat :

Étudiant

- Agé de 29 ans maximum au moment de l'élection
- Inscrit dans un cursus classé a minima titre 5 RNCP ou qui nécessite d'être titulaire d'un titre 4 au moment de l'inscription

Non étudiant

- Agé de 69 ans maximum au moment de l'élection
- Expérience professionnelle de 3 ans minimum dans l'enseignement supérieur
- Etre fonctionnaire d'un corps relevant de l'enseignement supérieur ou fonctionnaire d'un autre corps mais affecté dans un établissement d'enseignement supérieur ou contractuel CDI dans un établissement d'enseignement supérieur, retraité d'une de ces fonctions



Les candidatures

Mise en place d'un système de liste et de la proportionnelle :

Les listes

- Liste bloquée de 16 candidats : la liste en arrivant en tête remporte l'intégralité des sièges dédiés à la liste.

Dans cette liste :

- Président et 1er Vice-Président candidats en tête de liste :
parité H/F E/NE
- 2 candidats issus de la filière école et 2 candidats issus des universités
- 2 candidats issus d'un corps d'enseignant chercheur et 2 candidats issus d'un corps des professeurs d'EPS
- Parité H/F E/NE sur l'ensemble de la liste



Les candidatures individuelles

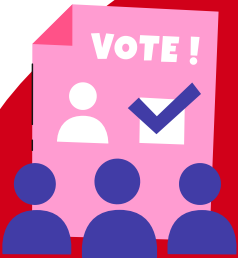
- 10 places en candidatures individuelles

Dans les 10 sièges restants :

- 1 siège réservé à un médecin non étudiant
- 1 siège réservé à un arbitre étudiant
- Possibilité pour les membres des listes de se présenter en candidats individuels (exclus si liste élue)

Candidatures individuelles

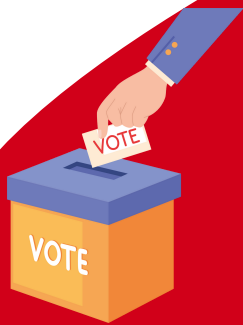
- Parité H/F E/NE sur les candidats individuels élus



Les électeurs

Poids des AS : 100%

Les électeurs

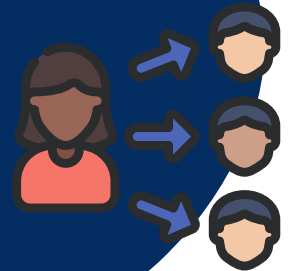


- Electeurs issus des AS
- Désignés sur un nombre proportionnel au nombre de licenciés au sein de l'AS
- Parité E/NE
- Elit le Comité Directeur tous les 4 ans et les postes vacants tous les ans
- A lieu en automne



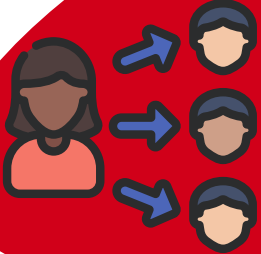
Les délégués à l'AG fédérale

- Délégués de Ligue
- Parité E/NE
- Valide les comptes, entend le rapport d'activité, valide les modifications statutaires, etc
- A lieu au premier semestre de l'année civile tous les ans



L'élection

Les étapes de la campagne



- 1) Validation des candidatures par la CSOE
- 2) Période de campagne électorale
- 3) Clôture de la campagne à l'ouverture du scrutin

Le vote

- Vote par anticipation (en ligne) : ouvert sur 5 jours
- Les électeurs se prononcent sur les listes et candidatures individuelles
- Pas de procuration
- Pas de quorum



Changements dans les Ligues

Un système plus souple

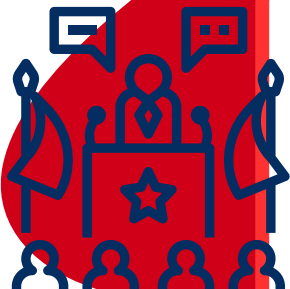


- **Parité H / F à partir de 2028 (loi mars 2022)**
PAS DE CHANGEMENT IMMEDIAT
- **Election de personnes avec scrutin plurinominal majoritaire à un tour**
- **Président nécessairement non étudiant**
- **Notion de 1er Vice Président étudiant obligatoire**
- **Président et 1er Vice Président élus par le Comité Directeur**
- **Président et 1er Vice Président de facto délégués à l'AG Fédérale**
- **Pas de plafond d'âge pour les non étudiants**



Création du collège des Présidents de Ligue

Le fonctionnement



- **Composé des Présidents de Ligue**
- **Elisent en leur sein, un Président du collège, de facto Vice-Président de la Fédération en charge de la représentation des territoires**

Rôle de conseil

- **Se réunit a minima 2 fois par an**

4 sièges au Comité Directeur Fédéral

- **4 représentants du collège des Présidents de Ligue sont désignés en amont des comités directeurs fédéraux pour y représenter leur collège**
- **Droit de vote au Comité Directeur Fédéral**




Encadrement des mandats

Non-cumul des mandats

- 
- Pas de cumul de fonctions entre Président de Ligue et membre élu du Comité Directeur Fédéral

Incompatibilités

- 
- 3 mandats maximum de Présidents de Ligue
 - 3 mandats maximum de Président de Fédération
 - Cumulatifs ou non

Anciens Directeurs Sport U

Pas de possibilité pendant 8 ans après avoir quitté ses fonctions de :

- Se présenter au Comité Directeur Fédéral
- Se présenter à la présidence de la Ligue

Continuité des fonctions électives

Continuité fonctions délégués / électeurs / dirigeants

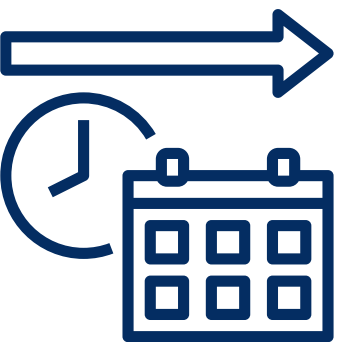


AVANT

- Elus sur l'année universitaire

MAINTENANT

- Pour les délégués : élus jusqu'à la prochaine AG de Ligue au cours de laquelle les postes seront renouvelés même en cas de perte de la qualité d'étudiant.
- Pour les élus du Comité Directeur : le mandat prendra fin aux prochaines élections partielles.
- But : assurer une continuité dans les instances



FÉDÉRATION FRANÇAISE DU SPORT UNIVERSITAIRE

108 avenue de Fontainebleau - 94270 LE KREMLIN-BICÊTRE

federation@sport-u.com

www.sport-u.com

PILOTAGE POLITIQUE

Président - **Cédric TERRET**

president@sport-u.com

PILOTAGE TECHNIQUE

Direction Nationale

Lucie TICO - ltico@sport-u.com

